



la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE MONTREAL, MERCREDI 18 JUIN 1975, 91e ANNEE, No 144, 128 PAGES, 8 CHAIERS

25 CENTS Abitibi / Côte Nord 30c ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI \$1.40

METEO Ensoleillé avec des passages nuageux et possibilité d'averses. Minimum 17 Maximum 25 Demain: Chaud, humide et risque d'orages. Détails à la page A 2.



Rapport sur le week-end rouge

Poursuites contre tous les pompiers-grévistes

par Gilles GARIÉPY de notre bureau de Québec

QUEBEC — Estimant que l'Association des pompiers de Montréal a bel et bien organisé le débrayage illégal de ses membres durant le tragique "week-end rouge" de novembre dernier, le commissaire-enquêteur spécial George A. Allison recommande, dans son rapport au ministre de la Justice, que l'on intente des poursuites civiles et criminelles à la fois contre l'Asso-

ciation des pompiers et contre tous les pompiers qui ont fait la grève à cette occasion.

En outre, le commissaire-enquêteur recommande au législateur de modifier le Code du travail de manière à ce que, désormais, un syndicat de pompiers ou de policiers trouvé coupable d'avoir provoqué une grève puisse être carrément dissous par le tribunal.

Interrogé par l'Opposition peu après

le dépôt du rapport à l'Assemblée nationale, le ministre de la Justice, M. Choquette, a promis que les poursuites recommandées par Me Allison seront effectivement engagées devant les tribunaux, "si, de l'avis de nos conseillers juridiques, le ministre peut réussir une telle poursuite".

Les pompiers de Montréal ont déclenché un arrêt de travail le 31 octobre dernier et n'ont regagné leurs casernes que le 3 novembre, après la si-

gnature d'un accord entre la Ville de Montréal et les dirigeants de l'Association des pompiers.

Durant les jours de grève, 18 incendies ont éclaté à Montréal, causant de lourds dommages à la propriété et mettant des vies en péril. Le commissaire Allison est d'avis que 14 de ces incendies sont, assurément ou probablement, d'origine criminelle.

Très sévère à l'endroit des 2.400 Voir POURSUITES, page A 6

AUJOURD'HUI Recensement à la Pratt & Whitney

— page A 3

Oakland et Pittsburgh sont menacés de disparaître de la LNH

— page D 1

Suzanne Lauzon

La sexologie c'est une bonne façon d'apprendre à se connaître et de connaître les autres. Pour Suzanne Lauzon, sexologue, s'il y a d'autres intérêts dans la vie que le sexe, on vit tout de même 24 heures par jour avec.

— page E 2

Après les bombes atomiques, les bombes météorologiques

— page F 1

L'Opération Volcan contre la hausse de la criminalité à Longueuil

— page F 14

La huitième saison de Terre des Hommes

— page F 15

SOMMAIRE

- Arts et spectacles: G 1 à G 3 Bandes dessinées: F 14 Cinéma: G 3 Décès, naissances, etc.: H 13 Économie: C 1 à C 13 Editorial: A 4 Êtes-vous observateur?: F 14 Horoscope: E 6 Informations étrangères: F 1 à F 9 LE PARRAIN: H 1 Les échecs: F 15 Les maux de notre langue: E 11 Page des lecteurs: A 5 Loisirs et récréation: F 15 Médecine d'aujourd'hui: E 4 Mon oeil sur Montréal: E 5 "Mot-mystère": F 14 Mots croisés: G 9 Petites annonces: G 6 à G 15, H 1 à H 13 Radio et télévision: B 1 Sports: D 1 à D 10 Sur deux roues: H 10 Vivre aujourd'hui: E 2 à E 3



Un inspecteur de la CUM dans une petite entreprise familiale où tout est propre, où toute la matière première porte le sceau "Approuvé Canada". Mais le produit fini n'a pas la bénédiction du Fédéral, puisqu'il serait impossible que ses inspecteurs soient partout présents.

La viande avariée Les inspecteurs de la CUM en ont assez

par Jeanne DESROCHERS

"Il n'y a pas eu de racket organisé de la viande à l'Expo, l'organisation rendait cela impossible. On s'est fié sur le témoignage d'un camionneur. On n'a pas encore prouvé qu'une seule once de viande avariée a pénétré sur les îles".

Les inspecteurs des viandes à la CUM sortent du mutisme dans lequel se confine tout bon fonctionnaire, jusqu'à ce que la coupe déborde.

Et elle déborde. La commission d'enquête sur la viande a trouvé trois établissements en défaut, sur le territoire de la CUM, qui en a 12,000 à

inspecter. "Est-ce que ça ne prouve pas que notre système est bon?"

D'abord l'affaire de l'Expo. Le témoin à l'enquête a dit "on se préparait pour l'Expo". Bien sûr, ils se préparaient pour l'Expo, tous ces motels temporaires qui ont surgi tout autour de l'île, et qui échappaient à la juridiction des inspecteurs de Montréal (ce n'était pas encore la CUM), quelle belle affaire!

"A l'Expo, c'était la compagnie de l'Expo qui était responsable du site entier, y compris du choix du système d'inspection.

Et le service de la ville de Montréal lui a semblé un bon choix. Le défi

était considérable, et on est passé à travers. Il n'y a pas une organisation de ce genre qui ait eu les installations sécuritaires que nous avions; toute la viande à hamburger était hachée sur place, sous la surveillance constante des inspecteurs. Nous étions chez O'Bront "ce n'est pas nous qui l'avions choisi mais nous avons nos propres bureaux. Et plusieurs d'entre nous circulaient constamment parmi les restaurants des îles."

Il y a la rotation

L'enquête a mentionné que les ins- Voir INSPECTEURS, page A 6

Mesdames, le ministre s'excuse

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le ministre des Postes, M. Bryce Mackasey, s'est excusé, hier, aux Communes d'une annonce publicitaire de son ministère montrant un homme inscrivant un code postal sur le derrière nu d'une femme, mais il n'obligerait pas les responsables de son ministère à en payer le coût, soit \$600.

L'annonce a paru il y a plusieurs mois dans l'édition annuelle de la revue "Byliner", que publie le Cercle des journalistes de Toronto, de toute évidence dans le but de mousser le code postal, mais le ministre a admis hier qu'elle constituait "une insulte aux femmes du Canada" et il a indiqué qu'il s'était opposé à sa publication avec la dernière énergie.

Cependant, les frais devront être assumés par les contribuables.

C'est le député néo-démocrate John Rodriguez qui avait soulevé la question, en produisant une photocopie de l'annonce sur laquelle une femme vêtue d'un simple micro-bikini fait d'un mince cordon, vue de dos, est sur le point de glisser une lettre dans une boîte postale, tandis qu'un vieillard en tenue d'artiste, portant moustache, barbièche et casquette, l'oeil grivois, lui peint un code postal sur les fesses.

L'annonce est accompagnée d'un quatrain plein d'ambiguïtés suggestives, mais dont le message est clair: "Utilisez le code postal". M. Rodriguez a affirmé que les

contribuables n'avaient pas à payer "pour une telle ordure sexiste".

Pour sa part, M. Joe Davidson, président de l'Union canadienne des employés postaux, a déclaré que "cette annonce est une honte absolue".

Soulignant que la moitié des effectifs humains du service des Postes étaient des femmes, M. Davidson a déclaré que cette annonce mettait à nu "l'extrême hypocrisie du gouvernement et son attitude réelle envers l'Année internationale de la femme".

Le cercle

A Toronto, M. Peter Marucci, directeur du Cercle des Journalistes, a déclaré que l'annonce avait été réalisée par le graphiste Desmond English, qui travaille également pour le "Canadian Churchman", et qu'elle avait été approuvée par les responsables torontois du service des Postes.

Il a rappelé que le cercle reconnaît l'égalité des sexes depuis l'an dernier, et qu'il compte maintenant 50 membres féminins et 700 membres masculins.

L'an dernier, l'édition spéciale du "Byliner" comportait une annonce montrant, de dos, deux femmes complètement nues courant sur Bay Street, à Toronto, et la légende disait: "Le code postal va transformer votre courrier en nu-vite".



Le lieutenant-général Cau Hau Hon

Le général Hau Hon défend son honneur

par Benoît AUBIN

Le lieutenant-général Cau Hau Hon, qui vit à Montréal avec sa famille depuis le 28 mai dernier, a nié hier avoir collaboré avec la CIA alors qu'il était le conseiller spécial du président Thieu en matière de développement rural au sud Vietnam.

Affirmant que ses fonctions étaient uniquement humanitaires, il s'est défendu d'avoir jamais participé à des opérations policières, et a rejeté comme non-fondées les accusations de corruption portées contre lui.

Il a cependant admis avoir travaillé pendant plusieurs années en étroite collaboration avec William Colby, alors que celui-ci était le directeur de l'Organisation centrale d'aide au développement rural, CORDS.

En juillet 1973, William Colby devenait le directeur général de la Central

Intelligence Agency, CIA, à Washington.

Le général Cau explique que les Américains lui confiaient des subventions de l'ordre d'un million de dollars par an. Son rôle était de coordonner les activités des différents ministères et de consacrer ces sommes à la construction d'hôpitaux, d'écoles, et à l'amélioration des techniques de pêche et d'agriculture.

"Nous tentions d'améliorer les conditions de vie des Vietnamiens" affirme-t-il "et sans l'aide américaine, rien n'aurait été possible."

"CORDS n'avait rien à voir avec la CIA" affirme le général. "Je ne sais pas pourquoi ils ont nommé un homme de la CIA pour s'occuper de développement rural", continue-t-il.

Au Vietnam, William Colby fut l'une des principales éminences grises de ce qu'il fut convenu d'appeler le Plan

de Pacification, dont le but était la poursuite et l'élimination des éléments communistes du Front de libération ou des "terroristes" Vietcong infiltrés au Sud-Vietnam.

L'une des phases de ce plan, l'Opération Phoenix, a fait, de l'aveu même de Colby, plus de 20,000 victimes. Une autre, "Hameaux Stratégiques", s'est soldée par le déracinement et la relocalisation de centaines de milliers, voire de millions, de paysans sud-vietnamiens.

Le général Cau affirme qu'il n'avait rien à voir avec ces opérations de sécurité, et qu'il entraînait en scène avec ses projets de développement et de reconstruction, seulement après que les régions eurent été "pacifiées" et nettoyées des éléments communistes qui s'y activaient. "Les tâches policières relevaient directement du premier ministre" affirme-t-il.

Le fait, cependant, que le principal responsable américain de ce programme d'extermination des forces communistes sud-Vietnamiennes ait aussi été le responsable du développement rural de ce pays jette une certaine lumière sur l'ampleur du rôle qu'a joué l'agence américaine d'espionnage au cours de cette guerre et des moyens dont elle disposait.

Plusieurs spécialistes américains considèrent que, d'une manière ou d'une autre, le général Cau a dû se plier au jeu de la CIA, en relocalisant les paysans en fonction de critères stratégiques de sécurité plutôt que d'efficacité agraire.

M. Cau nie simplement ces allégations.

Au camp de l'île de Guam

Le général Cau affirme avoir été évacué de Saigon avec les membres

de sa famille quelques heures seulement avant la passation des pouvoirs aux mains des communistes le 30 avril dernier.

Il s'est retrouvé au camp pour réfugiés de l'île de Guam, où les autorités américaines le chargèrent des formalités d'accueil aux nouveaux arrivants, qui ne cessaient d'affluer. Des rumeurs, toujours persistantes, se sont mises à circuler voulant que le général ait vendu, pour son propre profit, les tentes, couvertures et autres pièces de matériel que les Américains l'avaient chargé de distribuer aux réfugiés.

Le général nie. "On m'a confié cette responsabilité parce que l'Américain qui en était chargé était complètement écoeuré" explique-t-il. "Les Vietnamiens sont des gens curieux. Ils ne sont jamais satisfaits, ils ne cessent

de Voir GENERAL, page A 6

La querelle du câble

Québec entre dans la ronde des procédures

par Daniel L'HEUREUX  
envoyé spécial de LA PRESSE

RIMOUSKI — La querelle du câble entre Québec et Ottawa, qui s'est concrétisée avec une acuité particulière en fin de semaine à Mont-Joli, se poursuit maintenant sur le terrain judiciaire où on assiste à une multiplication des procédures.

Le gouvernement du Québec est entré dans la ronde hier en demandant lui-même une injonction interlocutoire et permanente contre le câblodistributeur François Dionne, de Matane, pour forcer ce dernier, qui détient, en plus de son permis fédéral du CRTC, un permis de la Régie québécoise des services publics, d'entreprendre sans délai la construction et l'exploitation du service de câblodistribution sur le territoire qui lui a été attribué. Si le Québec obtient l'injonction — qui sera présentée demain matin devant un juge de Rimouski — et que M. Dionne ne s'y conformait pas, il encourrait le risque d'être accusé d'outrage au tribunal.

M. Dionne, qui est le câblodistributeur défendu par le gouvernement fédéral, entend lui aussi signifier ce matin même une requête d'injonction permanente contre son concurrent, les "Est", dont le président est M. Raymond D'Auteuil, pour que ce dernier cesse de transmettre des émissions par câble, ce que le groupe D'Auteuil entend maintenant en mesure de faire grâce à l'antenne du ministère québécois des Communications, M. Dionne, qui est président de Câblotélévision Bas-Saint-Laurent, a allégué évidemment que son concurrent fait de la câblodistribution sur le territoire qui lui a été concédé par le CRTC. D'une source informée dans les milieux juridiques, il semble cependant que cette requête ne saurait être plaidée, au mieux, avant l'automne.

Le groupe de M. D'Auteuil a lui-

même mandaté ses procureurs pour contester le mandat de perquisition émis vendredi dernier en même temps que la Gendarmerie royale apposait des scellés sur les fils de Québec Téléphone reliant l'antenne réceptrice au câble coaxial qui devait alimenter les Entreprises de câblodistribution de l'Est. Le mandataire ferait valoir que l'émission du mandat de perquisition n'a pas été obtenu selon les règles particulières qui s'appliquent à cette procédure.

Le gouvernement fédéral, ou plus particulièrement son ministère des Communications, a délégué à Rimouski un avocat, Me Gilbert Milville-Deschênes, mais ce dernier se refuse à tout commentaire sur les procédures qu'Ottawa pourrait à son tour tenter. Il se refuse même à confirmer que le gouvernement fédéral ait tenté lundi d'obtenir un mandat de perquisition sur la propriété des Entreprises de câblodistributions de l'Est.

Selon une nouvelle que la station régionale de Radio-Canada avait diffusée, le ministère fédéral des Communications aurait en effet tenté lundi, mais en vain, d'obtenir un mandat de perquisition contre le groupe D'Auteuil. Dans les milieux juridiques de Rimouski intéressés à la querelle du câble, on admet avoir "entendu parler" de telles procédures mais personne ne sait devant quel juge ou quels juges elles auraient été tentées. Les parties adverses n'ont pas été prévenues de telles procédures et il était mystérieusement impossible d'en obtenir une confirmation officielle.

Mais cela ne semble pas faire de doute que le gouvernement fédéral pourrait avoir recours à de nouvelles procédures pour mettre fin aux activités du groupe de M. D'Auteuil qui, dans l'optique du ministère fédéral des Communications, fonctionne dans

l'illégalité puisqu'il n'a pas de permis du CRTC.

Sans fournir de précisions, M. Dionne avoue que des requêtes ont été présentées et refusées mais il ajoute, sans en dire plus, "qu'il n'en sera pas nécessairement toujours ainsi".

Si jamais les procureurs du gouvernement fédéral réussissaient à obtenir ce matin même un mandat de perquisition contre le groupe D'Auteuil, ils réserveraient une cinquième surprise au ministre Jean-Paul L'Allier qui,

accompagnés de journalistes parlementaires, se rend aujourd'hui à Mont-Joli pour livrer sur place sa position dans la querelle du câble.

Comme on peut l'imaginer, le ministre, qui se rend à Mont-Joli pour "soutenir" politiquement l'antenne qu'il a prêtée au groupe D'Auteuil, perdrait singulièrement la face si l'antenne du ministère québécois était déjà rendue inopérante à son arrivée.

Pour l'instant, l'antenne du ministre ne semble cependant pas en dan-

ger bien qu'on ait demandé aux agents de la Sûreté du Québec de lui accorder une surveillance discrète: les policiers n'y sont pas affectés en permanence mais patrouillent la région de Mont-Joli en lui accordant une attention particulière.

Quant à M. Dionne, il confiait hier à LA PRESSE que la venue à Mont-Joli du ministre L'Allier ne l'impressionne guère: "Des morveux qui veulent faire l'indépendance en dentelle à \$40,000 par année, j'en ai déjà vus. Il

(le ministre) va aller jouer dans son carré de sable. Quand on a un père qui s'est présenté pour le Bloc populaire, on n'a pas de leçon de nationalisme à recevoir de lui", a dit le câblodistributeur appuyé par Ottawa.

M. Dionne, qui, en vertu de l'ordonnance de la Régie, devait câbler la région de Matane pour le 15 juin, admet qu'il n'a encore rien fait, attendant manifestement l'aboutissement de la querelle juridique Ottawa-Québec.

Une solution politique préférable à des "chinoiseries juridiques"

— L'Allier

par Cyrille FELTEAU

Ce n'est pas par des chinoiseries juridiques poursuivies jusqu'en Cour suprême que Québec et Ottawa régleront leurs conflits de juridiction en matière de communications. Dans ce domaine très complexe, la seule et unique solution ne peut être que politique, en tenant compte des conditions et des besoins actuels de la population de chaque province, de chaque région.

S'accrocher, comme le fait Ottawa présentement, à une constitution vieille de 100 ans, donc qui ne pouvait prévoir les circonstances et les exigences actuelles, ne peut que retarder indéfiniment le règlement du problème, en l'aggravant.

C'est ainsi que le ministre québécois des Communications, M. Jean-Paul L'Allier, a répondu hier aux questions des journalistes sur le différend entre Ottawa et Québec à propos des permis

d'exploitation accordé par Québec aux "Entreprises de câblodistribution de l'Est", à Mont-Joli, et dont le CRTC conteste la validité.

Hier, à Montréal, le ministre fédéral des Communications, M. Gérard Pelletier, s'est dit confiant que les tribunaux confirmeront la juridiction du gouvernement fédéral sur la câblodistribution. "Personne ne peut exploiter un service de câblodistribution sans un permis du CRTC", a réaffirmé M.

Pelletier, convaincu que le propriétaire des Entreprises de l'Est à Mont-Joli, M. Raymond D'Auteuil, savait très bien qu'il violait la loi lorsqu'il a décidé de s'installer sur une franchise déjà accordée à un concurrent par le CRTC.

Pour M. L'Allier, qui s'est entretenu avec les journalistes après son allocution à l'assemblée annuelle de l'Association canadienne des entreprises de télécommunications (ACET), l'important, c'est d'abord le service à la population. "Cette dernière, dit-il, se préoccupe fort peu des chinoiseries juridiques et des querelles de juridiction entre Québec et Ottawa. Ce qui l'intéresse, c'est d'avoir un bon service de câblodistribution à des prix raisonnables, sans attendre des années.

Selon lui, l'aire desservie par les Entreprises de l'Est ne correspond pas à celle que le CRTC a accordée à M. François Dionne et que, de toute façon, il est loin d'être prêt à exploiter. M. L'Allier a répété qu'une entente, qu'une solution politique serait de beaucoup préférable à ces recours aux tribunaux qui, d'instance en instance, peuvent trainer les parties pendant des années, à un coût exorbitant, vers des règlements toujours contestables puisqu'ils ne reposent pas sur la réalité des choses, en 1975, et, à plus forte raison, des années qui viennent.

— Charron

La folie fédérale-provinciale a porté de nouveaux fruits

de notre bureau de Québec

QUEBEC — "La folie fédérale-provinciale des communications a porté de nouveaux fruits", a déclaré hier M. Claude Charron, commentant à l'Assemblée nationale l'épreuve de force engagée à Mont-Joli entre les deux paliers de gouvernement en matière de câblodistribution.

En l'absence du ministre québécois des Communications, M. Jean-Paul L'Allier, le député de Saint-Jacques a demandé au leader des ministériels, M. Gérard-D. Lévesque, ce que le gouvernement du Québec entend faire devant "l'immission d'un autre gouvernement dans nos affaires".

"Le fédéralisme des communications a prouvé sa rentabilité une fois de plus", a ironisé M. Charron, en soulignant que le gouvernement fédéral a envoyé sa police sceller les installations d'un téléopérateur autorisé par la Régie des services publics du Québec.

"Je suis moi-même fort surpris de la tournure des événements", a répondu M. Gérard-D. Lévesque, qui est également ministre des Affaires intergouvernementales.

M. Lévesque s'est refusé à tout autre commentaire, expliquant qu'il n'avait pas eu le temps de discuter de la question avec M. L'Allier.

Le député Charron, critique attitré du Parti québécois dans le dossier des communications, a alors demandé au ministre de la Justice s'il est vrai que le ministère des communications a fait appel à la Sûreté du Québec pour protéger ses propres installations contre l'intervention de la police fédérale.

M. Choquette a répondu qu'il n'en savait rien.

A l'extérieur de la Chambre, M. Charron a déploré l'absence du ministre Jean-Paul L'Allier et l'a accusé de "s'échapper quand la soupe devient chaude".

Le porte-parole péquiste a d'autre part exhorté M. L'Allier à faire respecter la loi québécoise des communications, votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale, et qui affirme que

la câblodistribution est de juridiction québécoise.

Mais M. Charron s'est dit sceptique, parce que, a-t-il expliqué, "M. L'Allier est reconnu pour être un peu vacillant. C'est un homme de l'éternelle attente".

"On va bien voir, a-t-il ajouté, si M. L'Allier va plier devant l'autorité d'un gouvernement étranger en cette matière, ou s'il va faire appliquer les lois de l'Assemblée nationale".

LA METEO

Un creux barométrique important s'est établi à l'ouest de la province déjà depuis plusieurs jours. Il s'étend du nord de la Baie James vers le sud-ouest des Grands Lacs. Sur la majorité de nos régions il crée un flux assez intense du sud et ainsi nous apporte de l'air chaud et humide principalement dans le sud-ouest. Bien que le nord se maintienne nuageux et parsemé d'averses, le sud n'est pas aussi humide et on peut même y voir le soleil la plupart du temps puisque l'apport d'humidité y est plus faible dans les couches moyennes de l'atmosphère.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum : 17 — Maximum : 25 Ensoleillé avec des passages nuageux et possibilité d'averses	Chaud, humide et risque d'orages

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	15	22	Nuageux et averses	Ciel var., poss. averses
Outaouais	17	25	Ensoleillé, pass. nuag.	Chaud, humide, orages
Laurentides	15	22	Nuageux et averses	Ciel var., poss. averses
Cantons de l'Est	13	25	Ensoleillé, pass. nuag.	Chaud, humide, orages
Québec	15	23	Nuageux et averses	Ciel var., poss. averses
Rimouski	14	20	Nuageux, poss. averses	Nuageux et averses
Lac-Saint-Jean	15	23	Nuageux et averses	Nuageux, poss. averses
Baie-Comeau	12	20	Nuageux, poss. averses	Nuageux et averses
Sept-Îles	12	20	Nuageux, poss. averses	Nuageux et averses
Gaspé	14	20	Nuageux, poss. averses	Nuageux et averses

au Canada

	Aujourd'hui	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	9	18
Alberta	Averses	8	15
Saskatchewan	Averses	8	21
Manitoba	Ensoleillé	8	20
Ontario	Ensoleillé	—	—
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	10	27
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	10	15
Île-du-Prince-Édouard	Ensoleillé	12	22
Terre-Neuve	Averses	8	18

si vous partez

Aux États-Unis			
	Min.	Max.	
New York	23	28	Chicago
Washington	21	31	San Francisco
Boston	20	27	Los Angeles

Vers les capitales

Paris	15	Moscou	29	Hong Kong	25
Londres	17	Stockholm	18	Lisbonne	19
Rome	23	Tokyo	24	Sydney	11
Berlin	21	Athènes	28	Tunis	20
Amsterdam	14	Casablanca	20	Vienne	18
Bruxelles	15	Genève	12	Varsovie	19
Madrid	21	Le Caire	32		

Vers les plages

Acapulco	22	Bermudes	24	Nassau	33
Mexico	13	Barbades	26	Rio de Janeiro	24

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7 rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Copier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 — Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE	
Livraison à domicile: Lundi au samedi	\$1 40	REDACTION	874-7272
Lundi au vendredi	\$1 25	EDITORIAL	874-7070
Samedi seulement	0 50*	PROMOTION	874-7030
		RELATIONS DE-TRAVAIL	874-7100
			874-7383
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE		PÉTITES ANNONCES (annonces rigides)	
Nombre de semaines		Commandes	874-7111
par porteur:	13 26 52	du lundi au vendredi, 9h à 17h	
Lundi au samedi	\$16 80 \$33 60 \$67 20	874-7205	
Lundi au vendredi	\$15 00 \$30 00 \$60 00	Pour changer ou annuler	
Samedi seulement*	\$13 00 \$26 00	du lundi au vendredi, 9h à 16 30h	
		GRANDES ANNONCES	
		Détailants	874-7300
		National, Tele-Press, Vacances, voyages	874-7306
		Carrières et professions, nominations	874-7320
		COMPTABILITÉ	
		Grandes annonces	874-6892
		Petites annonces	874-6901

\* Minimum de 26 semaines  
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h 30 (Samedi, 9h à 16h).  
874-6911

VACANCES

au CAMP DE LA SALLE

Lac Rouge, Saint-Alphonse de Joliette

Garçons et fillettes

Places libres:  
— 20 places, du 13 au 24 juillet.  
— 30 places, du 27 juillet — 15 août  
— Quelques places d'une semaine.

Pour renseignements:  
150, rue de Normandie, Longueuil  
Téléphone: avant le 28 juin 674-3151  
après le 29 juin 883-9919

ANGLAIS - ESPAGNOL ALLEMAND COURS DE CONVERSATION à partir de

\$75 LPS®

LANGUE POWER SYSTEMS  
Étage F, Place Bonaventure 878-2821  
Reconnu par le Ministère de l'Éducation  
Permis no 749766 (Cult. + personnel)

Nous faisons cette réduction... à vous de faire le reste!!

DÈS MAINTENANT!  
RÉDUCTION DE \$100 CHEZ VICTANNY

VOUS ÉPARGNEZ \$100

à l'achat d'une adhésion régulière!  
Nous faisons cette réduction... pour qu'il vous soit plus facile

de faire le reste!  
VOUS ÊTES NOTRE INVITÉ. PROFITEZ D'UNE VISITE D'ESSAI GRATUITE



VIC TANNY CLUB DE SANTÉ / MISE EN FORME

8 CLUBS DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL — Communiquez avec le club le plus près de chez vous			
Place Bonaventure	866-3992	Longueuil, Place Desormeaux	651-7770
Centre commercial Rockland	341-3810	Montreal-Nord, Place Bourassa	326-8240
Centre commercial Côte-Saint-Luc	482-7415	Ville LaSalle, Place Newman	366-8080
Chomedey, 1278, boul. Labelle	687-1916	Mail West Island	683-2130

CLUBS ET CLUBS AFFILIÉS À TRAVERS LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS



Découper et utiliser ce coupon de valeur

VIC TANNY CLUBS DE SANTÉ MISE EN FORME  
CARTE D'INVITÉ VISITE D'ESSAI GRATUITE  
Cette carte vous donne droit à une visite d'initiation gratuite dans le monde merveilleux des clubs de santé mise en forme Vic Tanny, comprenant tous les avantages du gymnase et du Spa (sauf les massages), sans frais ni obligation aucune.  
NOM .....  
INVITÉ PAR .....  
AUTORISATION OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE  
VALEUR \$5

# Pratt & Whitney: il y aura recensement

par Jules BELIVEAU

La compagnie Pratt & Whitney (ex-United Aircraft) et le syndicat de ses employés toujours en grève ont annoncé hier qu'ils avaient accepté de mettre temporairement en veilleuse la question litigieuse du délai de retour au travail advenant la fin du conflit afin de permettre le déroulement tant espéré par la compagnie du recensement des grévistes.

C'est apparemment grâce au retour "par la porte d'en arrière" du comité dit des citoyens éminents, qui s'étaient absentes du dossier pendant à

peine quelques jours, et à la suite d'une rencontre qui a eu lieu lundi entre les dirigeants du syndicat et le ministre du Travail Jean Cournoyer qu'est survenu ce nouveau redéblo-cage — le dernier de la série — dans les difficiles relations entre la Pratt & Whitney et ses irréductibles employés-grévistes.

On sait que les pourparlers entre les deux parties, qui ne se déroulaient plus depuis belle lurette que par personnes interposées — le ministre du Travail et ses aides s'y étant à peu près tous essayés, en plus du Premier ministre lui-même — avaient conduit

la semaine dernière à un cul-de-sac en apparence encore plus profond que les précédents: cette fois, c'était sur le sens — à moins que ce ne fût sur le contenu — d'une déclaration de M. Robert Bourassa que les grévistes et les dirigeants de la compagnie ne s'entendaient plus.

Plus clairement, si l'on peut dire, le nouveau cul-de-sac reposait, pour les uns, sur le refus du syndicat d'accepter le refus de la compagnie de reprendre tous les grévistes dans les 15 jours suivant la fin de la grève et,

pour les autres, sur le refus de la compagnie d'accepter le refus du syndicat de voir le retour au travail se prolonger sur une plus longue période.

Et sans entente sur la durée du retour au travail des grévistes, il ne pouvait être question pour le syndicat d'accepter que soit effectué le recensement réclamé par la compagnie.

Mais après la dernière intervention du comité neutre dirigé par le vicaire général du diocèse de Montréal, Mgr Jean-Marie Lafontaine, faite d'une rencontre avec le syndicat lundi soir et d'une rencontre avec la compagnie

hier après-midi, les choses ne sont plus ce qu'elles étaient. Puisqu'un recensement, il y en aura un.

C'est enfin tant mieux, laissent entendre avec une étonnante unanimité les deux parties impliquées dans le conflit, qui ajoutent: "Tout le monde y verra plus clair".

Le recensement en question, qui devrait établir qui des grévistes désire retourner au service de la compagnie et dresser la liste de ceux qui accepteraient de plein gré diverses formules mitoyennes — retour au travail précédé d'un congé sans solde ou

d'une période de vacances payées, cours de recyclage avec promesse d'avancement, mise à la retraite prématurée avec compensation pour pertes financières encourues, etc. — aura lieu "dans les plus brefs délais".

Ce qui veut dire, pour le syndicat, que le recensement pourra avoir lieu dans une dizaine de jours, au plus tôt le jeudi et le vendredi suivant la fête de la Saint-Jean-Baptiste.

D'ici là, c'est au comité des citoyens éminents qu'il appartient de préparer les questionnaires qui seront soumis aux grévistes.

## CSN: \$4.5 millions de plus par année

par Pierre VENNAT

En obligeant ses 176,100 cotisants à verser l'équivalent d'une heure de salaire par mois à son fonds de grève, la CSN collectera \$2.5 millions de plus par année que si elle avait augmenté les cotisations au fonds de grève de \$1 par membre par mois, comme il avait d'abord été prévu.

En fait, ce sont des revenus de \$4.5 millions de plus par année que s'appropriera le fonds de grève, si la recommandation du conseil confédéral et de l'exécutif de la CSN est adoptée par le congrès spécial des 11, 12 et 13 juillet, ce qui n'est toutefois pas certain.

Pour tous les membres de la CSN, sauf les 12,000 membres de la Fédération du Commerce et les 1,500 du Secteur textile-vêtements-chaussures, il s'agit d'une hausse moyenne supérieure à \$1 par mois.

En effet, tous les syndiqués de la CSN, quel que soit leur salaire, versent actuellement \$2.43 par mois au fonds de grève, indépendamment des autres montants qu'ils peuvent verser en cotisations à leur syndicat, fédération, conseil central ou à la centrale elle-même.

Le taux horaire moyen du membre de la CSN ayant été établi à \$4.45, il s'agit donc d'une hausse de \$2.02 par membre par mois qui entrera dans les coffres de la centrale, selon les estimés "très conservateurs" dit-il du directeur du Service de la comptabilité de la CSN, Gilles Beaulieu.

Mais il s'agit, doit-il préciser, de "taux horaires pondérés". Et Beaulieu s'empresse à trouver une équivalence "en pourcentage" au taux horaire, de façon à faciliter la tâche aux employeurs, qui y perdraient leur latin s'ils devaient essayer de trouver le taux horaire de tous les syndiqués, ceux-ci dans bien des cas étant payés à la semaine et même au mois.

Ce taux en pourcentage, "qui reviendra au même montant", estime le comptable de la CSN, tiendra compte également du nombre d'heures travaillées par chacun, certains syndiqués travaillant 40 heures et même davantage par semaine et d'autres seulement 32 heures.

Enfin, toujours selon ses estimés "conservateurs", M. Beaulieu croit que la CSN, qui établit ses estimés budgétaires pour une moyenne de 2,600 grévistes par semaine, pourrait, grâce à ces revenus accrus, en supporter jusqu'à 4,600 en moyenne l'an prochain, sans hausser les cotisations, en leur versant des prestations de \$50 par semaine pour un gréviste marié et \$30 pour un célibataire.

Il s'agit, bien sûr, de grévistes "subventionnés". En effet, des 5,611 grévistes enregistrés officiellement à la CSN cette semaine, seulement 4,000 sont subventionnés, les autres ayant des cotisations et étant inadmissibles selon les nouveaux règlements plus sévères votés en décembre dernier.

Si l'on montait la cotisation exigée à l'équivalent d'une heure et quart de travail par mois, les chiffres "conservateurs" de M. Beaulieu indiquent que dès 1976, on pourrait subventionner, avec les prestations actuelles, une moyenne hebdomadaire de 4,000 grévistes et, si l'on exigeait 1 heure et demie de cotisation par mois, 7,500 grévistes par semaine.

Comme les syndiqués de la CSN versent, mensuellement, un montant de \$2.43 actuellement pour leur fonds de grève, voici quelle serait la hausse moyenne mensuelle, selon les fédérations:

Secteur textile-vêtement-chaussure: 32 cents; Fédération du Commerce: 58 cents; Affaires sociales: \$1.32; Services Publics: \$1.32; Bâtiment et Bois: \$2.57; Métallurgie: \$2.57; Métallurgie: \$2.57; Pâtes et Papier et Forêt: \$3.57;

Communications: \$3.57; Enseignants: \$3.57; Professionnels, salariés et Cadres: \$5.57.



Lachine: de petites rues, de vieilles maisons plus ou moins bien réparées mais qui conservent leur air de maisons de village. Ce caractère, les autorités municipales entendent le renforcer par un vaste programme de restauration.

## On va faire revivre le Vieux Lachine et les berges du canal

par Jacques BENOIT

Le maire de Lachine M. Guy Descary, a dévoilé hier la maquette d'un vaste plan de restauration du Vieux Lachine et d'aménagement des berges du canal auquel Lachine a donné son nom.

Complexe, des plus ambitieux, ce projet vise à l'embellissement du quartier le plus vieux de la ville — le quartier Remy ou Vieux Lachine — ainsi qu'à la mise en valeur de la zone du canal, dont les virtualités, au dire des autorités municipales, sont très grandes des points de vue historique, touristique et récréatif.

Le projet, dont la réalisation demandera de cinq à 10 ans, coûtera aux trois gouvernements — municipal, provincial et fédéral — dans les 40 millions de dollars... si jamais Lachine obtient l'assentiment des deux autres, ce qui, selon M. Descary, est déjà chose faite, en principe, en ce qui regarde l'aménagement des berges du canal, que financerait en entier le gouvernement fédéral.

"La désintégration du milieu"

En fait, c'est un véritable plan d'urbanisme qu'a rendu public, hier, le maire de Lachine. Plan des plus nécessaires, d'après M. Descary, puisque, depuis la fermeture du canal, en 1959, à la suite de la mise en service de la Voie maritime, le Vieux Lachine dépérit et se vide graduellement de ses habitants, qui, de 8,814 qu'ils étaient en 1966, ne sont plus que 7,565 aujourd'hui.

"Quel est l'effet de ce geste (la fermeture du canal) sur les populations riveraines?" souligne en effet le maire Descary dans son introduc-

tion au plan d'urbanisme. Une impression d'abandon, de rejet même, diminue la vigueur de la vie sociale. Le développement industriel est entravé, de nombreux commerces qui approvisionnaient les bateaux sont fermés, le personnel employé aux écluses et à l'entretien du canal vit dans l'inquiétude.

"Bref, l'apathie s'empare des gens et il en résulte la désintégration, du milieu tant humain que matériel."

Soucieux de justifier son diagnostic, le maire, hier, a fait faire le tour du Vieux Lachine, par autobus, aux représentants de la presse. Le diagnostic est juste, de toute évidence: riche de parkings, de stations-services et de toutes sortes de commerces hétéroclites, le Vieux Lachine, malgré son caractère — attachant — de village, a visiblement besoin d'un solide coup de balai.

"Une certaine ferveur"

Le projet proposé par la municipalité est considérable et comprend, en tout, 25 programmes, dont, notamment:

Le long du canal

- l'aménagement complet des berges et la création d'un grand parc sur la jetée extérieure (face à Lachine, il y a, en fait, trois canaux, la jetée extérieure, parallèle à la rive, étant la plus éloignée de la terre; on est actuellement à agrandir la jetée par des travaux de remblai, qui porteront ses dimensions à un mille et demi de long par 800 pieds de large);

- la restauration et la mise en valeur du petit canal, soit le plus rapproché de la rive et le plus ancien;

- la construction d'un port de plaisance;

- la construction d'un complexe récréatif.

Dans l'ensemble du quartier:

- la création de parcs et de places publiques à l'usage exclusif des piétons;

- la création d'une zone historique qui permettra de sauver et de restaurer les bâtiments anciens;

- la restauration d'environ 1,300 logements;

- la construction de trois complexes d'habitation qui comprendraient environ 1,100 logements.

Toutes choses qui, selon le maire, ne peuvent se faire sans "une certaine faveur populaire" et la participation des gouvernements fédéral et du Québec, et, de même, de l'entreprise privée.

Sur ce point, a précisé M. Descary en substance, il n'est pas question que l'entreprise privée dicte ses volontés à la municipalité — ce sera cette dernière qui déterminera les règles du jeu. Par exemple, a-t-il souligné à ce sujet, est exclue la construction d'immeubles à grande hauteur ainsi que celle d'immeubles d'habitation le long des berges, d'où, chose rare dans les environs de Montréal, on a une vue remarquable sur le Saint-Laurent et le lac Saint-Louis.

## Il a fallu 9 ans pour concevoir une législation sur la charogne

par Conrad BERNIER

Si on a pris près de neuf ans pour accoucher d'une législation susceptible d'assurer, désormais, un contrôle permanent et efficace du marché de la charogne dans la Belle province, c'est tout simplement parce qu'il existait de trop nombreuses "écoles de pensée" au sein du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation!

En d'autres termes, si le commerce de la viande impropre à la consommation humaine a pu opérer et proliférer à ciel ouvert, au Québec, pendant plus de dix ans, c'est, bien sûr, la faute de tous ces charognards voraces qui révaient de revenus additionnels, mais c'est aussi la faute de tous ces fonctionnaires — inspecteurs, médecins vétérinaires, conseillers juridiques, conseillers spéciaux, sous-ministres — qui, d'une part, s'efforçaient de penser une législation parfaite, mais qui, d'autre part, ne réussissaient pas à s'entendre sur son contenu.

On savait déjà, grâce à l'écrivain français Georges Courteline, qu'un ministre est "un endroit où ceux qui partent à l'avance croissent dans l'ascenseur ceux qui arrivent en retard", mais comment aurait-on pu imaginer qu'un ministre, surtout au Québec, pouvait, à l'insu de toute la population, souffrir d'une surabondance de matière grise?

C'est pourtant ce qu'a affirmé, hier, devant la CECO, l'un des sous-ministres adjoints du ministère de l'Agriculture du Québec, M. Camille Julien, médecin vétérinaire.

Celui-ci était visiblement ravi d'apprendre, hier, aux commissaires Dionne, Dutil et Cordeau, que cette guerre des cerveaux a tout de même eu un dénouement heureux puisque la nouvelle législation, qui entrera en vigueur dans une trentaine de jours, est maintenant prête.

Au dire du sous-ministre, qui n'a pas nié, finalement, la longueur et les difficultés de l'accouchement, le bébé est beau et il a déjà toutes ses dents! "C'est une législation parfaite", a-t-il affirmé. Pour ajouter aussitôt avec aplomb à l'adresse des commissaires: "Et c'est exclusivement notre oeuvre! Les travaux de la Commission n'ont pas compté dans l'élaboration de cette législation!"

Les commissaires Dutil, Dionne et Cordeau ont encaissé sportivement la remarque du témoin avant de riposter avec le sourire: "Avouez, tout de même, que certaines révélations faites depuis un mois, devant la CECO, ont vraisemblablement aidé à provoquer l'accouchement!" Le témoin a souri.

De l'aveu du sous-ministre Camille Julien, le ministère de l'Agriculture savait qu'on commercerait de la charogne dans la Belle province, mais il ne croyait pas à l'existence d'une "pègre" des viandes impropres à la consommation.

Les commissaires, qui s'étonnent des propos du témoin, lui rappellent que des mémoires établissant "une situation d'urgence" dans plusieurs régions importantes du Québec au chapitre du commerce de la charogne sont parvenus au ministère de l'Agriculture en octobre 1972, puis en mai et en juin 1973, et lui demandent s'il en avait alors pris connaissance.

Le sous-ministre avoue qu'il avait lu ces rapports. Mais, à son avis, aucun d'eux ne démontrait clairement la gravité de la situation.

"C'était de bonne guerre pour les chefs de service, explique-t-il, d'utiliser des termes percutants comme "situation désastreuse", "situation d'urgence" ou "pègre de la viande", mais ce n'était pas suffisant pour convaincre les autorités" de donner suite à leurs requêtes. Quand ces fonctionnaires veulent quelque chose, ils parlent toujours de situations désastreuses! De toute façon le ministère avait des priorités. Le lait, par exemple, était une priorité sur la viande. De toute

façon, on ne pensait pas qu'il existait des réseaux de charognards!"

Nommé sous-ministre en 1970, le Dr Camille Julien reconnaît que la surveillance des usines d'équarrissage d'animaux morts ou incurables était, en fait, inadéquate depuis longtemps. Il admet aussi qu'il aurait fallu plus que quatre inspecteurs pour visiter les usines d'équarrissage et les encans des douze régions agricoles du Québec.

"Quand on demande du personnel, dit-il, il faut prouver qu'on en a vraiment besoin. Moi, je pensais qu'il valait mieux penser une législation valable avant d'embaucher du personnel additionnel. J'avais aussi dans la tête de confier à la Sûreté du Québec la surveillance des usines d'équarrissage d'animaux morts ou incurables. Je crois que cette surveillance aurait été efficace. Pourquoi pas? La CECO utilise des policiers. Qu'est-ce que la CECO aurait réussi, jusqu'ici, sans l'aide des policiers? Quoi qu'il en soit, j'ai toujours désiré la disparition des usines d'équarrissage!"

Le président Dutil riposte aussitôt: "Bien sûr! Les policiers ont aidé notre commission. Mais les inspecteurs Roland Brind'Amour et Jacques Boulet, qui vous avaient remis, en juin 73, un rapport précis et alarmant relatif au commerce clandestin de la charogne, ont été aussi, pour la CECO, des collaborateurs extrêmement précieux. Avant d'être nos collaborateurs, ces deux inspecteurs, qui étaient effectivement les seuls à connaître la véritable situation du commerce de la charogne pour l'ensemble des régions agricoles du Québec, ont tout de même été vos collaborateurs! Pourquoi n'avez-vous pas pris leur rapport au sérieux? Qu'est-ce qu'il aurait fallu faire pour vous alerter?"

Le témoin rétorque: "On s'arrachait le cœur à penser une législation parfaite. Et ça n'a pas été facile vous savez, de fusionner les écoles de pensée!"

Le Dr Claude Bergeron, qui avait précédé le sous-ministre Julien à la barre des témoins de la CECO, a pour sa part affirmé qu'il eût fallu plus que quatre inspecteurs pour surveiller les 58 usines d'équarrissage d'animaux morts qui existent toujours au Québec. A son avis, 15 usines d'équarrissage suffiraient pour la province. Il faudrait, cependant, tripler le nombre d'inspecteurs.

"Tout le monde, savait, dit-il, que la charogne se vendait; beaucoup de consommateurs ont porté plainte au cours des années 72, 73 et 74; tout le monde savait que les inspecteurs n'étaient pas assez nombreux et que les encans d'animaux opéraient sans surveillance. Depuis août 1972, on a réussi, malgré tout, à saisir plus de cinquante tonnes de charogne!"

### 'Jobbers' demandés

pour la vente de l'écusson officiel des Jeux Olympiques de 1976



Montréal 1976

Distributeur officiel pour la Province de Québec, la France, l'Italie et la Belgique.

Les Ecussons Universels Inc. Universal Crests Inc.

210 St-Jean, Longueuil, Qué. (514) 527-3606 • 670-5510

### SANDWICHES ASSORTIS POUR VOS RÉCEPTIONS DE BUREAU OU À LA MAISON

Nous vous fournissons de délicieux hors-d'œuvre chauds et froids, canapés, bouchettes, plateaux de celeri et olives, plateaux de fromage, plateaux de viandes. A prix raisonnables.

48 SANDWICHES cocktail frais du jour \$4.50 la bte



Nous livrons partout à Montréal 844-3901

EGROIDS 4075 RUE SAINT-DENIS

# Quand on regarde passer les trains

La nouvelle politique des transports, dont les grandes lignes viennent d'être révélées par le ministre, l'honorable Marchand, ne suscite pas un enthousiasme excessif. Les réactions de l'Opposition sont, comme il se doit, nettement négatives. Dans la collection des commentaires venant d'autres milieux, les épines restent, pour l'heure, plus abondantes que les roses.

A cette déception les circonstances apportent des explications plausibles. L'honorable Marchand ayant lui-même parlé de gâchis pour décrire l'état des transports au Canada, il restait assez naturel qu'on attende du ministre, à la première occasion, un redressement spectaculaire de la situation. Or, au jugement de plusieurs, le gouvernement n'offre vraiment pas une politique nouvelle mais une réédition du catalogue inépuisable des problèmes qui attendent leurs solutions. En outre, les rumeurs persistantes prêtant au ministre l'intention d'exercer ses talents ailleurs que sur la scène politique ont peu pour convaincre les sceptiques que le gouvernement auquel appartient M. Marchand est décidé à mettre de la chair sur l'ossature dont on connaît maintenant le profil général.

Si les documents déposés lundi ne sont pas l'expression d'une politique étudiée dans les moindres

détails, il ne demeure pas moins vrai qu'il s'en dégage une orientation et que cette orientation s'inspire du bon sens.

La nouvelle philosophie des transports tourne le dos à une époque révolue, au laisser-faire, à une concurrence effrénée qui n'est plus de mise. Elle appelle l'intervention, à titre indicatif à tout le moins, des pouvoirs publics dans un secteur qu'on a laissé croître volontairement sans balises. C'est pourquoi il est proposé que certains pouvoirs appartenant à la commission des transports soient récupérés par le ministre lui-même. Ce n'est pas encore une révolution historique!

Le pays ne peut pas se passer plus facilement d'une politique des transports que d'une politique de l'énergie. Il faut des carburants pour les moteurs des automobiles, des autobus, des locomotives, des avions, des navires.

Une fois de plus, la technique aura devancé les hommes politiques. Les chemins de fer ont vite mesuré les retombées de la crise du pétrole. Si bien qu'au moins une des grandes compagnies a immédiatement mis à l'étude un programme d'électrification d'une partie de son réseau, dans les espaces à grande densité de population, pour des raisons reliées au renchérissement des prix du pé-

trole. (Une autre considération, de nature hautement technique, entre en ligne de compte mais dépasse le cadre de notre propos).

Puisqu'on parle ici des trains, faut-il les supprimer? Le train a ses défenseurs acharnés et ses partisans convaincus, et je ne suis pas persuadé que ce parti pris s'explique uniquement par une sorte de romantisme. Dans beaucoup de pays très modernes, le chemin de fer connaît une expansion nouvelle.

Quoi qu'il en soit, il ne suffit pas de regarder passer les trains, à l'instar des vaches dans le pré. Si on suppose que le pneu a vaincu définitivement le rail, il faut liquider l'héritage d'une concurrence souvent absurde entre compagnies, pour ne rien dire de la confiscation, au profit des chemins de fer, des paysages, des rives des cours d'eau, jusqu'au cœur des villes.

Je pense à telle ville d'une importance plus que relative dans notre propre province, située au confluent de deux magnifiques rivières dont les rives sont "cultivées" par le CN et le CP. Les deux (2) gares occupent un emplacement de premier choix. L'ennui vient de ce qu'elles ne voient presque plus de convois de voyageurs. Désaffectation du public, découragement des exploitants, qui

en ont assez de rouler à perte, faveur grandissante des autoroutes? Peu importe. Demeure une certitude: nous ne sommes plus en 1890, année où fut construite la première gare dans cette ville.

Si on pense que l'autobus a irrévocablement gagné la partie, une politique vraiment énergique commanderait que l'un des chemins de fer soit restitué aux champs, qu'on détruise une gare sur deux et que dans l'autre on loge les clients de l'autobus. Il reste peu vraisemblable que le ministre de M. Marchand s'applique immédiatement au règlement de ces détails qui, à l'échelle du pays réel, ne sont nullement des détails.

Pas immédiatement et peut-être pas dans un avenir prévisible. Il n'y a pas moins de 40,000 compagnies qui s'occupent de transport! Une jungle!

Ce sont les provinces de l'ouest qui ont mis le plus d'acharnement à réclamer une politique nouvelle des transports. Le programme électoral du gouvernement allait jusqu'à promettre une aide substantielle au transport en commun dans les villes du Canada. Qu'est-il advenu de cette promesse? L'herbe paraît avoir poussé là-dessus...

Guy CORMIER

## bloc-notes

### Plus ça change...

La grève des travailleurs de l'amiante à Thetford-Mines est entrée aujourd'hui dans son 4<sup>e</sup> mois. Si on la compare à la grève qui se poursuit à la United Aircraft depuis janvier 1974, elle est encore jeune. Mais il n'en reste pas moins que la fameuse grève d'Asbestos en 1949, qui avait marqué si fortement le mouvement ouvrier, n'avait duré que 4 mois et demi (du 13 février au 1<sup>er</sup> juillet). Ce qui démontre sans doute que les conflits syndicaux allongent de génération en génération, mais surtout que le gouvernement Duplessis, réputé pour son anti-syndicalisme, n'était pas, d'une certaine façon, plus hostile aux syndicats que le gouvernement Bourassa. Celui-ci a remplacé la cruauté de la Police provinciale par la cruauté des mesures dilatoires. Comment expliquer, en effet, que la grève de Thetford, qui immobilise 3,500 travailleurs, soit aussi loin d'une solution qu'il y a trois mois?

Sans chercher les explications faciles pour accabler systématiquement le gouvernement, il faut honnêtement reconnaître qu'après 26 ans, soit depuis la grève de 1949, le gouvernement n'a pas encore édicté une politique claire, avec un échéancier raisonnable, de conditions minimales de salubrité dans les mines d'amiante. Non seulement cette attitude équivoque a forcé les mineurs à déclencher une grève pour protéger leur santé, mais elle empêche les sociétés minières d'établir le budget qu'elles devront consacrer à la lutte contre la pollution et à la compensation des victimes de l'amiante. Le gouvernement retarde ainsi les négociations patronales-syndicales. Et le ministre Cournoyer prétend, comme d'habitude, qu'il a beaucoup de peine à faire accepter ses solutions par ses collègues, en l'occurrence sa formule de compensation pour les victimes de l'amiante. C'est une façon d'avouer que son gouvernement n'a pas encore

de politique cohérente dans ce domaine.

De leur côté, les entreprises d'amiante, encouragées par la politique de complaisance manifestée à leur égard par les gouvernements successifs, prétendent qu'elles ne peuvent acquiescer aux demandes salariales des syndiqués. Ceux-ci demandent 44 pour cent d'augmentation pour un contrat de 3 ans et demi. Si l'on considère le taux d'inflation, qui sévit depuis deux ans et continue à sévir, et le prix de l'amiante qui a haussé de 75 pour cent en un an seulement, les demandes des mineurs ne sont pas exagérées. D'autant plus que leurs conditions de travail altèrent sérieusement leur santé. Les mineurs de l'amiante, qui n'avaient pas fait de grève depuis 26 ans, ne peuvent être accusés d'irresponsabilité. Les entreprises d'amiante, par contre, semblent aussi intrinsèquement que sous le gouvernement Duplessis. Et leur désinvolture à l'égard de la santé de leurs employés est aussi grande.

C'est peut-être à cause de tout cela que les mineurs de Thetford, comme autrefois les mineurs d'Asbestos, attirent la sympathie. D'ailleurs, l'archevêque de Québec a donné son appui à la campagne, lancée la semaine dernière par la CSN, pour recueillir des vivres et des vêtements à l'intention des grévistes. Même les prêtres de la région de Thetford ont renouvelé leur soutien aux grévistes, en leur faisant parvenir une deuxième journée de salaire. C'est un peu l'atmosphère de 1949. Cependant, les citoyens du Québec sont plus éveillés qu'en ce temps-là. La complaisance du gouvernement à l'égard des multinationales, qui équivaut à une collusion, ne pourra pas être tolérée aussi longtemps par l'électorat que sous le régime Duplessis.

Ivan GUAY



— Nous continuerons plus tard la fabrication de notre bombe. Je ne veux pas être en retard à l'église.

(Girard est en vacances cette semaine)

## LETTRES

Nous ne savons pas ce que nous faisons...

Montréal, le 5 juin '75  
Réponse à Mlle Mireille Barrière, défenseur chaleureux de l'O.Q.  
Mademoiselle,

Si ce n'était pas de mes huit enfants qui occupent mes journées et souvent mes nuits, je serais à vos côtés brandissant banderoles et pancartes en faveur de notre cher Opéra du Québec.

Je ne reprendrai pas vos arguments, ils sont parfaits; je ne trouve rien à y ajouter pour les renforcer.

Cependant, lorsque vous affirmez que notre séduisant jeune Premier ministre souligne les succès du "Petit Simard" en Chambre à cause justement de ce célèbre patronyme, je ne marche pas trop. Je crois plus simplement que c'est parce que la culture de notre irrésistible chef du gouvernement commence... et s'arrête là! Que ce jeune prodige ait fait des ravages dans les Europes et autres lieux ne constitue pas un critère d'excellence. J'en conclus que des gens de même culture que notre Premier ministre, il y en a à foison partout au monde. Je sais que mon énoncé fera rugir les fans enragés du petit Vous-Savez-Qui. Mais que tous se rassurent. Ça n'empêchera pas leur idole de continuer à faire un malheur (entendez succès Hénarème) partout où elle continuera de semer à tout vent les fleurs de son art vocal.

Pardonnez-nous, Jobin, Lebrun, Simoneau, Alarie, car nous ne savons pas ce que nous faisons!

Je vous salue bien respectueuse-

Jean-Guy DUBUC

ment, chère demoiselle, et vous souhaitez tout le succès que mérite votre prise de conscience.

Jasmine d'Auteuil,  
Montréal

P.S. J'oubliais. Le silence évocateur des autres partis prouve qu'ils sont prêts pour la relève. Plus ça change, plus c'est pareil.

Faut-il dire Prévost ou bien Shawbidge?

Il y a maintenant un an et demi que les citoyens des villages de Le Sage, Shawbidge et Prévost sont allés en référendum afin de choisir le nom de leur nouvelle municipalité fusionnée: ils ont majoritairement opté pour le nom de "Prévost". Mais le ministre des Affaires municipales, le Dr Victor C. Goldbloom, continue à leur imposer le nom de Shawbidge et leur demande maintenant un nouveau référendum si "Shawbidge" ne leur plaît pas. C'est aberrant!

Les citoyens ont choisi le nom de "Prévost" de la façon la plus démocratique qui soit, mais le ministre n'est pas satisfait. Il croit qu'il n'est pas souhaitable de rayer le nom anglophone de Shawbidge de la carte du Québec, même après la décision des électeurs et du Conseil municipal.

Nous réclamons donc du Conseil de ministres qu'une prompt décision soit prise afin de mettre un terme à cet imbroglio.

Imaginez les difficultés occasionnées par cet état de chose; depuis un an et demi, nous ne savons plus où nous habitons. Cela crée des er-

reurs sur les routes, dans les bureaux de poste et aux hommes d'affaires qui ne savent toujours pas où inscrire leur entreprise. Tout cela occasionne beaucoup de frais et de problèmes.

Les citoyens, eux, considèrent déjà qu'ils demeurent à "Prévost". Monsieur Bourassa, c'est maintenant à Québec de le statuer.  
Le comité de toponymie de Prévost

Il faut sauver l'Opéra du Québec

Monsieur Claude Gingras  
LA PRESSE

Monsieur,

Je dois chercher mes mots pour exprimer la profondeur de mon écoeurement devant l'attitude du ministre des Affaires culturelles face à l'Opéra du Québec. Pour une fois qu'on a chez nous, d'une façon établie, une maison d'opéra qui est digne internationalement, faudra-t-il la détruire pour les raisons aussi mesquines qu'invoque M. Hardy? Perdre un million en cinq ans... Vous y pensez? Pour monter et présenter des oeuvres qui touchent et enchantent le cœur humain depuis des siècles, alors qu'à peine à quelques milles de là, on dépense des milliers pour des jeux qui vont exciter les gens pendant deux semaines!

Les Québécois seront-ils toujours bornés au folklore? M. le Ministre semble le vouloir. En ce cas, pourquoi ne pas raser la Place des Arts et en faire un stationnement!

Michel GAGNIER,  
Verdun.

Excellent ce guide

Monsieur le ministre,

Je désire vous présenter ainsi qu'à tous vos collaborateurs mes plus sincères félicitations pour avoir permis la diffusion de l'ouvrage intitulé le "Guide du citoyen".

C'est la première fois, à ma connaissance, que l'on présente à la population un document aussi complet et aussi bien présenté. Je souhaite que tout foyer possède son exemplaire. Son coût est minime. Il ne représente même pas le prix de deux paquets de cigarettes.

Ceux qui ont souvent la critique facile auront avantage à consulter cet ouvrage. Ils constateront en le parcourant, je l'espère, que le gouvernement, dans son sens le plus large du terme, peut à certains moments se pencher sur les nécessités du citoyen. C'est à ce dernier qu'il incombe d'en profiter, car ses impôts en sont la pierre angulaire.

Qui se procure un tel ouvrage s'enrichit d'une mine de renseignements. Qui s'en prive commet à mon point de vue une omission regrettable, une omission coupable (...)

Léandre FAGUY,  
Sillery

**S.V.P.** LA PRESSE publiera avec plaisir les lettres qui répondent aux conditions suivantes: intérêt du sujet, concision, courtoisie dans l'expression, nom et adresse de l'auteur. Elle se réserve le droit de les adapter au besoin et d'accorder priorité aux lettres dactylographiées.

## Le COJO devra parler

Depuis l'annonce de la tenue des Jeux olympiques 1976 à Montréal, on n'en est plus à une surprise près. Mais le moins que l'on puisse dire aujourd'hui, c'est que le Comité organisateur des Jeux olympiques se trouve dans une situation de plus en plus étrange.

Le COJO demeure toujours le responsable du financement des Jeux. Mais les dépenses lui échappent. Non seulement parce l'inflation est venue donner un dur coup à toutes les prévisions budgétaires, mais également parce que le maire de Montréal semble le seul à tenir les cordons de la bourse. Dans un tel contexte, il n'est pas surprenant que le président du COJO se dise incapable de prévoir le coût exact des Jeux et le déficit que devront porter les Montréalais.

On peut objecter, justement que le déficit échouant aux contribuables de Montréal, il appartient à leurs élus d'en prendre la responsabilité. Oui, mais si le maire n'en dit rien?

Le budget de fonctionnement du COJO est passé à \$85,288,000. Considérant que le budget 1974-75 est resté à l'intérieur des prévisions, on n'a pas à s'inquiéter de ce côté. Les revenus de la monnaie et des timbres sont inférieurs, mais ceux de la loterie dépassent les plus folles espérances: le COJO récoltera probablement \$227

millions plutôt que les \$32 millions prévus en janvier 1973. Les droits de télévision seront au-dessous des prévisions à cause des hésitations européennes; mais la différence ne peut entraîner de désastre. Finalement, le gros morceau, celui qui coûte cher et contre lequel personne ne peut quoi que ce soit, on le trouve dans les constructions qui sont sous la responsabilité de la ville.

A ce chapitre, on peut prévoir des dépenses de quelque \$575 millions. Déjà, Montréal a dû engager au-delà de \$350 millions et le COJO lui a versé \$40,3 millions. Personne ne sait où le maire Drapeau a trouvé ses fonds; et le COJO ne sait pas combien il lui en coûtera finalement.

A la population, on demande donc de croire aveuglément et d'espérer contre toute espérance. Cela peut être un réflexe de fils aimant, mais pas celui d'un contribuable. Présentement, comme les Montréalais savent qu'il va leur en coûter cher, ils s'attendent à pouvoir analyser les dépenses que l'on fait en leur nom. Pour cela, il va falloir que le COJO apporte une plus grande information concernant le bilan des Jeux. A Montréal, il faut sauver la démocratie par d'autres moyens que ceux que l'on dit démocratiques.

## Banqueroute culturelle

L'abandon de l'Opéra du Québec par le ministre des Affaires culturelles, M. Hardy, devrait nous convaincre finalement que ce que M. Bourassa appelle "souveraineté culturelle" n'est en effet qu'un euphémisme pour "totalitarisme anticulturel".

Nous ne devons pas confondre culture et tradition, le folklore ou la langue. C'est tout autre chose. Les dictionnaires Robert et Oxford nous fournissent des définitions presque identiques. Pour l'individu, la culture consiste à développer ses facultés intellectuelles, la connaissance des arts, des sciences, etc. Le sens général et collectif de la culture est l'ensemble des connaissances acquises dans les différentes branches du savoir, c'est-à-dire, culture littéraire, philosophique, musicale, scientifique, etc.

C'était surtout dans les régimes communistes, fascistes et nazis qu'une souveraineté culturelle a été imposée au peuple comme un joug. Cette souveraineté consistait à décider ce qui était bon ou mauvais, vrai ou faux, pour le peuple et à imposer de force ses décisions. Nos gouvernements, tant municipal que provincial, dépensent des centaines de millions de dollars pour projets hydroélectriques et Jeux olympiques sans avoir même fait une étude

compétente du coût et de la viabilité.

Ces mêmes gouvernements font preuve de leur dédain de la culture et n'allouent que des miettes (\$240,000) au budget du ministère des Affaires culturelles.

Le pire de l'affaire c'est que la majorité de nos écoles publiques et de nos enseignants n'enseignent qu'un français "pouilleux" ou un jargon infect tout en assurant la suppression de l'anglais. Le gouvernement Bourassa cherche par ces moyens à s'assurer un prolétariat captif de travailleurs incapables de parler convenablement ou le français ou l'anglais et de ce fait, condamne ce prolétariat à servir l'oligarchie de notre "Establishment". L'homme n'est pas né pour servir servilement une langue quelconque. Au contraire, les langues existent pour permettre à l'homme d'acquiescer à la culture universelle qui, elle, ne reconnaît pas de monopole linguistique.

Avec sa "souveraineté" culturelle, M. Bourassa nous joue un malhonnête tour de passe-passe. De la banqueroute culturelle nous passerons bientôt à la banqueroute fiscale.

P.O. WELLS  
Montréal

## Les fêtes de la Saint-Jean

Bientôt, entourant le 24 juin, un peuple en liesse fera éclater en mille feux une "pretendue fierte nationale", sur un volcan éteint, le Mont-Royal, devenu, pour la circonstance, le symbole d'un sentiment patriotique qui chez plusieurs des nôtres hélas, ressemble à la lave des volcans lorsqu'elle est refroidie.

On rira, on dansera, on criera sur la montagne, à Montréal, et partout ailleurs au Québec et tout cela sera normal parce que ce sera la fête. On oubliera, un moment, le chômage, l'inflation, la pollution et la viande avariée: on distancera entre nous, les mépris, les déceptions et les rancunes pour tenter en un carrefour de verdure d'exulter à la face du monde, notre foi en la patrie francophone du Québec.

Peut-être dans l'euphorie collective qui s'empare des foules aux jours des grandes fêtes, aurons-nous un court instant l'illusion d'être un peuple extraordinaire parce que nous avons survécu à

l'assimilation totale jusqu'à aujourd'hui.

Mais la contemplation du passé ne suffit point à faire grand... un peuple. Il faut aussi une vision du présent et de l'avenir même si celui-ci risque de contenir le spectre d'un héroïsme brisé par ceux qui ne nous pardonneraient point de vouloir enfin prendre toute la place qui nous revient chez nous.

Voilà ce qui se cache derrière les réjouissances du 24 juin.

De toute façon, on fêtera la St-Jean-Baptiste, c'est la tradition et c'est notre fête nationale. Peu importe que ce soit sur une montagne, dans un centre commercial ou au coin de la rue du Faubourg à m'asse: l'important c'est de fêter même si dans certaines régions, le financement de quelques feux d'artifice aura plus de retombées publicitaires et commerciales pour certains marchands que d'effets purement nationalistes pour les Québécois. Vive nous autres: Vive la St-Jean.

Guy MILOT  
Laval

## National ou fédéral?

Nous fêtons bientôt notre fête "nationale", soit du 20 au 24 juin. Cela m'amène à faire quelques commentaires que je voudrais partager avec mes compatriotes.

Je suis frappé, depuis bien des années, par la confusion qui règne autour du mot "national". Tantôt ce mot est utilisé pour désigner les Québécois et leurs institutions. Par exemple, on parle justement de la fête "nationale" des Québécois, la St-Jean... Donc, c'est bien la nôtre et pas celle du reste du Canada. On voit que le Québec a son Assemblée nationale, nous avons notre langue nationale, notre histoire nationale, qui n'est pas celle du Canada anglais.

Nous avons aussi notre Bibliothèque nationale, notre drapeau national (le fleurdelisé), notre capitale nationale (la ville de Québec), etc.

Par ailleurs, on entend parler d'une conférence "nationale" sur l'énergie qui se tient à Ottawa... M. Marc Lalonde se dit le ministre de la Santé nationale. Ottawa se considère comme la capitale nationale du Canada, on parle encore de l'O Canada comme de l'hymne national, etc.

J'ai beaucoup réfléchi à cette confusion courante et j'ai pris l'habitude de nommer clairement les choses. Je suis convaincu que nous formons une véritable nation, avec plus de 6 millions de francophones, et que le Canada, lui, est une confédération qui unit tant bien que mal deux nations plus des immigrants plus ou moins assimilés.

Nous sommes très bien identifiés, avec notre culture et nos traditions, etc. Je réserverai donc, à l'avenir, le mot "national" à ce qui nous touche et j'emploierai le mot "fédéral" ou "canadien" pour tout ce qui concerne l'ensemble du Canada.

À ce moment-là, tout devient plus clair: Ottawa, c'est la capitale fédérale; l'unifolié, c'est le drapeau canadien ou fédéral; une conférence tenue à Ottawa n'est pas nationale, elle est fédérale ou pan-canadienne; l'O Canada devient l'hymne canadien; et le ministre de la Santé nationale devient le ministre fédéral de la Santé (ce qui est bien plus français et adéquat comme expression).

O. PERRIER  
Montréal

## "On décolle", piètre slogan

Service Général des Communications  
Ministère de l'Éducation

Lors de la récente réunion mensuelle de notre comité d'école tenue le 3 juin, l'ordre du jour comprenait, entre autres sujets, celui d'Accueil 1975. Le thème général d'accueil proposé pour septembre "On décolle" nous laissait assez perplexes.

Afin d'obtenir une définition précise du verbe décoller, nous avons consulté "Le Petit Robert" qui donne pour ce verbe les définitions suivantes:

1-a) détacher ce qui est collé; b) figuré et populaire: ne plus le coller, l'importuner.  
2-a) s'en aller, partir (s'emploie négativement)  
3-quitter le sol en parlant d'un avion.

Après étude de ces définitions, nous entrevoyons difficilement l'application de l'expression: "On décolle" comme thème général d'accueil pour septembre 1975. Il est évident que chaque commission scolaire ou chaque école, selon ses particularités, peut le compléter à sa manière. Mais il demeure qu'au niveau provincial, les macarons, les affiches et la chanson thème porteront sur ce thème et y inséreront le mot: décolle qui même s'il est couramment utilisé, ne correspond pas à un français correct et précis.

Les élèves de l'élémentaire sauront très bien se servir de l'inter-

prétation fautive donnée à ce mot pour "décoller" avec des "vroums" onomatopéiques, tandis qu'au secondaire, l'esprit n'étant pas toujours très "collé" à l'école, on insistera sur l'idée que "décoller" signifie "s'en aller, partir, se détacher, quitter". (Voir définitions citées plus haut).

Si le thème "On décolle" a été retenu à la suite d'un sondage effectué auprès de quelque 1300 élèves dont les idées véhiculaient la notion de départ, de déménagement, etc... les organisateurs de l'Opération Accueil auraient pu retenir l'expression "On démarre" qui aurait traduit plus fidèlement l'opinion obtenue à la suite du sondage.

Nous souhaitons que les services du ministère de l'Éducation, responsables du lancement de thèmes utilisés à l'échelle de la province soient plus judicieux dans le choix des termes employés et témoignent d'un souci d'expression française juste et précise. Ces mesures nous apparaissent d'autant plus importantes que l'école doit veiller à assurer l'enseignement d'un français de qualité. Quand il s'agit d'engager le monde étudiant pour toute une année scolaire, les thèmes ne doivent pas prêter à confusion ou à dérision mais doivent exprimer une idée vivante et correcte.

Doris Trempe, vice-présidente  
Comité d'école Maria-Goretti  
Commission scolaire de l'Argile Blanche,  
Beioil



M. Warren ALLMAND  
Solliciteur général

## Trop d'égards pour les bandits

Monsieur Allmand est ineffable. Au sujet des libérations conditionnelles, il nous annonce qu'au cours de l'année 1973-74, 7,500 criminels ont obtenu une libération conditionnelle et que seulement 1,000, soit 15%, ont été réincarcérés, pour de nouveaux crimes. Il conclut que 85% des libérés sur parole ont tenu parole et que c'est merveilleux.

Je ne vois pas ce qu'il y a de merveilleux à ce que les honnêtes citoyens subissent les assauts de 1.000 criminels libérés avant terme et je me demande où il va chercher que les 85% qui n'ont pas été repris sont sans reproche. Quand on sait que 85% des crimes demeurent sans solution, monsieur Allmand prétend-il que ces crimes doivent tous être imputés à des individus sans dossier?

Pour ce qui est de la peine de mort, l'argument frappant de Mon-

sieur Allmand est que ça ne rendra pas la vie aux victimes.

Pour lui, la possibilité que le nombre de victimes diminue avec l'imposition de la peine de mort n'existe pas car une telle mesure n'a pas d'effet préventif.

Comment explique-t-il alors qu'avant l'abolition de la peine capitale, 50% des vols de banque étaient perpétrés avec des revolvers-jouets? Les criminels eux-mêmes disaient à l'époque qu'ils ne voulaient pas risquer la corde.

Maintenant, 100% des vols de banque sont exécutés avec mitraillettes et arsenal à l'appui et la seule chose qui inquiète nos tueurs est l'existence d'un témoin. Ainsi la vie d'une caissière de banque lors d'un hold-up ne tient pas à grand-chose mais "so what" comme dirait Allmand, la peine de mort ne rendrait pas la vie à la malheureuse caissière.

Tandis qu'on y est, que Monsieur Allmand se fasse expliquer comment on a démantelé l'effroyable réseau d'incendies criminels ou il y eut tant de victimes il y a près de 15 ans à Québec. Quelques incendiaires arrêtés ont lâché le paquet et collaboré avec la justice devant la menace du châtement prévu.

Ces explications pourront lui être fournies par ceux qui ont vécu ces événements, qui ont vu les nombreuses victimes, qui ont combattu ces tueurs face à face.

Mais je ne me leurre pas: Monsieur Allmand n'ira pas à la source mais continuera à perorer avec de nombreux politologues criminologues et sociologues pour qui le dictionnaire "Mieux vaut prévenir que guérir" est pour des imbéciles comme Pasteur et Salk.

Denyse POULIOT  
Québec

## L'Église demeure immuable

Le 10 novembre 1974, Monseigneur Marius Paré, évêque de Chicoutimi, adressait à ses diocésains une lettre circulaire sur la limitation des naissances.

En plus d'être merveilleuse de clarté et de solidité, cette lettre constitue un bel exemple de courage. On sait qu'Humanae vitae, cela n'existe plus. Le 25 juillet 1968 passait sur le monde une tempête énorme. Elle s'appelait Humanae vitae. Appelée d'urgence, les dompteurs de tempête se précipitèrent, réciterent les bonnes formules d'exorcisme. La tempête se dégonfla. Depuis ces heures d'inoubliable panique, tout le monde dit à tout le monde que, désormais, il sera strictement défendu de prononcer le mot Humanae vitae.

Monseigneur Paré n'est pas d'accord. Il ramène Humanae vitae sur la place publique et affirme que la vérité sur la régulation des naissances, c'est dans Humanae vitae qu'elle se trouve.

Brièvement, Monseigneur Paré répond à deux objections très courantes. Surtout, il indique à ses diocésains comment un catholique doit obligatoirement se comporter face aux problèmes de la régulation des naissances. Voici ces deux objections:

a) Après le tollé qui a accueilli son encyclique, Paul VI n'a plus parlé. Or, qui ne dit pas non, consent. Paul VI n'aurait-il pas changé d'idée?

L'évêque de Chicoutimi affirme que Paul VI n'a manqué aucune occasion de rappeler les enseignements de Humanae vitae. Il donne les dates des déclarations (en particulier le 7 septembre 1974). Il cite de longs extraits des textes de Paul VI. En lisant ces textes, on voit que Paul VI continue de condamner ce qu'il a condamné.

b) Plusieurs théologiens ne sont pas d'accord. Monseigneur Paré répond: "Personne de sensé ne conteste la valeur du travail des théologiens..." "Mais les décisions relèvent de Pierre et du Collège Apostolique." (Cf texte)

Il cite la réponse de Monseigneur Jérôme Hamer (Secrétaire de la S.

Congregation pour la Foi à un évêque qui posait la question suivante: "Quand des théologiens, disons une centaine de théologiens, se rallient à une opinion qui ne correspond pas à une prise de position du pape ou du magistère sur un sujet de morale, peut-on en conscience la suivre?" Monseigneur Hamer répondit: "Non. Quand le Magistère s'est prononcé, nous ne le pouvons pas."

Nous nous permettons de citer ici (sans commentaires) une phrase de Jacques Maritain: "Rappelons-nous que les évêques ne sont pas seulement les pasteurs ou plutôt que cette mission même leur demande d'être aussi des docteurs de la foi."

Il est normal qu'ils s'entourent d'experts en théologie, mais il est normal aussi qu'ils ne leur fassent pas trop confiance. Les experts sont des informateurs utiles et nécessaires: ils ne valent pas grand-chose comme conseillers. Ils ne valent rien s'ils prétendent s'ériger eux-mêmes en docteurs." (Jacques Maritain, De l'Église du Christ, p. 150)

Voici quelques extraits de la lettre de l'évêque de Chicoutimi: "S'ils (les catholiques) décident de régulariser les naissances, ils doivent, selon l'enseignement de l'Église, s'en tenir à l'union dans les temps de non-fécondité... Mais alors, pour rejoindre les évènements actuelles les plus considérables, que faut-il penser de l'emploi des contraceptifs et de la stérilisation? L'Église répudie l'emploi des contraceptifs... L'Église condamne la stérilisation, donc la vasectomie et la ligature des trompes... L'Église les juge gravement immoraux." (Cf texte)

A plusieurs reprises, comme on le voit, Paul VI a parlé. En 1974, tout comme en 1968, il a condamné l'usage des contraceptifs. Chaque fois, les postes émetteurs (les directeurs de conscience aussi...) ont brouillé les ondes! Fort opportunément, l'évêque de Chicoutimi, vient de rendre sa liberté à la vérité captive.

Maurice LAMARCHE, s.j.  
Collège Jean-de-Brébeuf  
Montréal

## Voulons-nous une bétonnière?

Monsieur Hardy,

Ce qui fait le pittoresque et le charme d'un endroit, de nos jours, est d'ordinaire ce qui reste d'une époque déjà lointaine. C'est la même chose pour Montréal. Je travaille en compagnie d'une clientèle touristique qui nous vient des USA, et il n'y a pas de jour où on ne me dit pas: "Quelle belle ville! Tellement propre aussi!"

Montréal possède, tout en étant une métropole, un charme bien à elle et, de plus en plus, malheureusement, on essaie de lui ravir une à une ses beautés. Les vieilles maisons de la rue Crescent, du boulevard Dorchester, etc., tombent une à une sous le pic du démolisseur qui agit pour un de ces requins de la spéculation!

Pourquoi se poser des questions à savoir si oui ou non on garde un monument comme le couvent des Soeurs grises. Il est beau, il est entouré de verdure et il est bien entretenu. Que faut-il de plus? Évidemment, il est aussi dans l'entourage d'un monument historique, ce qui renforce son droit à "rester debout".

Ce n'est pas lorsqu'on aura une bétonnière comme ville qu'il faudra penser à ces vieux édifices qu'on aura boudés si honteusement. C'est maintenant qu'il faut agir.

Gardons ce que nous avons de beau et bâtissons du neuf, d'accord, mais sur des sites qui sont déjà en ruine ou qui sont déjà des laideurs.

Richard LEVESQUE,  
Ville Brossard.

## A propos d'un "affront"...

M. Roger Lemelin,  
Président,  
La Presse, Montréal.

Puisqu'une curieuse lettre de l'un de vos lecteurs a été publiée le 6 juin, en première position de la page réservée aux lecteurs, alors que, à mon humble avis, cette lettre ne méritait pas autre chose que de trouver son chemin dans la poubelle, je me permets de vous adresser à vous-même mes commentaires personnels, afin de relever une seule petite phrase qui m'a fait sursauter dans la missive du 6 juin.

Votre correspondant, en parlant des Jeux olympiques, nous a fait l'affront de dire: "Si Jeux olympiques il y a". Cette phrase m'a rappelé celle d'un célèbre chef syndical qui proclamait bien fièrement: mieux vaudrait remettre les Jeux à 1977.

C'est au défaitisme systématique que je m'attaque. Après les scandales scandaleux et les autres secousses qui ont ébranlé en ces derniers temps les structures de "La Belle Province", il me semble que les bien-pensants devraient se donner la main pour manifester leur confiance dans la réalisation de tous les travaux qui doivent assurer les Olympiades 1976. Heureusement, votre journal donnait un démenti formel à l'élément

de doute par la publication, le lendemain 7 juin, en pages 1 et 3, d'un reportage vibrant d'enthousiasme sur le relancement des travaux de construction au stade olympique. Les manchettes des reportages: Parc olympique, le chantier se porte bien. Puis en page 3, avec la photo: de quoi s'émerveiller.

Tous ensemble, il nous faut encourager le maire Drapeau à continuer sans relâche son oeuvre colossale.

Encore une fois, la curieuse, ou plutôt l'effrayée, lettre du 6 juin, aurait dû être jetée à la poubelle.

François HONE  
Conseiller en tourisme  
Montréal

N.D.L.R. — Ne réclamez pas pour vous, Monsieur, plus de liberté que vous ne sauriez en accorder à l'auteur de la lettre du 6 juin.

**S.V.P.** Les lettres de nos lecteurs qui nous parviennent sont publiées dans le journal. Nous ne sommes pas responsables de la publication de lettres qui ne nous parviennent pas. Nous ne sommes pas responsables de la publication de lettres qui ne nous parviennent pas. Nous ne sommes pas responsables de la publication de lettres qui ne nous parviennent pas.

**LE ROI DES HABITS**  
COMPAGNIE LIMITÉE

MANUFACTURE D'HABITS

GRAND CHOIX D'ENSEMBLES "SAFARI"  
Choix de couleurs

5000 HABITS (avec veste) dans les tailles de 34 à 64

1/2 PRIX

1/2 PRIX

VENEZ EN FOULE!

l'invite toute la population de Montréal et des paroisses environnantes à venir vous habiller dans sa propre manufacture vente au détail.

**LE ROI DES HABITS** COMPAGNIE LIMITÉE  
1535, RUE SAINT-GERMAIN Au sud de la rue Ontario (coin Adam) 522-4364

**VENTE DE 7 JOURS POUR PROPRIÉTAIRES**

COMMANDEZ MAINTENANT!  
PAYEZ EN 90 JOURS

Donnez à votre maison une magnifique apparence d'accueil pour toujours.

**AUVENTS**  
de FIBRE de VERRE et d'ALUMINIUM pour BALCONS et PATIOS

GARANTIE MORRIS Depuis plus de 50 ans. Marchandise satisfaisante ou remplacée sans frais.

Votre choix de 14 combinaisons de couleurs en aluminium et 10 en fibre de verre. N'attendez pas que la pluie ruine vos balcons et portes ou que le soleil brûle votre peinture. Profitez de cette vente de 7 jours pour obtenir une protection à l'année contre les intempéries avec de magnifiques auvents MORRIS et faites de votre maison l'environnement de votre entourage. Seulement les auvents MORRIS permanents sont dessinés et fabriqués entièrement au Québec par des Québécois pour nos climats rigoureux, possèdent les meilleures caractéristiques et en plus de nombreux nouveaux perfectionnements spéciaux. Permettez-nous de vous donner une démonstration gratuite et un estimate sur nos auvents de meilleure qualité pour vos fenêtres, portes, balcons, magasins, etc., dans un choix de styles et de couleurs.

TERMES FACILES Estimation gratuite  
**342-3800**  
soir 737-1960

**WM MORRIS & FILS** INC. 263, rue Saint-Paul  
5479 ROYALMOUNT, V.M.R. (1 1/2 rue à l'ouest de Decarie et de la Savane) Succursale à Québec 682-2127

# Quatorze incendies criminels

de notre bureau de Québec

QUEBEC — On s'en doutait bien — mais c'est officiellement confirmé. La majorité des incendies qui ont illuminé le ciel de Montréal d'une sinistre lueur rouge, pendant la grève des pompiers en novembre, ont été allumés criminellement.

Dans son rapport au ministre de la Justice, le commissaire-enquêteur George A. Allison conclut, après enquête sur chacun des 18 incendies survenus pendant la grève des pompiers, que:

- 14 des 18 incendies ont été, assurément ou probablement, d'origine criminelle, aucune autre cause ne pouvant expliquer leur naissance.
- deux incendies sont attribuables à des causes accidentelles.

deux incendies restent inexplicables.

L'enquête conduite sous la responsabilité de Me Allison n'a cependant pas permis d'attribuer à qui que ce soit la responsabilité criminelle ainsi établie.

En d'autres termes, les auteurs des 14 incendies criminels demeurent inconnus.

## Un "rapport"

Le commissaire-enquêteur établit cependant, en choisissant prudemment ses mots, un "rapport" entre cette épidémie d'incendies et le débrayage illégal des pompiers montréalais.

"En prenant les événements de cette fin de semaine dans leur ensemble, écrit Me Allison, on ne peut pas

éviter de conclure que la grève des pompiers a joué un rôle déterminant..."

"Approximativement 75 p. cent des incendies de la fin de semaine en question furent probablement d'origine criminelle. Cette proportion est extraordinaire, la moyenne normale étant aux environs de 10 p.c. Dans aucun cas, la preuve soumise à cette enquête n'a révélé l'identité d'un seul des auteurs de ces crimes.

"Je ne puis croire que le débrayage des pompiers n'ait aucun rapport avec cette forte proportion de feux criminels. M'exprimant d'une autre façon, je suis porté à croire que si les pompiers avaient été à leur devoir, il n'y

aurait pas eu une si forte proportion d'incendies criminels."

Dans son rapport, le commissaire-enquêteur fait par ailleurs largement état de harcèlement et des menaces dont ont été la cible les chefs de pompiers montréalais et les pompiers de banlieue qui tentaient de combattre les incendies allumés à Montréal.

Me Allison note ça et là que des pompiers en grève ont été au nombre des personnes qui ont ainsi été, parfois criminellement, le travail des pompiers-substitués. Il recommande d'ailleurs implicitement au ministre de la Justice d'intenter des poursuites contre deux pompiers-grévistes en raison d'actes de cette nature.



Voici des cretons que nous risquons de ne pas revoir sur le marché, parce que le scandale des viandes est en train de faire mourir les petites entreprises familiales ou artisanales. Les cretons de M. et Mme Beaudin ne méritaient pas ça!

## Aurons-nous encore de bons cretons?

par Jeanne DESROCHERS

Les pâtés du Québec étaient très appréciés des clients de la maison Eaton. Les saucisses Dionne avaient de bons clients qui dataient du temps du père du propriétaire actuel. De même pour les cretons, les tourtières, la tête fromagée de Beaudin et Frères, qui voisinaient les produits d'exportation dans les meilleures charcuteries.

Ces petites entreprises, qui fabriquent un excellent produit, qui travaillent dans de très bonnes conditions d'hygiène, qui emploient des travailleurs qui souvent sont là depuis des années, ont reçu une claque dont elles risquent de ne pas se relever, avec le scandale de la viande.

Et ce serait dommage. Non seulement parce qu'elles ne méritent pas d'être entraînées dans le sillage des racketteurs qui ont trouvé à se faulxer dans un commerce hautement surveillé, mais parce que les Montréalais seront privés de la variété qui fait que Montréal n'est pas une ville américaine.

Si le public ne raisonne pas un

peut sa méfiance, et n'apprend pas à la placer au bon endroit, nous en serons bientôt réduits à manger uniforme, stérilisé, emballé, cartonné, comme dans toute bonne grosse ville américaine. Nous enfants ne saurons plus ce que c'est, ce la tête fromagée.

On pourrait bien se réveiller de ce cauchemar de la charogne et se retrouver devant un autre cauchemar: les géants seuls auront survécu, ceux qui ont les moyens de fournir un bureau aux inspecteurs fédéraux, et de leur payer des heures supplémentaires.

Les petites entreprises alimentaires du territoire de la CUM subissent une inspection qui n'est pas si mauvaise qu'on a bien voulu le dire: qui a même passé un test haut la main, puisque l'enquête de la CECO n'a trouvé que trois établissements en faute, sur les 12.000 qui sont inspectés par la CUM. C'est du moins les arguments dont se sert le service d'inspection de la CUM, qui se défend vigoureusement, dans un autre article, des attaques dont il a été l'objet.

"intimidation par des membres de l'Association" auprès des pompiers, dont plusieurs ne voulaient pas faire la grève mais se sont sentis forcés de la faire.

"Une entité corporative, souligne les actes de ses membres pour éviter les sanctions de la loi".

C'est pourquoi Me Allison recommande que des poursuites soient engagées à la fois contre les pompiers qui ont fait la grève, et contre l'Association elle-même.

Plus exactement, le rapport précise:

- Que l'Association des pompiers de Montréal Inc. et les pompiers-grévistes soient poursuivis sous l'empire du Code du Travail, pour avoir contrevenu à l'article 93 du Code du Travail, qui interdit toute grève aux pompiers.

- Que l'Association des pompiers et les pompiers-grévistes soient poursuivis au civil "pour les dommages résultant de la grève".

## Les dommages

A propos de ces dommages, le rapport Allison n'évalue pas globalement les pertes subies par les particuliers (et les assureurs) du fait des incendies survenus pendant la grève des pompiers.

Par contre, le commissaire établi à plus de \$1.638.000 le coût de l'arrêt de travail pour la Ville de Montréal. Soit: \$800.000 pour les dommages causés à l'équipement policier (véhicules) et pour le temps supplémentaire payé aux policiers de la CUM par suite du surcroît de travail; \$511.115 versés aux municipalités de banlieue pour l'usage de leurs services des incendies; \$272.000 en dommages à son équipement et \$55.500 pour la réparation des casernes.

Quant aux poursuites à engager en vertu du Code du Travail, elles pourraient valoir à l'Association, en vertu de l'article 124 du Code du Travail, une amende cent à mille dollars par jour de grève, et à chaque pompier qui a participé à la grève, une amende de dix à cinquante dollars par jour de grève.

Notons par ailleurs que le commissaire Allison déclare, dans une autre partie de son rapport, qu'à son avis deux pompiers ont enfreint, au cours de l'incendie survenu le 1er novembre à l'angle des rues Papineau et Mont-Royal, l'article 176, paragraphe 2, du Code pénal, concernant les "nuisances publiques". L'un d'eux a en outre enfreint selon Me Allison l'article 246 b du Code criminel en résistant à son arrestation.

Les deux pompiers en cause sont MM. Marcel Audard et Léon Mayeu.

## La peine de dissolution

Enfin, comme on l'a vu précédemment, le rapport préconise un amendement au Code du Travail pour permettre la dissolution d'une association syndicale qui enfreint l'article interdisant toute grève aux policiers et pompiers à l'emploi d'une corporation municipale.

A ce propos, le commissaire-enquêteur souligne que le code du Travail, dans sa forme actuelle, ne prévoit la dissolution d'un syndicat par un tribunal que dans un seul cas: celui de la violation de l'article 11 du code du Travail interdisant à toute association de salariés d'adhérer... à une association d'employeurs.

Me Allison estime qu'une violation de l'article 93 (interdisant toute grève aux pompiers et policiers) est "aussi sérieuse sinon plus grave" qu'une infraction à l'article 11 et que, par conséquence une association qui enfreint l'article 93 devrait cesser d'avoir le droit d'exister.

## INSPECTEURS

(SUITE DE LA PAGE A 1)

Inspecteurs risquaient de se faire de trop bons amis dans leur tournée, parce qu'ils ne changeaient pas souvent de territoire. Les inspecteurs affirment que dans le domaine de la viande, il y a toujours eu rotation tous les ans. Un inspecteur qui a vingt ans de service affirme qu'il a "fait" la ville dans tous ses recoins.

Quant à la formation au petit bonheur du personnel, les inspecteurs disent que depuis 1967, on ne recrute que les diplômés de l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe, réputée comme la meilleure des trois institutions canadiennes en hygiène publique.

## La force du service

On a un peu ridiculisé le service d'inspection de la CUM, avec ses 50 inspecteurs pour 12.000 établissements. Les inspecteurs ne demanderaient pas mieux, évidemment, que d'être un peu plus nombreux. Mais ils ne souhaitent pas qu'une folie collective exige des inspecteurs dans tous les coins à tous les moments.

La force du service, disent-ils, c'est que l'inspection se fait à brûle-pourpoint. Et les inspections sont beau-

coup plus fréquentes dans les établissements où se prépare ou se vend de la viande.

On ne visitera, par exemple, que deux fois par an un magasin de bonbon et cinq fois une fruiterie.

Par contre, les statistiques de 1974, qui indiquent 86.158 inspections, précisent que les boucheries en gros ont été visitées en moyenne 16 fois dans l'année, les poissonneries 13 fois, les charcuteries 37 fois, les boucheries-épiceries, huit fois.

Mais comment Reggio Food a-t-il pu échapper à leur vigilance pendant plusieurs années?

D'abord, elle n'a pas échappé, puisque deux fois le service est intervenu, et que deux fois un juge a décidé d'une amende de \$25, alors qu'il pouvait aller jusqu'à \$100 et deux mois de prison (la loi précise maintenant \$1.000 pour une première offense). Une fois sous surveillance, les exploitants ont mieux couvert leurs traces.

## Pas de formule magique

Et puis, à leur grand regret, les inspecteurs n'ont pas de formule magique pour distinguer de la charogne d'une vache tarie, émaciée, classée dans les dernières sous-catégories du D, et qui a accès au marché.

Pour savoir si une vache a été abattue et vidée de son sang, ou si elle est morte d'une pas trop belle mort (ce qui fait que son sang forme un excellent bouillon de bactéries et la rend impropre à la consommation) un vétérinaire ou un inspecteur doit voir la viande avant qu'elle soit désossée.

Les fraudeurs peuvent écraser la viande, même congelée, dans des énormes macrines qui en font une viande hachée en une seconde. Et ils peuvent exhiber, comme preuve de la provenance, des boîtes portant le sceau Québec ou Canada. Sceau volé, ou boîte volée?

Les inspecteurs ont conscience de faire un bon travail, leur réputation à

l'étranger a toujours été excellente, au point qu'ils sont souvent appelés en consultation. Il déplorent que le public soit devenu méfiant au point d'oublier tout le travail qui se fait pour sa protection. Tout cela à cause d'une sorte de marginaux qui à toutes les époques, ont trouvé moyen de faire des brèches dans les meilleures forteresses.

## GENERAL

(SUITE DE LA PAGE A 1)

sent jamais de critiquer. J'ai accepté de m'occuper des réfugiés pendant cinq jours, et me suis correctement acquitté de cette tâche."

Des réfugiés vietnamiens présentement retenus dans des camps en Pennsylvanie et en Arkansas ont confirmé hier à LA PRESSE que ces ru-

meurs incriminant le général Cau circulaient toujours parmi les réfugiés, mais personne n'a pu fournir de preuve incriminant qui que ce soit.

Plusieurs affirment que des rackets de ce genre sont organisés par des officiers américains et que tous les Vietnamiens qui le peuvent y collaborent, contre l'espoir de rejoindre les Etats-Unis au plus vite.

"Quelqu'un à Guam voulait me vendre \$1.000 une place à bord du prochain avion pour la Californie. Je veux aller rejoindre ma sœur établie à San Diego depuis trois ans. Je n'avais pas d'argent, et je me suis retrouvé dans un camp en Pennsylvanie" ajoute-t-il, déçu.

Le général Cau vit avec sa famille, et celles de plusieurs autres réfugiés Vietnamiens, dans un motel de Pointe-aux-Trembles, à l'extrémité est de l'île de Montréal. Il se cherche présentement un emploi.

### BANDE SPORTER

Bande herniaire élastique très légère pesant 9 oz très pratique pour les sportifs et personnes travaillant dur, fabriquée de deux tampons ovales caoutchoutés antidérapant.

Protège les deux côtés à la fois.  
Ne blesse pas.  
Apparence très discrète. Ajustable.

**PRIX COUPÉ**

Du lundi au vendredi: de 9 h à 9 h 30 pm — le samedi de 9 h à 5 h pm  
Analyses de sang et d'urine complètes par des techniciens diplômés 845-2788

**CENTRE ORTHOPÉDIQUE DE MONTRÉAL**  
Pharmacies Jean Coutu  
Jean-P. Duquet, L. Ph., prop.  
916-922 est rue Sainte-Catherine 845-9248

## POURSUITES

(SUITE DE LA PAGE A 1)

Les pompiers montréalais et de leur association, le rapport de Me Allison — un avocat nommé commissaire-enquêteur ad hoc par le procureur général, en vertu de la Loi des enquêtes sur les incendies — formule par ailleurs des reproches aux autorités publiques.

Me Allison souligne qu'en octobre 1969, il y a eu à Montréal une grève des pompiers, d'environ 12 heures, et qu'en octobre 1971, il y en a eu une deuxième, de six jours cette fois. Or, note le commissaire, personne n'a été poursuivi à la suite de ces deux violations de la loi.

En vertu du Code du Travail du Québec, "toute grève est interdite en toute circonstance" aux policiers et aux pompiers à l'emploi de municipalités.

## La puissance voulue

"Si les pompiers ont pu débrayer deux fois sans châtiement, est-ce qu'on peut se surprendre qu'ils le fassent une troisième fois?", demande Me Allison dans son rapport, en commentant le débrayage de novembre 1974.

De plus, si les gouvernements chargés de faire respecter les lois ont négligé de le faire, les pompiers n'étaient-ils pas incités à croire qu'ils avaient la puissance voulue pour défer la loi?"

Le commissaire-enquêteur note que les pompiers ont fait la grève parce qu'ils s'estimaient injustement traités par la décision de l'arbitre Lalancette déterminant les conditions de la convention collective les liant à la Ville de Montréal.

Me Allison refuse de se prononcer sur l'équité de cette sentence arbitrale, expliquant que cela n'est pas de son ressort. Il se permet toutefois d'"exprimer l'espoir" que les mécanismes de négociation et d'arbitrage propres "soient étudiés en profondeur, dans le but d'assurer que les pompiers, qui n'ont pas le droit de grève, soient protégés et traités d'une façon adéquate, juste et équitable".

## Pleine responsabilité

Ces considérations, toutefois, n'atténuent en rien aux yeux du commissaire-enquêteur la responsabilité des pompiers et de leur association, dans les événements tragiques de l'automne dernier.

"Le noeud du problème, écrit-il,

c'est que les pompiers ont fait la grève et ce, nonobstant les dispositions claires du Code du Travail. Personne ne peut sérieusement défendre cette grève, non plus que les actes, faits et gestes des pompiers qui ont mis en péril des vies humaines et causé des dommages aux citoyens pendant cette grève. (...) Les pompiers ont mis la loi de côté à leur gré."

Le rapport distingue deux niveaux de responsabilité:

- celui des "grévistes-pompiers", c'est-à-dire "les pompiers qui durant cette fin de semaine auraient dû se présenter au travail et qui ont fait défaut de le faire".
- celui de l'Association des pompiers de Montréal, agissant par l'entremise soit de ses administrateurs, soit de ses membres.

## L'organisation de la grève

Me Allison juge en effet que l'Association a pleinement participé à l'organisation de la grève de novembre dernier, en dépit de tous les artifices imaginés par ses dirigeants pour faire croire le contraire.

"Le débrayage des pompiers, écrit-il, était une grève organisée. Cette grève fut organisée au sus et avec la connivance de l'Association. Les demandes faites par le président de l'Association aux membres de ne pas débrayer, ses avertissements aux membres à l'effet que la grève était illégale, la prétendue démission du conseil exécutif, la lecture de l'injonction à la réunion du Centre Paul-Sauvé, les appels incessants aux pompiers de rester en devoir, l'appel de M. Labbé le samedi matin au directeur Plaisance ne constituaient qu'un paravent pour dissimuler la participation des administrateurs de l'Association aux actes des membres de celles-ci."

Le commissaire-enquêteur, analysant, le témoignage du président de l'Association des pompiers, M. Jean Labbé, et le déroulement du débrayage, constate que M. Labbé et son exécutif n'ont jamais démissionné en réalité, mais qu'ils sont bien restés en fonction, qu'ils ont négocié pour le compte de l'Association et ont finalement signé pour elle l'entente qui mit fin à la grève.

## "Intimidation"

Me Allison note aussi qu'il y a eu

HARMAN KARDON • J.B.L. • ESS • CAZ-TECH • TEAC • OTARI • AKAI • SCOTT • SANSUI • KENWOOD • PIONEER • DYNACO • SHERWOOD • SUPERSCOPE • CONCORD • GOODMAN'S • LEUCO • THORENS • DUAL • PANASONIC • ELECTROHOME • R.C.A. • ZENITH • AUDIO • TECHNICA

## N.A. ÉLECTRONIQUE LTÉE

### SE MOQUE FOLLEMENT DES PRIX!

# LA VENTE DU SIÈCLE

À LA SUITE DU SUCCÈS DE CETTE OFFRE, N.A. ÉLECTRONIQUE DÉCIDE DE LA PROLONGER

\$379

Une incomparable chaîne pour

\$379

Prix cour. \$635 ÉCONOMISEZ \$256

Deux ENCEINTES INTEGRA Haute efficacité 26 1/2 x 13 1/2 x 10 pm

AMPLI-TUNER AM/FM stéréo modèle 330B Puissance de sortie: 2 x 20W efficace, les deux canaux en fonctionnement, avec 4-8 ohms, de 100 Hz à 20 KHz. Distorsion harmonique totale: inférieure à 0,2%. Rapport signal/bruit: supérieur à 75 dB (non pondéré). Réponse de fréquence: 20-10 000 Hz, 1 dB à 1 Hz. Sensibilité FM: 2,5 microvolts. Rapport signal/bruit en FM: 60 dB. Câbles n'ont pas été inclus.

TOURNE-DISQUES GARRARD Avec base, couvercle, tête de lecture magnétique Shure M-81

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE EN RAISON DU BAS PRIX

N. A. ELECTRONIQUE LTÉE

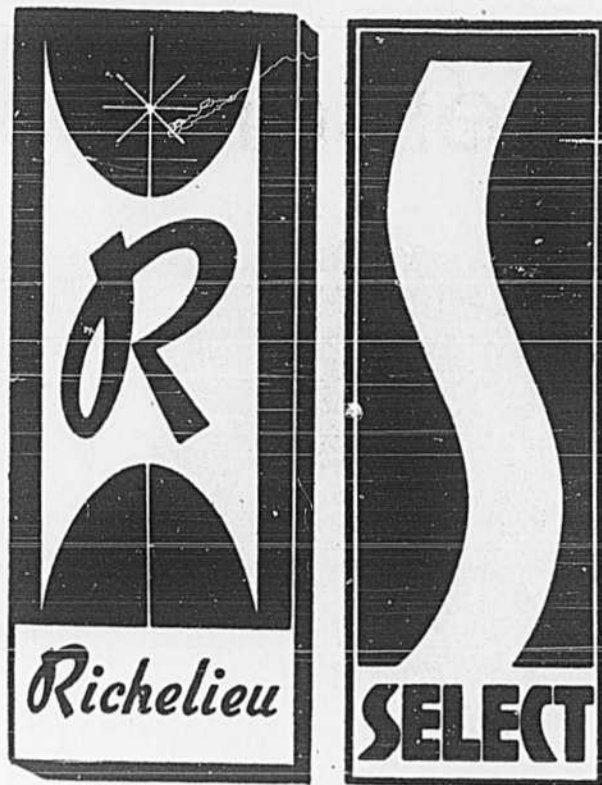
1440 ouest, Sauvé

MAIL L'ACADIE SAUVÉ Prolongement de Côte Vertu

336-1229 336-6736

Egal. H.F.C.

R.D.K. • MEMOREX • AIWA • SCATCH 13M • LLOYD'S • SHURE • PICKERING • MORSE • HOLIDAY • QUASAR



# on est tout à vous

NOUS SOMMES DISTRIBUTEURS DE BOEUF ET DE PORC DE QUALITÉ. "MERITE", UNE GARANTIE D'EXCELLENCE...



LITIÈRE POUR CHATS "SAULAR" SAC 10 KILOS 223

JUS D'ANANAS NON-SUCRÉ "DEL MONTE" BTE 48 OZ 53c

FÈVES GERMEES "M.C.S." BTE 28 OZ 41c

RELISH "CORONATION" POT 12 OZ 55c

CAFE INSTANTANÉ "NESCAFÉ" POT 10 OZ 239

THÉ GLACÉ "NESTEA" POT 13 OZ 129

PÂTE DE FOIE "PARIS PÂTE" BTE 8 OZ 47c

MÉLANGE À GÂTEAU "ROBIN HOOD" POT 18 OZ 79c

MÉLANGE À GLAÇAGE "ROBIN HOOD" POT 7 OZ 69c

BEURRE DE CAMEL OU FUDGE "GRENAÇHE" CART. 14 OZ 57c

MOUTARDE PRÉPARÉE "CONDOR" POT 16 OZ 41c

BEURRE D'ARACHIDES "YORK" POT 16 OZ 85c

FROMAGE FONDU "VELVEETA" POT 2 LB 249

SACS À SANDWICHS "GLAD" POT 50'S 52c

SACS TOUT USAGE "BAGGIES" POT 40'S 89c

PAPIER D'ALUMINIUM "REYNOLDS WRAP" BTE 25' 50c

PAPIER D'ALUMINIUM "REYNOLDS WRAP" BTE 25' 90c

GUIMAUVES BLANCHES "CAMPFIRE" CELLO 11 OZ 59c

EAU MINÉRALE NATURELLE "MONTCLAIR" BOUT. 30 OZ 39c

ARACHIDES RÔTIES À SEC "PLANTERS" POT 12 OZ 109

PÂTE DE TOMATES "REGINA" 3 BTES 5 1/2 OZ 100

SACS À ORDURES POUR L'INTÉRIEUR CELLO 10'S 39c

SACS À ORDURES POUR L'EXTÉRIEUR CELLO 10'S 79c

LIQUEURS DOUCES EN CANETTES (RS) CAISSE 24 10 OZ 319

BREUVAGES "BESSEY'S" SAVEURS VARIÉES POT 64 OZ 69c

DÉTERGENT LIQUIDE "MIR" PLAST. 2 24 OZ 89c

TISSU HYGIÉNIQUE COULEURS VARIÉES "LADY SCOTT" 2 CELLOS 2 ROUL. 99c

JEUNES DINDONS CONGELÉS CANADA CATÉGORIE "A" 6-12 LB 69c

FILETS DE SOLE CONGELÉS "CORVETTE" LB 109 BTE 3 LB 309

JAMBON DÉSOSSÉ PRÊT-À-MANGER STYLE QUÉBÉCOIS MERITE ENTIER LB 159 DEMI LB 165 QUART LB 169

NOS VIANDES SONT GARANTIES À 100% OU ARGENT REMIS SAUCISSES PORC ET BOEUF MERITE LB 75c

**PRIX PRODIGES**

BOUCHÉES DE POULET ET DINDE ENROBÉES DE PÂTE FRITE "FLAMINGO" CONT. 1 LB 109	SAUCISSES FUMÉES MERITE POT 1 LB 68c	TÊTE FROMAGÉE "TAILLEFER" CONT. 10 OZ 69c
BACON MERITE POT 1 LB 131	SMOKED MEAT "HER-PAK" 4 ENV. 2 OZ 129	SALADE DE CHOUX "TAILLEFER" CONT. 16 OZ 53c
	BOEUF FUMÉ PASTRAMI "HER-PAK" POT 8 OZ 139	CRETONS "LA CANTINIÈRE" LB 109

**PRIX PRODIGES**

PAPIER-MOUCHOIRS 2 ÉPAISSEURS COULEURS VARIÉES "LADY SCOTT" BTE 200'S 61c

CRISTAUX DE SAVEUR À L'ORANGE "SWING" CELLO 4 3/4 OZ 99c

PAIN DE VIANDE "KAM" BTE 12 OZ 79c

ÉPAULE DE PORC "MAPLE LEAF" BTE 1 1/2 LB 259

FRUITS EN COUPE "DEL MONTE" SALADE DE FRUITS POIRES PÊCHES ANANAS CART. 4-5 OZ 89c

ESSUIE-TOUT "VIVA" COULEURS VARIÉES CELLO 2 ROUL. 99c

Produits Santé & Beauté MAXI-SERVIETTES "STAYFREE" BTE 30'S 179

NOURRITURE POUR CHIENS SAVEURS VARIÉES "DR. BALLARD" 2 BTES 14 OZ 69c

RAGOÛT "CORDON BLEU" BOULETTES BOULETTES ET PATATES RONDES BOULETTES ET NOUILLES BTE 20 OZ 91c

Boulangerie • Biscuits TARTE MAISON "R S" CH. 18-22 OZ 79c

COUCHES HYGIÉNIQUES "BABY SCOTT" SUPER ABSORBANTES POT 24'S 235

HUILE VÉGÉTALE "REGINA" BOUT. 32 OZ 149

PÂTE "CORDON BLEU" Jambon Veau Bacon Tomates Jambon Veau Bacon Langues BTE 7 OZ 61c

BISCUITS "RITZ" DE "CHRISTIE" BTE 1 LB 99c

COUCHES HYGIÉNIQUES NOUVEAU-NE "BABY SCOTT" POT 30'S 179

Produits Ménagers DÉTÉRSIF EN POUDRE "PUNCH" BTE 1 1/2 LB EN PLUS GRATIS 6 1/2 LB 215

MARGARINE "BLUE BONNET" PQT 3 LB 199

BISCUITS AU FROMAGE "RITZ" DE "CHRISTIE" BTE 1 LB 125

COUCHES HYGIÉNIQUES RÉGULIÈRES "BABY SCOTT" POT 30'S 235

RÉCURANT "AJAX" CONT. 14 OZ 29c

ÉCOUTEZ TOUS LES JOURS LES RAPPORTS DE LA CIRCULATION À

CERISES BING DE CALIFORNIE CATÉGORIE CANADA No 1 LB 89c

POMMES McINTOSH DE FANTAISIE ATMOSPHERE CONTRÔLÉE SAC 5 LB 89c

POUR LE TREMPAGE "BIO-AD" BTE 4 OZ EN PLUS GRATIS 27 OZ 115

CKAC 73 UNE PRÉSENTATION DE RICHELIEU-SELECT

BANANES DÔLE LB 21c

LAITUE ICEBERG DES E.-U. - GR. 24 CATÉGORIE CANADA No 1 CH. 39c

PURIFICATEUR D'AIR "FLORIENT" AÉROSOL 6 OZ 49c

Produit Congelé GARNITURE À DESSERT "COOL WHIP" CONT. 18 OZ 53c

CÉLERI TENDRE CH. 53c

BROCOLI FRAIS CH. 59c

CHIFFONS "J" CELLO 26'S 179

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités dans tous les rayons et de corriger les prix incorrects résultant d'une erreur d'impression. Spéciaux en vigueur jusqu'au samedi, 21 juin 1975 inclusivement.



COMBATTEZ L'INFLATION... PENSEZ À NOS PRODUITS-MAISON! ILS SONT SYNONYMES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE À PRIX AVANTAGEUX.



# La Québécoise: une révolution personnelle



Madame Thérèse Casgrain a été l'une des premières militantes québécoises à se battre pour les droits de la femme.

## où perce le goût pour l'action politique

Les textes sont de Madeleine DUBUC



Claire Kirkland-Casgrain a vécu de dures périodes entachées de misogynie tant sous le régime Lesage que dans le gouvernement Bourassa.

- 16 -

La révolution chez les femmes du Québec, fascinant mélange d'une civilisation à trois volets, française, anglaise et nord-américaine, n'a pas été, comme celle des femmes d'autres pays à civilisation unique, une révolution de masse, mais une révolution personnelle, individuelle, intérieure, influencée par des courants qui s'entrecroisent, se relançant quand ils ne se contredisent pas.

Prise de distances avec la religion, examen de conscience devant des phénomènes sociaux dépassant les cadres de la maison, désir grandissant de s'épanouir sans dirigisme dans des milieux qui conviennent à sa personnalité, au foyer ou à l'extérieur.

Au cours des quinze dernières années, il y a eu des étapes particulièrement importantes dans la croissance des Québécoises que nous avons tenté de retracer parmi plusieurs autres.

Ces étapes portent des noms de mouvements: Voix des femmes, Mouvement laïque de langue française, partis politiques; elles s'appellent contraception (phénomène entraînant au Québec la plus forte natalité enregistrée au Canada) ou contre-culture; elles prennent enfin des numéros de lois et se couvrent de noms de politiciennes.

Elles ont été, ces étapes, vécues intensément par les unes, subies par les autres, ignorées par la majorité silencieuse.

Pour celles qui les ont vécues, elles ont été plus qu'une révolte, mais une évolution.

### La Voix des femmes

C'était au début des années 60. Autour de Thérèse Casgrain, doyenne des féministes engagées, une poignée de Canadiennes s'intéressaient à la Voix des femmes, mouvement que les anglophones avaient mis sur pied et dont le but principal à l'époque était de faire opposition aux lois visant à permettre l'installation au Canada d'ogives nucléaires.

Le choix de ces femmes, jeunes pour la plupart, n'était pas accidentel. Filles ou femmes de professionnels à tendance libérale, universitaires ou intellectuelles, elles formaient un groupe assez homogène, qui resta longtemps très minoritaire. Ce ne fut pas d'ailleurs du jour au lendemain qu'au Canada français la passion de l'engagement permit un recrutement valable parmi toutes les couches de la société, depuis les grandes maisons de pierre des riches banlieues en descendant jusqu'aux balcons de la rue des Pignons.

Si les motivations qui ont donné naissance à la Voix des femmes étaient louables, les résultats n'ont jamais été très tangibles et l'organisation, au cours des années subséquentes, a changé ses objectifs. Mais ces quelques femmes du Québec, durant la prérévolution tranquille, faisaient déjà un noble effort au sein d'un mouvement qu'elles ne considéraient pas nécessairement "leur" affaire, pour vaincre leur timidité, leur apathie, et essayaient sincèrement de sortir d'une vie popotte, marquée par l'éducation chez les sœurs et pleine de relents de préjugés victoriens qui n'en finissaient plus de mourir.

Thérèse Casgrain grondait affectueusement. Ses "belles filles", comme elle les appelait, avaient un sens du bagout et du papotage qui aurait pu extérieurement étouffer celui de la responsabilité sociale.

Contrairement à leurs consœurs anglophones, elles n'étaient pas des "club women" organisées. Mais elles voulaient faire quelque chose

pour la société, au prix même de leur tranquillité bourgeoise.

On se rappelle quelques noms de ces travailleuses de la première heure: Guylaine Laurendeau, Suzanne Viau, Solange Chaput-Rolland, Raymonde Roy, Fernande Simard, Dorothee Héneault, Gabrielle Garneau, Jeanne Boucher, Madeleine Gariépy-Dubuc. Michelle Stanton, devenue plus tard l'historienne Michelle Jean, avait à peine 20 ans.

### Le Mouvement laïque de langue française

C'est de cette poignée de femmes et de quelques centaines d'autres sympathisantes qu'émergèrent, au cours des deux années subséquentes, les militantes d'un mouvement, révolutionnaire pour l'époque, et qui eut comme instigatrices quelques mères de famille fatiguées de voir leurs enfants imprégnés à l'école d'une religiosité à la dimension des indulgences et des oraisons jaculatoires, et qui réclamaient des écoles non confessionnelles.

En 1961, sous l'impulsion de deux d'entre elles, Lise Moreau-Hénault et Françoise Parent-Filion, une pétition circula au Québec catholique, réclamant des écoles libres et un ministère de l'Éducation.

Cinq cents femmes, mères pour la plupart, signèrent cette pétition qui prit d'assaut les médias d'information, mais qui vint échouer sur le bureau de Jean Lesage, Premier ministre du Québec, récemment élu.

Celui-ci avait déclaré à l'époque que "jamais, tant que je serai Premier ministre, il n'y aura de ministère de l'Éducation au Québec". On vivait alors sous le règne du Département de l'Instruction publique, largement dominé par le clergé.

M. Lesage ravala plus tard sa déclaration. Le ministère de l'Éducation fut formé en 1964. Paul Gérin-Lajoie en fut le premier titulaire et le Mouvement laïque de langue française, produit direct de

la pétition des femmes fit, pendant quelques années, office de chien de garde auprès du nouveau ministre, en matière de laïcité.

Les militantes de l'époque, Judith Jasmin en tête, avec l'aide d'autres femmes, comme Solange Chalvin qui signait à l'époque, avec son mari, un livre intitulé "Comment on abrute nos enfants", furent les plus ardents membres du MLF. Elles y travaillèrent ardemment même si les postes qu'on leur réservait au sein du mouvement tour-

naient souvent au niveau de la trésoirie ou du secrétariat.

L'essor était cependant donné. Le MLF avait formé des militantes, mais d'autres formes de combat allaient mobiliser les Québécoises qui prenaient goût, semble-t-il, à exprimer tout haut ce qu'elles ressentait depuis longtemps. Habitues, à l'extérieur du "foyer", à se réfugier derrière l'inévitable "Je vais d'abord en parler à mon mari..." elles allaient découvrir, avec eux ou sans eux, des partis politiques

## 22 JUIN 60-75

# UNE CERTAINE RÉVOLUTION TRANQUILLE



Lise Bacon, ministre d'Etat aux Affaires sociales, a dû faire face à de très dures critiques de la part des Québécoises qui considèrent que le gouvernement n'a rien fait pour améliorer la situation des garderies.

qui consentiraient à les écouter et à les utiliser.

### Les partis politiques

C'est le CCF (Cooperative Commonwealth Federation) devenu par la suite NPD (Nouveau parti démocratique) dont madame Casgrain fut pendant plusieurs années la présidente nationale, et plus particulièrement le Parti québécois, descendant du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) et formule revue et corrigée du Mouvement Souveraineté Association (MSA), qui allaient canaliser les énergies politiques toutes neuves des femmes.

Les premières assemblées publiques du MSA et du PQ ont vu, au cours des années 60, s'envoler vers Québec, vers Montréal et vers d'autres lieux moins accessibles, des contingents de femmes attirées par une nouvelle forme de travail social. Aux bourgeoises discrètes de la Voix des femmes, aux mères plus articulées du MLF s'ajoutaient maintenant des ménagères sorties de leurs cuisines, des étudiantes, des enseignantes, des syndicalistes.

Cette adhésion à de nouveaux partis expliquerait peut-être le fait que l'émancipation de la Québécoise et sa démarche vers la libération n'aient pas pris l'allure révolutionnaire et revendicatrice des manifestations de ses sœurs américaines, grandes lanceuses de slogans, brandisseuses de pancartes et incendiaires de soutiens-gorge.

Sans faire trop de psychologie, on peut aussi déceler, dans l'enthousiasme des femmes pour le Parti québécois, la présence charismatique de son chef, René Lévesque, dont les réalisations en tant que ministre dans le gouvernement Lesage avaient suscité le respect et qui s'entourait de lieutenants et de disciples dont l'image différait totalement de celle du politicien connu jusqu'alors.

Révolution: de plus, en assemblées générales comme au sein des ateliers, on écoutait enfin les femmes. Pas seulement parce qu'elles étaient, selon les critères d'antan,

"charmantes, jolies, généreuses, patientes, sécurisantes, pacifiques", mais parce que, à intelligence égale, elles offraient effort égal. Leur rôle nouveau dépassait l'antique vocation de colleuses de timbres ou d'"adressesuses" d'enveloppes.

### Les libéraux au pouvoir

Mais ni le NPD, ni le PQ n'allaient accéder au pouvoir. Et c'est au Parti libéral, dirigé par Jean Lesage, qu'allait échoir le devoir de rapatrier les forces féminines.

Actives au sein des mouvements d'électeurs, les femmes libérales furent probablement plus qu'on ne le croit ou qu'on l'a laissé voir dans le gouvernement qu'on a appelé celui de la révolution tranquille. Moins articulées à l'extérieur, il est sûr qu'elles ont été influentes et écoutées à la maison. Ce n'est un secret pour personne que, dans l'entourage immédiat du Premier ministre Lesage, les femmes, la sienne d'abord, ont passé pendant plusieurs années pour des éminences grises.

C'est sous ce même gouvernement que fut élue la première femme député dans la province, Claire Kirkland-Casgrain.

### L'influence de Claire Kirkland-Casgrain

Claire Casgrain, née Kirkland et qui garda toujours, en politique, le nom de son père, n'avait pas été la première femme à se présenter comme députée au Québec, mais elle devait être la première à être élue au parlement, la première aussi à accéder au poste de ministre.

Avocat, fille de député, intéressée dès son jeune âge à la chose politique, elle accomplit, de 1961 jusqu'en 1973, un travail important à l'Assemblée nationale. Son séjour, marqué de dures périodes entachées de misogynie sous le régime Bourassa, ne fut pas, de son propre aveu, toujours paisible et agréable.

Mais c'est à elle qu'on doit des lois, gagnées de haute lutte à la suite de débats au cours desquels sa qualité de femme fut maintes fois bafouée, lois qui allaient améliorer le sort de ses sœurs dont elle ne perdit jamais de vue le mieux-être.

En 1964, après la révision du Code civil où les articles sur la femme dataient du Code Napoléon: loi sur la capacité juridique de la femme mariée; en 1969, loi concernant les régimes matrimoniaux et établissement de société d'acquêts; en 1973, loi établissant un Conseil du statut de la femme.

### Pilule et contraception

Pendant que, sur le plan politique, les Québécoises obtenaient une certaine reconnaissance et que leur voix prenait de l'ampleur (même si cette voix, comme celle de Lise Bacon, ministre d'Etat aux affaires sociales, émet souvent des vœux pieux qui tombent dans les oreilles de sourds du cabinet Bourassa), sur un autre plan, physique et moral, s'organisait une révolution des femmes du monde entier qui allait devenir beaucoup moins tranquille que prévue et changer à sa façon le cours du siècle.

Plus curieuse intellectuellement de façon générale que son mari, la Québécoise des années 60, grande lectrice de Simone de Beauvoir, allait rencontrer les prémisses de la libération internationale. La mystique féminine de Betty Friedan allait faire son chemin dans son esprit en même temps que la "pilule" allait prendre celui du tiroir à côté de son lit.

Une fois libérée de la peur d'une maternité non désirée, la Québécoise a décidé de se battre pour autre chose que pour la pilule. L'une des luttes les plus féroces qu'elle a menées au cours des dernières années est celle pour le droit à l'avortement. Il y a eu également des femmes qui ont lutté dans le mouvement "Coalition pour la vie" dans le but de décourager les avortements illégaux.



photos Jean Goupil et Réal St-Jean, LA PRESSE

# La natalité: en 15 ans, la chute la plus vertigineuse en Occident

Libérée de la peur d'une maternité non désirée, dégagée du mythe de la haute vertu attachée aux mères de familles nombreuses, désireuse d'émancipation par l'étude ou le travail, la Québécoise accueillait toutes les formes de contraception, la pilule en particulier, comme le plus beau cadeau qu'on ait pu lui faire depuis des siècles... des siècles... ainsi soit-il.

Moins attachée à des valeurs traditionnelles que les Européennes, plus individualistes que les Américaines, elle adopta ce nouveau moyen de libération qu'on lui offrait, malgré les mises en garde des médecins et les anathèmes de l'Église.

Pour elle, c'était la fin des grossesses angoissantes, des familles à n'en plus finir; c'était aussi la fin de la passivité sexuelle engendrée par le devoir et par la peur. Si le taux de la natalité au pays d'ici allait diminuer de façon alarmante, la Québécoise, ses sœurs, ses filles allaient retrouver le chemin de l'amour libéré, aux dépens même de la revanche des berceaux.

Cependant, l'idée de la contraception sous sa forme la plus simple n'allait pas plus que les grands mouvements mondiaux d'idées féministes faire son chemin facilement auprès des gouvernements. La femme du peuple, l'éternelle oubliée, attend encore que des écoles d'éducation populaire organisées par des dirigeants humanistes viennent enseigner qu'il est plus facile de prévenir les grossesses que de se faire avorter.

Au Québec, particulièrement, on

attend encore qu'un nombre suffisant de cliniques de planning familial viennent desservir la population féminine entière. En ce moment, 13 seulement de ces cliniques existent qui dirigent, conseillent, rassurent. D'après les experts, il en faudrait près de 200.

## La contre-culture

Un autre facteur de révolution chez la femme, facteur découlant directement de ses instincts maternels, c'est, de façon suprenante, l'avènement de la contre-culture. Ce facteur a touché sans distinction et la citadine et la femme rurale.

Phénomène des dix dernières années, la contre-culture est entrée dans les maisons par les enfants. Elle a été rejetée par les deux parents d'abord, ceux de la bourgeoisie et ceux du prolétariat, père et mère terrorisés par l'avènement de cette jeunesse aux cheveux et aux barbes hirsutes, aux jeans unisexement sales, aux attirails de bucheons; par l'apparition aussi de la musique "rock", par les réunions de copains dans des caves et des studios enfumés d'où sortaient des mélanges d'encens et des fumées d'herbes magiques.

Kérouac dans toutes les bibliothèques, Che Guevara aux murs des chambres à côté des Rolling Sto-

nes, Leonard Cohen, Bob Dylan, Janis Joplin et leurs rêves musicalement hallucinants. Aux "flower children", les pères, dépassés par les événements, criaient des ordres que personne n'écoutait: "Lave-toi, coupe-toi les cheveux ou sors d'ici..."

Et les enfants sortaient, quelquefois pour ne plus revenir. Pendant que les mères arrêtaient de dormir sur leurs deux oreilles.

Elles ont été cependant les premières à réagir, parce que, précisément, elles étaient mères, et donc, viscéralement proches de ces enfants, même si elles ne les reconnaissaient plus. Elles ont tenté de les comprendre, puis de les reprendre, quelques-unes gauchement ou hardiment, en essayant de faire comme eux, en fumant du "pot" pour voir ce que ça donnait, en suivant les festivals, en jouant "jeune" avec les jeunes.

Les autres, les conventionnelles, ont pris les moyens du bord. En parlant, en choyant particulièrement leurs hippies-maison, en continuant à aimer comme elles le pouvaient.

La preuve n'est pas encore établie que les mères du Québec (comme celles d'ailleurs) qui ont tenté de le faire, ont récupéré leurs adolescents, si ceux-ci sont revenus intacts et directement à la maison des grands voyages qui mè-

nent à San Francisco, Amsterdam et Vancouver en passant par Katmandou, mais, pour les avoir aimés à travers ces périodes, il n'y en a pas une d'entre elles qui ne soit sortie de l'aventure pareille à ce qu'elle était auparavant.

L'acceptation d'un phénomène social n'implique pas nécessairement une approbation, mais tout mouvement qui véhicule une philosophie nouvelle enrichit ceux qui se penchent pour l'étudier. La contre-culture, boudée en général par les hommes à sûrement contribué, au cours de la dernière décennie, à libérer les femmes-mères qui y ont goûté. Elle a libéré leurs filles. Quelquefois, mères et filles ont réussi à se retrouver à mi-chemin.

Au début de ces années 70, la génération féminine montante profite de l'expérience. On ne lui passe plus n'importe quoi, en matière de lois, en matière d'idées, en matière de façon de vivre. Sur le plan politique, elle gronde (le nombre des candidates aux dernières élections municipales à Montréal semble l'indiquer). Sur le plan des droits, elle revient.

## Associations, mouvements et lois

C'est probablement au début des années 70 qu'on doit situer le dégel des "femmes ordinaires" dans leur plus lente acceptation de la révolution.

Stimulées par la Commission d'enquête sur la condition de la femme, le rapport Bird, dont la parution en septembre 70 comportait, en suggestions réparties sur 500 pages, tous les éléments d'avancement vers une vie nouvelle, les Québécoises, en groupuscules agissants et grouillants, plus riches et mieux structurés, trouvèrent un élan nouveau.

Déjà, en 1966, sous le nom de Fédération des femmes du Québec (FFQ), un regroupement s'était fait dans toutes les régions de la province, même les plus éloignées.

Persuadée que "le monde est encore dans une large mesure une société à prédominance masculine où les femmes sont pénalisées à cause de leur sexe", la FFQ a tracé, lors d'un récent congrès, un programme où le travail général de la femme devient un thème majeur.

En décembre 1972, le projet de loi créant un Conseil du statut de la femme était déposé à l'Assemblée nationale. Le projet, devenu loi, fut adopté l'année suivante. Le but du Conseil: se faire l'intermédiaire entre le monde ordinaire et le gouvernement, planifier, informer la population, faire au Premier ministre les recommandations nécessaires, le saisir de toute question qui serait de nature à nécessiter une étude ou une action gouvernementale". (Rapport annuel du Conseil 73-74)

Pendant ce temps, sur le plan fédéral, on annonçait, le 31 mai 1973, la création d'un Conseil consultatif du statut de la femme, contre-partie fédérale du Conseil du statut de la femme à Québec. Un premier rapport affirmait qu'il était encourageant de voir qu'à peu près un tiers des recommandations mises de l'avant par le rapport Bird avaient été mises à exécution.

Parmi ces recommandations, définitivement pas assez écoutées aux dires de toutes les intéressées, se retrouvent des sujets qui devraient régulièrement les manchetres parce que les femmes y trouvent des sujets de controverses dignes de la révolution qu'elles voudraient vivre pleinement: recommandation sur la discrimination et la catégorisation dans la fonction publique; recommandation sur la modification de la loi du divorce; recommandation sur la participation du gouvernement fédéral aux programmes de garderies et crèches; recommandation sur les renseignements relatifs à la contraception mise à la portée de tous; recommandation sur la révision du Code criminel concernant l'avortement.

Ce dernier sujet, où aucun changement n'a été apporté depuis 1970, avec celui des garderies organisées pour celles qui, de plus en plus, entrent sur le marché du travail, a soulevé et soulève encore les passions chez les Québécoises. Le droit pour la femme de décider elle-même si elle veut mettre un terme à une grossesse (article 241 du rapport Bird) n'a pas trouvé auprès des gouvernements du pays des champions possédant la force de persuasion d'une Simone Weil en France. Même si, à Ottawa, les femmes sentent des alliés chez certains députés comme Monique Bégin, député de Montréal-Saint-Michel, et à Québec, chez Lise Bacon, quand on lui en donne la chance.

Au domaine de la main-d'œuvre, féminine le dernier rapport tend à démontrer que l'écart entre les salaires payés aux hommes et ceux des femmes augmente au lieu d'atteindre la parité et que les postes de direction semblent encore revenir automatiquement aux hommes.

## L'Année de la femme

C'est donc confrontées à ces problèmes que les femmes se sont em-

barquées, en 1975, dans l'Année internationale de la femme.

La promulgation par l'ONU de cette année a été reçue à travers le monde avec des réactions diverses. Alors qu'elle permet à tous les groupements féminins et féministes de réunir leurs forces et de préciser leurs programmes, pour ces mêmes groupements, une épreuve de force.

Les hommes, en général, n'ont pas pris cette promulgation, pour des raisons diverses, pas nécessairement fondées. Des femmes articulées se sont élevées contre les budgets qu'elle commandait, suggérant que ces fonds soient consacrés à des causes précises de misères et de dénuement; d'autres ont protesté contre le côté ségrégationniste de l'affaire; Germaine Gréer tonne parce que, selon elle, l'ONU rit des femmes en votant moins de fonds pour leur année que pour celle des animaux.

Il est probablement trop tôt pour se prononcer sur les effets à court et à long terme de l'expérience. Il faudra attendre qu'aient eu lieu tous les congrès tant régionaux que nationaux ou mondiaux; qu'aient été prises les résolutions et que les esprits se soient consciencisés.

Et, en attendant, souhaiter qu'elle ne cause pas trop de dégâts. Déjà, l'Année de la femme, couverte obligatoirement et ad nauseam par les media d'information, est passablement galvaudée par la publicité.

Chez les Québécoises, l'Année de la femme semble en être une de prise de conscience. Si, au cours des quinze dernières années, elles ont réussi, comme le souhaitait Thérèse Casgrain en 1960, à passer de l'étape du papotage de bonne volonté à celui du travail structurel; si leurs congrès ne prennent plus la forme de réunions de bonnes femmes en mal de voyages organisés; si l'annonce de leurs vœux dépasse les cadres des nouveaux confessionnaux qu'on appelle "hot lines", la partie sera partiellement gagnée.

Et la révolution tranquille et personnelle des Québécoises de bonne volonté sera une intelligente évolution collective.

DEMAIN: la justice



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Les femmes furent probablement plus influentes qu'on a voulu le laisser croire, à l'époque du gouvernement Lesage. Leur rôle nouveau dépassait l'antique vocation de colleuses de timbres ou d'adresses d'enveloppes.



photo Armand Tremblay, LA PRESSE

Michèle Jean, historienne, avait vingt ans lorsqu'elle fit ses premières armes dans les mouvements de "libération" de la femme.



# Les viandes IGA...

## une tabarouette de bonne raison!

### Quatre lois du secteur municipal modifiées

QUEBEC (PC) — Un groupe de nouvelles mesures modifiant quatre lois dans le secteur municipal a été présenté hier à l'Assemblée nationale par le ministre Victor Goldbloom.

Le bill 41 amende la Loi de la commission municipale. Il permettra entre autres l'arbitrage par la commission de litiges survenant dans l'exécution de certaines ententes intermunicipales.

Il édictera de nouvelles règles quant aux emprunts temporaires et il accordera de nouveaux pouvoirs de contrôle à la commission sur les engagements financiers des municipalités.

Le bill 42 modifie la Loi des cités et villes en prévoyant diverses dispositions ayant trait à une nouvelle procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur un règlement et qui désignent la tenue d'un scrutin quant à ce règlement.

Il concerne aussi le cens d'éligibilité et le cens électoral en cas d'annexion d'un territoire. La rémunération des membres du conseil des droits de villégiature, la démolition de certains immeubles, la réglementation sur l'enfouissement des fils, etc.

Il en est de même pour le bill 43, qui modifie le Code municipal et toutes les nouvelles dispositions que le ministre Goldbloom entend apporter à la loi actuelle.

Il reste enfin le bill 45 amendement la Loi de l'évaluation foncière. Ce projet ne contient que trois articles, dont le premier exempte de taxe foncière les institutions d'enseignement privées de niveau élémentaire détenant un permis en vertu de la Loi de l'enseignement privé.

Les deux autres articles du bill 45 éliminent les commissions scolaires du partage de l'impôt spécial perçu en guise d'impôt foncier sur les compagnies distributrices de gaz ou exploitant un réseau de télécommunications, ainsi qu'on l'avait annoncé dans le discours du budget du ministre Raymond Gagné en avril dernier.

### Les Ecosais sont comme les Québécois

(PC) — De retour d'Ecosse où il avait été invité au congrès du Scottish National Party — parti indépendantiste écossais — le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, a déclaré que «comme nous, les Ecosais voudraient bien reprendre leurs affaires en main».

«Comme nous, a poursuivi le chef péquiste, les Ecosais sont gouvernés par un parlement étranger — celui d'Angleterre — depuis la signature de l'acte d'Union, il y a 368 ans. Ils voudraient bien, eux aussi, former un Parlement écossais bien à eux.»

Selon le président du PQ, les Ecosais sont en général fort sympathiques à la cause québécoise et ils l'ont reçu très chaleureusement.

Le thème de la conférence qu'il a prononcée devant les 1.000 participants à un colloque sur l'éducation portait sur le rapatriement des pouvoirs en matière d'éducation.

### La venue de fermiers européens est souhaitable

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, a qualifié de «souhaitable» la venue d'immigrants européens qui achètent des fermes et se lancent en agriculture au Québec.

M. Toupin a précisé que si ces immigrants répondaient aux normes et étaient citoyens canadiens, ils pouvaient bénéficier des mêmes avantages que les agriculteurs autochtones québécois.

Le député d'Iberville, M. Jacques Tremblay, avait soulevé la question en expliquant que son comté comprenait une forte concentration d'agriculteurs venus de France, de Suisse et d'Allemagne.

M. Toupin a rappelé qu'à sa connaissance, il n'y avait pas encore eu «des mouvements sociaux» contre l'entrée de ces immigrants dans le secteur agricole.

Ces immigrants arrivent ici avec de fortes sommes d'argent et sont prêts à payer plus cher pour des fermes agricoles, ce qui favorise la spéculation, a reconnu M. Toupin.

Jusqu'à maintenant cependant, il ne semble pas s'être posé de problèmes de xénophobie, selon le ministre.



# POULETS 63¢

FRAIS CANADA CATÉGORIE "A" MOYENNE 3 À 4 LB LB

POITRINES DE POULET FRAIS LB **1.19**

CUISSES DE POULET FRAIS LB **95¢**

VOTRE MAGASIN IGA VEND SEULEMENT LES VIANDES PRÉPARÉES INSPECTÉES PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

SAUCISSES au PORC MERE MICHEL POT 1 LB **1.09**

SAUCISSON de BOLOGNE MAPLE LEAF AU MORCEAU LB **59¢**

BOEUF FUMÉ COORSH 4 ENV. 2 OZ. **1.29**

PARFAIT DESSERT COORSH CONT. 13 OZ. **47¢**

FILET DE PERCHE CONGÈLE BOOTH LB **77¢**

SAUCISSES FUMÉES MAPLE LEAF POT 1 LB **85¢**

BACON SANS COUENNE JUBILEE POT 1 LB **1.29**

FRAIS DES CUISINES **BONNE TABLE**

PÂTE À LA DINDE BONNE TABLE PÂTE 12 OZ. **59¢**

PÂTE AU BOEUF BONNE TABLE PÂTE 12 OZ. **59¢**

ÉPAULE DE JAMBON SANS JARRET MAPLE LEAF LB **87¢**

COCKTAIL DE FRUITS DEL MONTE BTE 28 OZ. CANADA DE FANTAISIE **67¢**

TOMATES D.C. CANADA DE CHOIX BTE 28 OZ. **49¢**

SOUPE LONEY POULET ET NOUILLES ENV. 2 1/2 OZ. **8 1.00**

DÉTERGENT LIQUIDE "MIR" 2 FORMATS 24 OZ. PAQUET **87¢**

CRISTAUX TANG A SAVEUR D'ORANGE OU DE LIMONADE 4 ENV. 3 1/2 OZ. **1.09**

Eaux gazeuses "ALLAN'S" SAVEURS VARIÉES PLUS DÉPOT 3 BOUT. 30 OZ. **89¢**

FEUILLES D'ALUMINIUM ALCAN BTE 12" x 50" **89¢**

RELISH CORONATION ASSORTIES POT 12 OZ. **45¢**

JUS DE TOMATES BRIGHT'S BTE 48 OZ. CANADA DE FANTAISIE **45¢**

PÂTES ALIMENTAIRES CATELLI MACARONI LONG OU COUPE SPAGHETTI — SPAGHETTINI BTE 16 OZ. **37¢**

PAPIER DE TOILETTE LADY SCOTT 2 ÉPAISSEURS COULEURS VARIÉES 2 POTS 2 ROUL. **1.00**

PRODUIT SAISONNIER BRIQUETTES POUR B.B.Q. GRILL TIME SAC 10 LB **99¢**

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 21 JUIN 1975. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. SERVICE DE LIVRAISON DISPONIBLE À COÛT MINIME

**JUIN EST LE MOIS DU LAIT**

LE LAIT EST SOUVENT APPELÉ L'ALIMENT "PARFAIT", À CAUSE DE SA QUALITÉ NUTRITIVE TRÈS ÉLEVÉE; UNE EXCELLENTE SOURCE DE CALCIUM, DE RIBOFLAVINE, DE PROTÉINE, ET UNE BONNE SOURCE DE PHOSPHORE ET DE THIAMINE. TOUTS LES GENS N'AIMENT PAS LE LAIT, MAIS LA PLUPART AIMENT "MANGER" LEUR LAIT SOUS FORME DE FROMAGE. IL FAUT 100 GALLONS DE LAIT POUR PRODUIRE 10 LIVRES DE FROMAGE. QUEL QUE SOIT LE GENRE DE FROMAGE CHOISI, VOUS POUVEZ TOUJOURS ÊTRE ASSURÉ D'UN ALIMENT NUTRITIF, "PARFAIT". LE CHOIX DES TEXTURES ET DES SAVEURS EST ILLIMITÉ.

Mme Green sera heureuse de discuter avec les groupes de consommatrices, écrivez... Hudson et Daoudin Ltée, 11,281 boul. Albert Hudson, Mt. Nord, H1G 3J5.

### FRUITS ET LÉGUMES REÇUS FRAIS!

**BANANES** MÛRES ET FERMES LB **17¢**

CERISES BING SUCRÉES ET JUTEUSES DE LA CALIFORNIE — CANADA NO 1 LB **79¢**

FÈVES VERTES DE LA CAROLINE DU NORD JEUNES ET TENDRES CANADA NO 1 LB **49¢**

ÉPINARDS FRAIS CULTURE LOCALE CANADA NO 1 SAC 10 OZ. **39¢**

DU MAROC ENSOLEILLÉ ORANGES SUCRÉES ET JUTEUSES GROSSEUR 75 DOUZ. **89¢**

IGA REND HOMMAGE AUX CANADIENS FRANÇAIS À L'OCCASION DE LA ST-JEAN BAPTISTE

LES MARCHÉS IGA SERONT FERMÉS MARDI LE 24 JUIN 1975 EXCEPTÉ: MARCHÉ AU CHALET INC. ROUTE 11 STE-ADELE SERA OUVERT — ZONE TOURISTIQUE



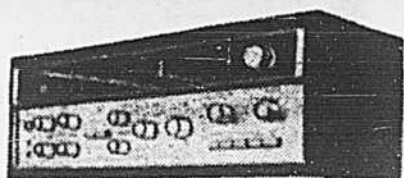
POUR L'ADRESSE DU MAGASIN IGA LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS COMPOSEZ 324-5700

A l'occasion de la Saint-Jean,

# FAUCHER offre ses meilleurs voeux à tous ses compatriotes et propose à tous des articles de choix à prix extraordinairement bas.

**FACILITÉS DE PAIEMENT** **MARCHANDISE RÉSERVÉE MOYENNANT ACOMPTE** **LIVRAISON GRATUITE** dans un rayon de 50 milles **PARKING GRATUIT** aux portes du magasin

**NOUS AVONS UN GRAND CHOIX D'EXCELLENTS APPAREILS DE DIVERSES MARQUES RÉPUTÉES VOUS PERMETTANT DE VOUS CONSTITUER UNE CHAÎNE STÉRÉO OU QUADRAPHONIQUE DE HAUTE QUALITÉ.**



### AMPLI-TUNER AM-FM QUADRAPHONIQUE SANSUI QRX 3500

Decodeur du fameux système QS Regular Matrix qui permet d'obtenir une reproduction quadraphonique de haut calibre grâce à l'excellent circuit QS vario-matrix. Ce système permet de démoduler tous les disques à enregistrement Regular Matrix SQ. 4 et 2 canaux. Puissance de 4 x 20 watts sous 8 ohms, taux de distorsion harmonique de 0.5%, bande passante de 30 à 20 000 Hz. Sensibilité du tuner FM de 2.2 microvolts. Toutes les commandes utiles.

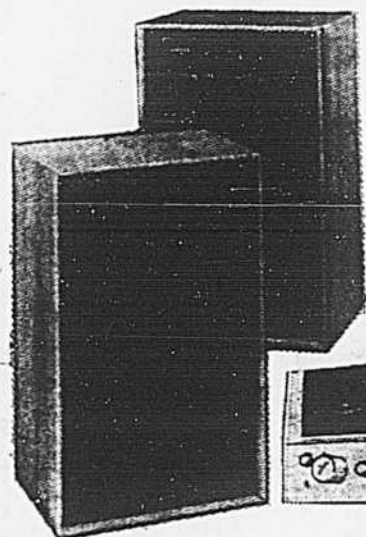
Valeur marchande de \$869.95

**RABAIS DE 50%**

**PRIX HORS CONCURRENCE DE FAUCHER \$434.95**

NOTA: Les enceintes acoustiques sont vendues en supplément

### CHAÎNE STÉRÉO



### DEUX ENCEINTES ACOUSTIQUES EDS 100

Puissance de 35 watts sous 8 ohms. Dans chaque enceinte: un haut-parleur de basses de 10 po et un tweeter à dôme hémisphérique de 2 po.

**AMPLI-TUNER AM-FM SANSUI 661**  
Puissance efficace de 2 x 25 watts sous 8 ohms, bande passante de 30 à 20 000 Hz, taux de distorsion harmonique de 0.5% sensibilité du tuner FM de 2.2 microvolts.

**TABLE DE LECTURE KENWOOD KP 1022**  
Entraînement par courroie. Moteur synchrone. Deux vitesses: 33 et 45 tours. Excellente cellule magnétique permettant la lecture en quadraphonie.

Valeur marchande de \$689

**BAS PRIX DE FAUCHER L'ENSEMBLE \$449.95**



### ENSEMBLE "Super Deluxe"

### ENSEMBLE MOFFAT DE LA SÉRIE ORIGINALE 700

#### MACHINE À LAVER AUTOMATIQUE

Modèle MWM 4073 — Fonctionnement à 2 vitesses, 3 cycles: régulier, tissu sans repassage, super-lavage. Sélecteur de température à 5 réglages. Distributeur d'agent assouplissant. Commande sans limite de niveau d'eau. Agitateur "Spiralator" (exclusivité Moffat). Carrosserie blanche.

Supplément de \$10 pour carrosserie jaune

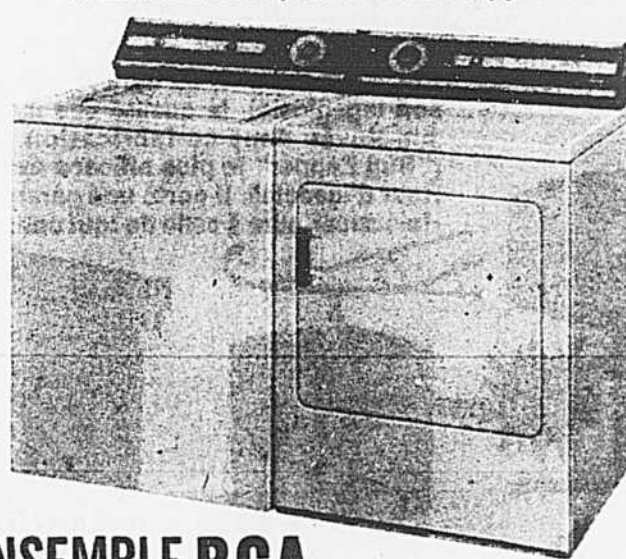
#### SÈCHEUSE

Modèle MDA 4073 — Cycle automatique permettant d'obtenir le degré de séchage désiré et cycle régulier; tissu sans repassage avec circulation d'air froid pendant 10 minutes. Choix de 4 températures. Lampe spéciale donnant au linge une senteur fraîche. Carrosserie blanche.

Supplément de \$10 pour carrosserie jaune

**\$559**

**BAS PRIX DE FAUCHER L'ENSEMBLE**  
Frais de service après-vente en supplément



### ENSEMBLE RCA

#### Machine à laver automatique

Modèle WAE 800 — Capacité 18 livres (de linge sec). Trois cycles, y compris celui de super-lavage pour les vêtements très sales. Filtre à système de circulation continue de l'eau de lavage. Carrosserie blanche.

Frais de service après-vente en supplément

#### Sècheuse

Modèle DX 500 — Cycle régulier et cycle pour tissu infroissable. Cycle d'air froid permettant de rafraîchir les tissus et leur donner un fini duveteux. Carrosserie blanche.

Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur

**BAS PRIX DE FAUCHER L'ENSEMBLE \$469**



### CLIMATISEURS CHRYSLER "AIRTEMP"

#### SÉRIE "TEMPETTE"

Luxeux modèle 5 000 B.T.U. \$189.95

Luxeux modèle 6 000 B.T.U. \$219.95

Luxeux modèle 8 000 B.T.U. \$269.95

#### SÉRIE "IMPÉRIAL"

Modèle 7 000 B.T.U. \$289.95

Modèle 8 000 B.T.U. \$319.95

Modèle 10 000 B.T.U. \$349.95

Modèle 12 000 B.T.U. \$399.95

Modèle 15 000 B.T.U. \$449.95

Modèle 18 000 B.T.U. \$479.95

#### SÉRIE "MASTER"

Modèle 14 000 B.T.U. \$449.95

Modèle 23 000 B.T.U. \$519.95

#### SÉRIE "TITAN"

Modèle 28 000 B.T.U. \$619.95

Modèle 33 000 B.T.U. \$739.95

### SOLDE D'APPAREILS EXPOSÉS

TÉLÉVISEURS COULEUR à écran 26 po

#### PHILCO

Modèle	Prix courant	PRIX DE SOLDE
26 C 436	\$989	\$639
26 C 551	\$1 095	\$695
26 C 549	\$1 079	\$679
26 C 450	\$999	\$669
26 C 352	\$929	\$599
26 C 2521	\$979	\$675

#### ZENITH

4726	\$899	\$599
4752	\$995	\$695
4727	\$895	\$595

#### RCA

CC 967 (vantaux devant l'écran)	\$1 175	\$795
CC Y 950	\$699	\$569

### COMBINÉS RADIO-PHONO STÉRÉO

RCA			WESTINGHOUSE		
Modèle	Prix courant	PRIX DE SOLDE	Modèle	Prix courant	PRIX DE SOLDE
SFD 1029 (avec magnétocassette)	\$599	\$369	20 SS 05	\$699	\$449
SFD 1035 (avec magnétocassette)	\$599	\$369	ST 1204	\$795	\$479
			ST 1024	\$729	\$439

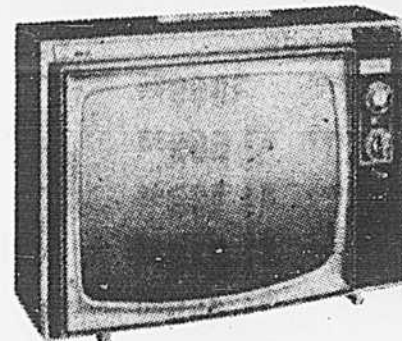
NOTA: Tous ces appareils sont pleinement garantis et tous comportent le service après-vente gratuit à domicile durant une année.

### TÉLÉVISEUR "NOIR ET BLANC" PORTATIF RCA

à écran 20 po

Sélecteurs de canaux VHF et UHF à manette rotative. Obtention de l'image dès la mise en marche. Accord précis préréglé.

**BAS PRIX DE FAUCHER \$139.95**

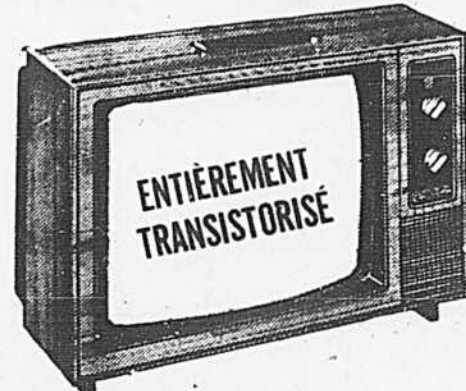


### TÉLÉVISEUR COULEUR PORTATIF PHILIPS 1975

à écran 20 po

Châssis ENTièrement transistorisé. Service après-vente GRATUIT À DOMICILE pendant un an.

**BAS PRIX DE FAUCHER \$459**



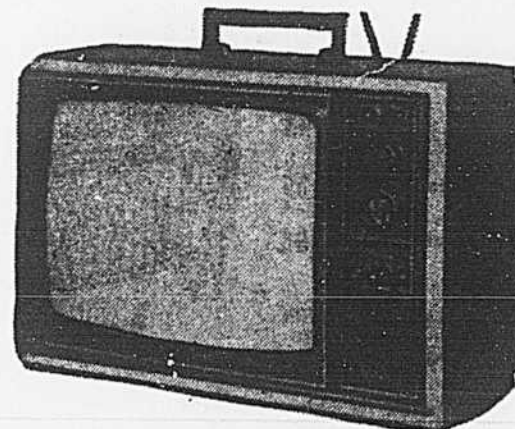
### TÉLÉVISEUR COULEUR PORTATIF ENTièrement TRANSISTORISÉ

à écran 20 po

(choix de marques connues)

**BAS PRIX DE FAUCHER \$429**

Service après-vente GRATUIT À DOMICILE pendant un an  
**LE MÊME MODÈLE** s'obtient avec télécommande sans fil. AU PRIX DE \$469

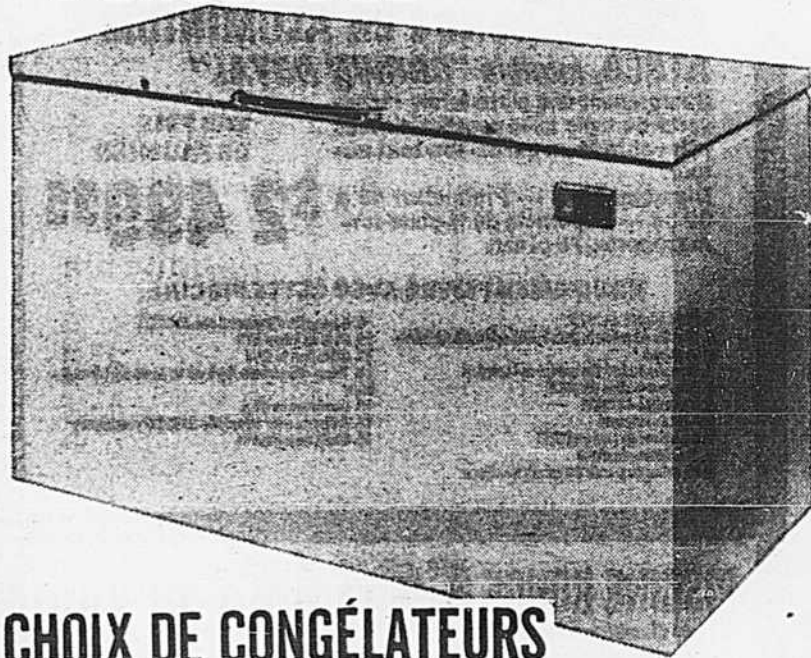
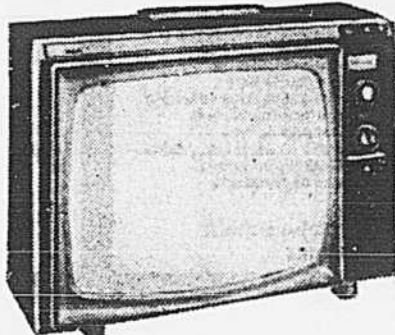


### TÉLÉVISEUR COULEUR PORTATIF WESTINGHOUSE 1975

à écran 19 po, modèle 19S PG22

**BAS PRIX DE FAUCHER \$367.50**

Service après-vente GRATUIT À DOMICILE pendant un an  
Le tube-image bénéficie d'une garantie de 5 ans (en vigueur pour tous les téléviseurs couleur Westinghouse 1975)

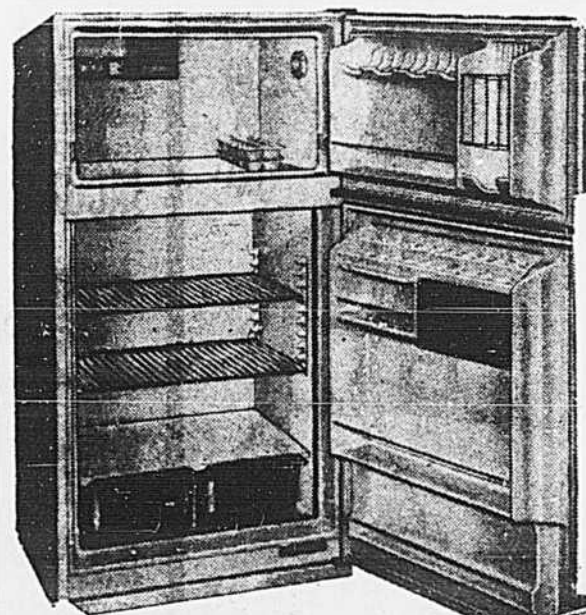


### CHOIX DE CONGÉLATEURS

<b>MOFFAT</b>	
Coffre de 16 pi cu.	\$279
Coffre de 19 pi cu.	\$289
Coffre de 23 pi cu.	\$329
<b>GSW</b>	
Coffre de 8 pi cu.	\$199
Coffre de 22 pi cu.	\$299

<b>KELVINATOR</b>	
Modèle KV 412	
Armoire de 12 pi cu.	\$329
Armoire de 16 pi cu.	\$369
<b>DANBY</b>	
Modèle CO 190 X	
Coffre de 7 pi cu.	\$289
<b>ROY</b>	
Coffre de 7 pi cu.	\$229
Coffre de 15 pi cu.	\$269
Armoire de 16 pi cu.	\$369

48, boul. des Laurentides  
Pont-Viau, Laval  
Tél.: 384-0590



### RÉFRIGÉRATEUR-CONGÉLATEUR SANS GIVRE BÉLANGER

Capacité 14 pi cu.

Modèle BF 1471 — Distributeur de boîtes de jus, 2 clayettes réglables (plusieurs positions), 2 bacs à légumes et fruits, un casier à oeufs et un garde-beurre. Deux portes à joint étanche.  
**CARROSSERIE JAUNE**

### CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE BÉLANGER

Largeur 30 po

Modèle BC 4573 — Tableau de commande éclairé par une lampe fluorescente. Horloge programmatrice et minuterie permettant de régler automatiquement la cuisson au four. Porte de four amovible et dotée d'un grand hublot.

**CARROSSERIE JAUNE**

**LES DEUX, ENSEMBLE \$599**



COMPAREZ LES PRIX ET LES EQUIPEMENTS — COMPAREZ LES PRIX ET LES EQUIPEMENTS — COMPAREZ LES PRIX ET LES EQUIPEMENTS — COMPAREZ LES PRIX ET LES EQUIPEMENTS — COMPAREZ LES PRIX ET LES EQUIPEMENTS

# FAUCHER VOUS OFFRE LA CHANCE DE GAGNER LA PISCINE DE VOTRE CHOIX

Le mardi 24 juin prochain, à son établissement de Brossard ainsi qu'à celui de Pont-Viau, a Laval, FAUCHER remboursera le prix de deux (2) piscines à leurs heureux acheteurs dont le nom aura été tiré au sort. D'ici là, tous ceux qui achèteront une piscine à l'un ou l'autre de ces deux établissements du "Roi des bas prix" seront invités à remplir un bulletin de participation à ce tirage, qui sera ensuite déposé dans une boîte prévue à cette fin. Les gagnants seront remboursés du prix total de leur achat (sauf la taxe et les frais d'installation).

## PISCINES RONDES ET OVALES VOGUE

(Fabrication québécoise)

Stirade rebord en acier large de 6" qui permet tant à plusieurs personnes de s'asseoir confortablement autour de la piscine.

- RONDES**
- Diamètre 15 pi \$799.95
  - Diamètre 18 pi \$899.95
  - Diamètre 24 pi \$1 079.95
  - Diamètre 27 pi \$1 229.95
- OVALES**
- 25 x 15 pi \$1 269.95
  - 30 x 15 pi \$1 459.95



**REVÊTEMENT VINYLE**

PRESENTATION "ROYALE" OU "TROPICALE".  
GRATIS: BANDES DECORATIVES ADHESIVES.

**EQUIPEMENT LIVRÉ AVEC CHAQUE PISCINE:**

1. Filtre à sable JACUZZI
2. Echelle d'accès en aluminium avec dispositif de sécurité
3. Ecumoire fixée à l'entourage de la piscine
4. Ramasse-feuilles JACUZZI
5. 2 manches JACUZZI servant de rallonges
6. Aspirateur de fond JACUZZI
7. Distributeur de chlore JACUZZI
8. Un gallon de produit qui détruit les algues (MESURE CANADIENNE)
9. Necessaire d'analyse d'eau JACUZZI
10. 35 lb de chlore HTH
11. Sable pour le filtre
12. Tuyau d'aspirateur de fond et tuyau de raccordement
13. Garnitures de filtre
14. Brides en acier inoxydable JACUZZI pour tuyaux
15. Bâche de protection

## PISCINES RONDES ET PISCINE OVALE COLÉCO

- RONDES**
- Diamètre 15 pi \$659.95
  - Diamètre 18 pi \$739.95
  - Diamètre 24 pi \$939.95
- OVALE**
- 30 x 15 pi \$1 389.95



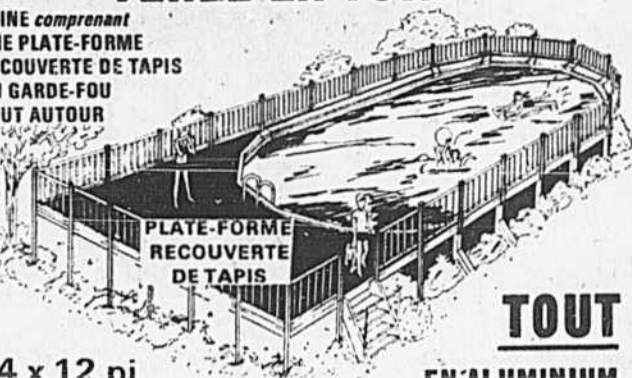
Rebord et montants ont une largeur de 6 po

**EQUIPEMENT LIVRÉ AVEC CHAQUE PISCINE:**

1. Filtre à sable COLECO
2. Echelle d'accès COLECO
3. Ecumoire COLECO modèle HS10
4. Ramasse-feuilles JACUZZI
5. 2 manches JACUZZI servant de rallonges
6. Aspirateur de fond modèle VL440
7. Distributeur de chlore
8. Un gallon de produit qui détruit les algues (MESURE CANADIENNE)
9. Necessaire d'analyse d'eau JACUZZI
10. 35 lb de chlore HTH
11. Sable pour le filtre
12. Tuyau d'aspirateur de fond et tuyau de raccordement
13. Garnitures de filtre
14. Brides en acier inoxydable JACUZZI pour tuyaux
15. Bâche de protection

## C'EST UNE MERVEILLE! VENEZ LA VOIR

- UNE PLATE-FORME RECOUVERTE DE TAPIS
- UN GARDE-FOU TOUT AROUND



- TOUT EN ALUMINIUM**
- 24 x 12 pi  
Superficie de la plate-forme: approximativement 95 pi car.  
**\$2 339.95**
  - 24 x 15 pi  
Superficie de la plate-forme: approximativement 155 pi car.  
**\$2 559.95**
  - 30 x 15 pi  
Superficie de la plate-forme: approximativement 155 pi car.  
**\$2 799.95**

- EQUIPEMENT LIVRÉ AVEC CHAQUE PISCINE:**
1. Filtre à sable JACUZZI
  2. Escalier d'accès à la plate-forme, relevable, et échelle de piscine
  3. Ecumoire fixée à l'entourage de la piscine
  4. Ramasse-feuilles JACUZZI
  5. 2 manches JACUZZI servant de rallonges
  6. Aspirateur de fond JACUZZI
  7. Distributeur de chlore
  8. Un gallon de produit qui détruit les algues (MESURE CANADIENNE)
  9. Necessaire d'analyse d'eau JACUZZI
  10. 35 lb de chlore HTH
  11. Sable pour le filtre
  12. Tuyau d'aspirateur de fond et tuyau de raccordement
  13. Garnitures de filtre
  14. Brides en acier inoxydable JACUZZI pour tuyaux
  15. Bâche de protection

## PISCINES RONDES ET OVALES ATRÉO à entourage en aluminium refoulé avec rebord large de 6 pouces

- RONDES**
- Diamètre 15 pi \$899.95
  - Diamètre 18 pi \$1 009.95
  - Diamètre 21 pi \$1 139.95
  - Diamètre 24 pi \$1 229.95
  - Diamètre 27 pi \$1 409.95
- OVALES**
- 18 x 12 pi \$1 149.95
  - 24 x 12 pi \$1 379.95
  - 24 x 15 pi \$1 489.95
  - 30 x 15 pi \$1 659.95
  - 33 x 18 pi \$1 919.95



**EQUIPEMENT LIVRÉ AVEC CHAQUE PISCINE:**

1. Filtre à sable JACUZZI
2. Echelle d'accès en aluminium avec dispositif de sécurité
3. Ecumoire fixée à l'entourage de la piscine
4. Ramasse-feuilles JACUZZI
5. 2 manches JACUZZI servant de rallonges
6. Aspirateur de fond JACUZZI
7. Distributeur de chlore
8. Un gallon de produit qui détruit les algues (MESURE CANADIENNE)
9. Necessaire d'analyse d'eau JACUZZI
10. 35 lb de chlore HTH
11. Sable pour le filtre
12. Tuyau d'aspirateur de fond et tuyau de raccordement
13. Garnitures de filtre
14. Brides en acier inoxydable JACUZZI pour tuyaux
15. Bâche de protection

## PISCINES RONDES ET OVALES IDÉAL REBORD ET MONTANTS ONT UNE LARGEUR DE 6 PO

- RONDES**
- Diamètre 15 pi \$759.95
  - Diamètre 18 pi \$809.95
  - Diamètre 21 pi \$929.95
  - Diamètre 24 pi \$1 009.95
  - Diamètre 27 pi \$1 129.95
- OVALES**
- 24 x 15 pi \$1 169.95
  - 30 x 15 pi \$1 329.95
  - 33 x 18 pi \$1 449.95



**EQUIPEMENT LIVRÉ AVEC CHAQUE PISCINE:**

1. Filtre à sable JACUZZI
2. Echelle d'accès en aluminium avec dispositif de sécurité
3. Ecumoire fixée à l'entourage de la piscine
4. Ramasse-feuilles JACUZZI
5. 2 manches JACUZZI servant de rallonges
6. Aspirateur de fond JACUZZI
7. Distributeur de chlore JACUZZI
8. Un gallon de produit qui détruit les algues (MESURE CANADIENNE)
9. Necessaire d'analyse d'eau JACUZZI
10. 35 lb de chlore HTH
11. Sable pour le filtre
12. Tuyau d'aspirateur de fond et tuyau de raccordement
13. Garnitures de filtre
14. Brides en acier inoxydable JACUZZI pour tuyaux
15. Bâche de protection

## PISCINES RONDES ET OVALES IDÉAL, MODÈLE "COLONIAL"

Rebord et montants ont une largeur de 4 po

- RONDES**
- Diamètre 18 pi \$579.95
  - Diamètre 21 pi \$689.95
  - Diamètre 24 pi \$769.95
- OVALES**
- 18 x 12 pi \$729.95
  - 24 x 12 pi \$899.95
  - 27 x 15 pi \$1 029.95



**EQUIPEMENT LIVRÉ AVEC CHAQUE PISCINE:**

1. Filtre à sable JACUZZI
2. Echelle d'accès en aluminium
3. Ecumoire fixée à l'entourage de la piscine
4. Ramasse-feuille JACUZZI
5. 2 manches JACUZZI servant de rallonges
6. Aspirateur de fond JACUZZI
7. Distributeur de chlore JACUZZI
8. Un gallon de produit qui détruit les algues (MESURE CANADIENNE)
9. Necessaire d'analyse d'eau JACUZZI
10. 35 lb de chlore HTH
11. Sable pour le filtre
12. Tuyau d'aspirateur de fond et tuyau de raccordement
13. Garniture de filtre
14. Brides en acier inoxydable JACUZZI pour tuyaux
15. Bâche de protection

## PISCINES RONDES OCEANIC

Rebord et montants ont une largeur de 6 po

- Diamètre 15 pi \$729.95
- Diamètre 18 pi \$809.95
- Diamètre 24 pi \$989.95



**REVÊTEMENT VINYLE**

VENEZ VOUS RENDRE COMPTI DE LA QUALITÉ SUPÉRIEURE DE LA FABRICATION

**CHOIX DE COULEURS ET MOTIFS**

**EQUIPEMENT LIVRÉ AVEC CHAQUE PISCINE:**

1. Filtre à sable JACUZZI
2. Echelle d'accès en aluminium avec dispositif de sécurité
3. Ecumoire fixée à l'entourage de la piscine
4. Ramasse-feuilles JACUZZI
5. 2 manches JACUZZI servant de rallonges
6. Aspirateur de fond JACUZZI
7. Distributeur de chlore
8. Un gallon de produit qui détruit les algues (MESURE CANADIENNE)
9. Necessaire d'analyse d'eau JACUZZI
10. 35 lb de chlore HTH
11. Sable pour le filtre
12. Tuyau d'aspirateur de fond et tuyau de raccordement
13. Garnitures de filtre
14. Brides en acier inoxydable JACUZZI pour tuyaux
15. Bâche de protection

**POINTS DE VENTE OUVERTS**

- de 9 à 21h EN SEMAINE
- de 9 à 17h LE SAMEDI
- PARKING GRATUIT

Installation (garantie un an) moyennant un supplément modique

## DESTRUCTEUR ÉLECTRIQUE D'INSECTES VOLANTS

Cet appareil, appelé en anglais "Bug Zapper", est plus efficace que tout autre appareil du genre sur le marché. Sa conception unique, son ingéniosité, la qualité des matériaux employés dans sa fabrication font du "Bug Zapper" le plus efficace exterminateur d'insectes. Il porte une garantie deux fois supérieure à celle de tout concurrent.



- MODELE 90 \$89.95
- MODELE 130 \$139.95
- MODELE 200 \$189.95

## PISCINES RONDES EAGAN EN ALUMINIUM

- Diamètre 18 pi \$889.95
- Diamètre 21 pi \$989.95
- Diamètre 24 pi \$1 109.95
- Diamètre 27 pi \$1 289.95



**EQUIPEMENT LIVRÉ AVEC CHAQUE PISCINE:**

1. Filtre à sable JACUZZI
2. Echelle d'accès en aluminium avec dispositif de sécurité
3. Ecumoire fixée à l'entourage de la piscine
4. Ramasse-feuilles JACUZZI
5. 2 manches JACUZZI servant de rallonges
6. Aspirateur de fond JACUZZI
7. Distributeur de chlore
8. Un gallon de produit qui détruit les algues (MESURE CANADIENNE)
9. Necessaire d'analyse d'eau JACUZZI
10. 35 lb de chlore HTH
11. Sable pour le filtre
12. Tuyau d'aspirateur de fond et tuyau de raccordement
13. Garnitures de filtre
14. Brides en acier inoxydable JACUZZI pour tuyaux
15. Bâche de protection

**FACILITÉS DE PAIEMENT**

**LIVRAISON GRATUITE** dans un rayon de 50 miles



**DOUBLURE DE VINYLE 20 (AU CALIBRE NO 1) ÉPAISSEUR GARANTIE 15 ANS (suivant un mode proportionnel)**

## PISCINE RONDE EN ALUMINIUM ATRÉO, modèle "CROWN ROYAL"

Comprendant une plate-forme recouverte de tapis avec escalier d'accès relevable et un garde-fou tout autour.

**BAS PRIX DE FAUCHER**

Diamètre 24 pi — Profondeur 48 à 60 po — Superficie de la plate-forme: approx. 75 pi car. **\$2 499.95**

- EQUIPEMENT LIVRÉ AVEC CETTE PISCINE:**
1. Filtre à sable JACUZZI
  2. Escalier d'accès à la plate-forme, relevable, et échelle de piscine
  3. Ecumoire fixée à l'entourage de la piscine
  4. Ramasse-feuilles JACUZZI
  5. 2 manches JACUZZI servant de rallonges
  6. Aspirateur de fond JACUZZI
  7. Distributeur de chlore
  8. Un gallon de produit qui détruit les algues
  9. Necessaire d'analyse d'eau JACUZZI
  10. 35 lb de chlore HTH
  11. Sable pour le filtre
  12. Tuyau d'aspirateur de fond et tuyau de raccordement
  13. Garnitures de filtre
  14. Brides en acier inoxydable JACUZZI pour tuyaux
  15. Bâche de protection

## PISCINE RONDE COLÉCO

- 12 pi de diamètre x 36 po de profondeur
- EQUIPEMENT:**
1. Ecumoire Coleco
  2. Filtre Coleco, modèle CF112, avec cartouche de 11 po
  3. Echelle d'accès Coleco, modèle ACS
  4. Lave-pieds
- LE TOUT \$109.95**



**RIVE SUD**  
5811, boul. Taschereau  
**BROSSARD**  
Tel.: 656-1051

Pont-Viau  
**Roi DES BAS PRIX**

48, boul. des Laurentides  
Pont-Viau, Laval  
Tel.: 384-7340

**CHLORE HTH OLIN**

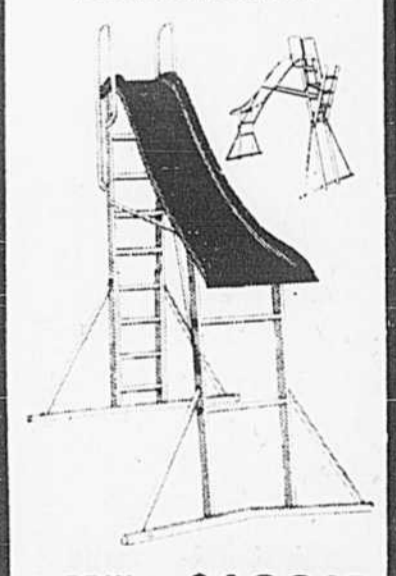
- 5 lb \$4.95
- 35 lb \$24.95
- 75 lb \$49.95
- 100 lb \$59.95

## PISCINES RONDES OCEANIC modèle "SWINGER"



- Diamètre 15 pi \$549.95
  - Diamètre 18 pi \$619.95
  - Diamètre 21 pi \$719.95
  - Diamètre 24 pi \$789.95
- EQUIPEMENT LIVRÉ AVEC CHAQUE PISCINE:**
1. Filtre à sable
  2. Echelle d'accès en aluminium
  3. Ecumoire fixée à l'entourage de la piscine
  4. Ramasse-feuilles JACUZZI
  5. 2 manches JACUZZI servant de rallonges
  6. Aspirateur de fond modèle VL440
  7. Distributeur de chlore
  8. Un gallon de produit qui détruit les algues (MESURE CANADIENNE)
  9. Necessaire d'analyse d'eau
  10. 35 lb de chlore HTH
  11. Sable pour le filtre
  12. Tuyau d'aspirateur de fond et tuyau de raccordement
  13. Garnitures de filtre
  14. Brides en acier inoxydable pour tuyaux
  15. Bâche de protection

## GLISSEIRE pour piscine sur sol



**PRIX SPÉCIAL \$109.95**

## GLISSEIRE JACUZZI A BAS PRIX DE FAUCHER

## CHAUFFE-EAU À GAZ (naturel ou propane) JACUZZI



**A PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER**

## CHAUFFE-EAU À MAZOUT (huile combustible) NORSEMAN



**A PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER**

## HAUT-PARLEUR LAMPADAIRE CARTIER



**IDEAL POUR JARDIN OU TERRASSE**

Modele a monture noire hauteur 36 po  
**PRIX SPÉCIAL \$59.95**

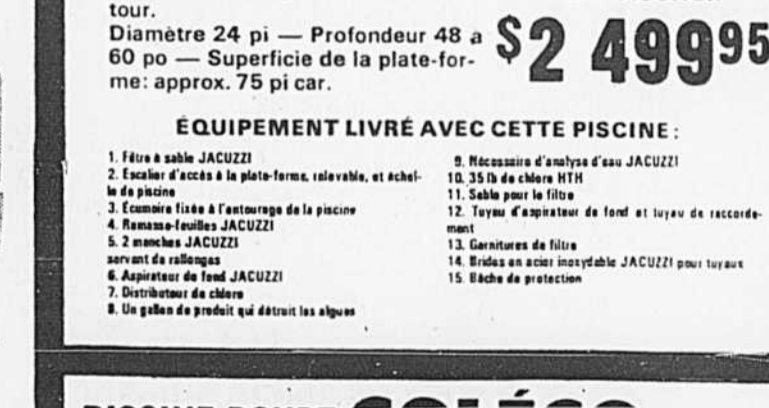
Modele a monture chromee hauteur 67 po  
**PRIX SPÉCIAL \$79.95**

## CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE POUR PISCINE



**PRIX SPÉCIAL \$209.95**

## FILTRE JACUZZI



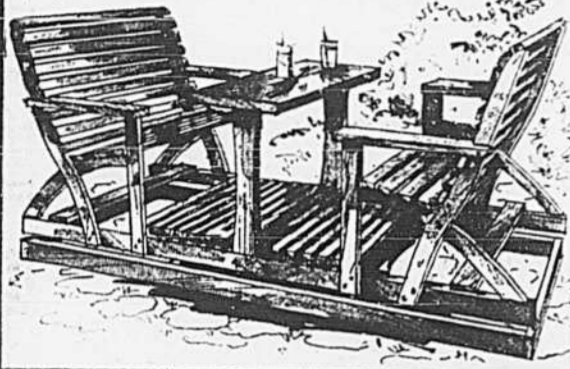
**AU PLUS BAS PRIX DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL**

COMPAREZ LES PRIX ET LES EQUIPEMENTS — COMPAREZ LES PRIX ET LES EQUIPEMENTS — COMPAREZ LES PRIX ET LES EQUIPEMENTS — COMPAREZ LES PRIX ET LES EQUIPEMENTS — COMPAREZ LES PRIX ET LES EQUIPEMENTS

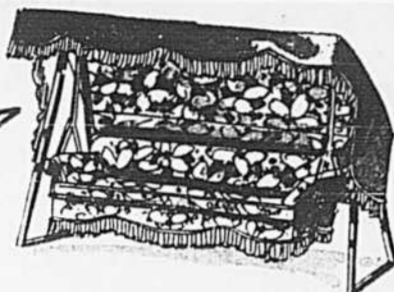
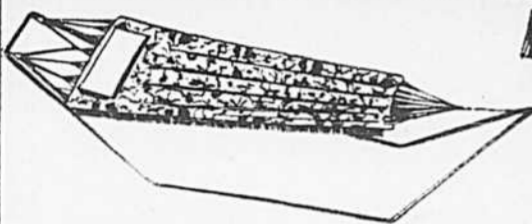
Grande variété d'articles  
pour le plein air et le jardin,  
à bas prix imbattables

CHEZ **FAUCHER**

**ENSEMBLE "VA-ET-VIENT" TOUT BOIS**



composé de deux  
causeuses  
en vis-à-vis  
avec petit table  
rectangulaire  
Va-et-vient sur billes de bois d'une  
robustesse exceptionnelle. Plate-forme  
et sièges faits de lamelles de  
bois d'une grande résistance. Larges  
accotirs. Table fixe.  
Bas prix  
de  
Faucher **\$159**

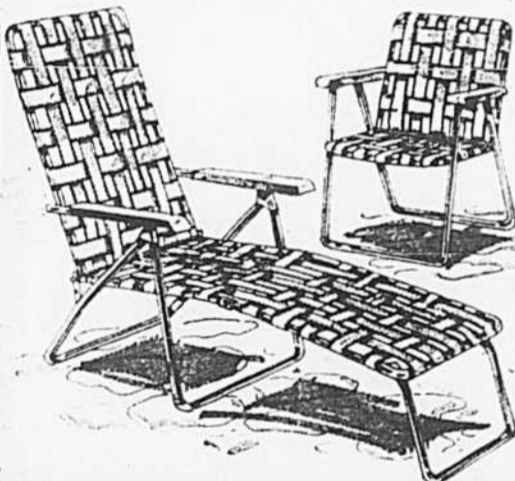
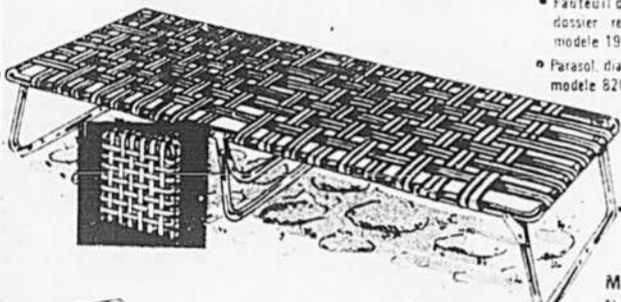


**GRAND CHOIX DE HAMACS**

Modele	Prix	Modele	Prix
33	\$19 <sup>95</sup>	5784	\$27 <sup>95</sup>
72	\$21 <sup>95</sup>	8304	\$29 <sup>95</sup>
71	\$22 <sup>95</sup>	6404	\$29 <sup>95</sup>

**MEUBLES DE JARDIN  
OFFERTS A PRIX DE SOLDE**

- Luxeuse balancelle, modèle LUF6527, à toile imprimée aux couleurs Pansy. **\$109<sup>95</sup>**
- Parasol forme pagode, modèle 850. **\$139<sup>95</sup>**
- Fauteuil de terrasse rembourré, modèle 173. **\$17<sup>95</sup>**
- Fauteuil de terrasse Guu-Lite à dossier réglable 3 inclinaisons, modèle 184. **\$21<sup>95</sup>**
- Parasol diamètre 8 pi, modèle 820. **\$84<sup>95</sup>**
- Fauteuil de terrasse, modèle 144. **\$7<sup>95</sup>**
- Nappe pour table, coloris Pansy. **\$6<sup>99</sup>**



**LIT DE CAMP**

Modele 402 — Monture solide. Nombreuses sangles résistantes. Se plie entièrement et prend très peu de place au rangement (voir modalités).

**PRIX SPECIAL \$12<sup>95</sup>**  
Modele 4204 **\$15<sup>95</sup>**

**SIÈGES DE JARDIN  
à 5 sangles dans la largeur  
CHAISE LONGUE PLIANTE**

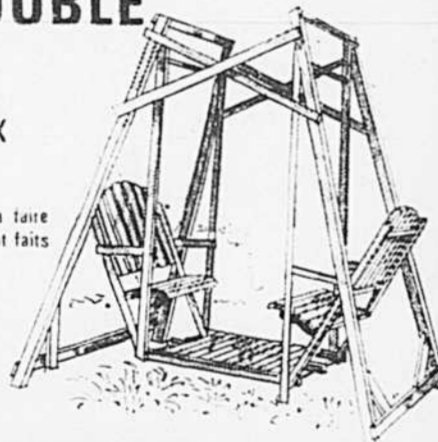
Modele 515 ou 616  
Dossier inclinable plusieurs positions. **\$7<sup>99</sup>**  
**FAUTEUIL PLIANT ASSORTI**  
Modele 8-656 **\$4<sup>95</sup>**

**BALANÇOIRE DOUBLE  
DE JARDIN**

EN ÉRABLE DE PREMIER CHOIX  
SÉCHÉ AU FOUR

Solide bâti. Assemblage à vis et boulons, très facile à faire (suivant un plan fourni). Les sièges et la plate-forme sont faits de lattes vissées.

BAS PRIX DE FAUCHER **\$68<sup>95</sup>**



**BICYCLETTES**

QUANTITES LIMITÉES

Modele	Prix
5454L	\$64 <sup>95</sup>
5434L	\$64 <sup>95</sup>
5444G	\$64 <sup>95</sup>
956	\$47 <sup>95</sup>



**PAVILLON DE JARDIN GRILLAGÉ DÉMONTABLE GAZÉBO**

Unabri idéal pour la détente à l'extérieur durant les chaudes journées ensoleillées et les belles soirées d'été. Charpente faite de cadres renforcés en aluminium épais, robuste et résistant à la rouille, avec des arceaux également en aluminium servant à supporter un toit en toile vinyle résistante 5 épaisseurs, à bord frange. Grillage en fibre de verre. Porte à ressorts. Déjà assemblée à 50" x 150" le pavillon peut facilement être monté en 20 minutes par seulement 2 personnes. SANS AUCUN OUTIL.

Modele de 10 pi et 3 po de diamètre **PRIX SPECIAL DE FAUCHER \$199<sup>95</sup>**

Modele de 12 pi et 2 po de diamètre **PRIX SPECIAL DE FAUCHER \$259**

Nota: Livraison sans délai

EN OPTION: Jeux de panneaux à insérer dans les cadres servant à protéger contre la pluie et le vent

Jeux de 9 panneaux de protection pour le pavillon de 10 pi et 3 po de diamètre **\$49<sup>95</sup>**

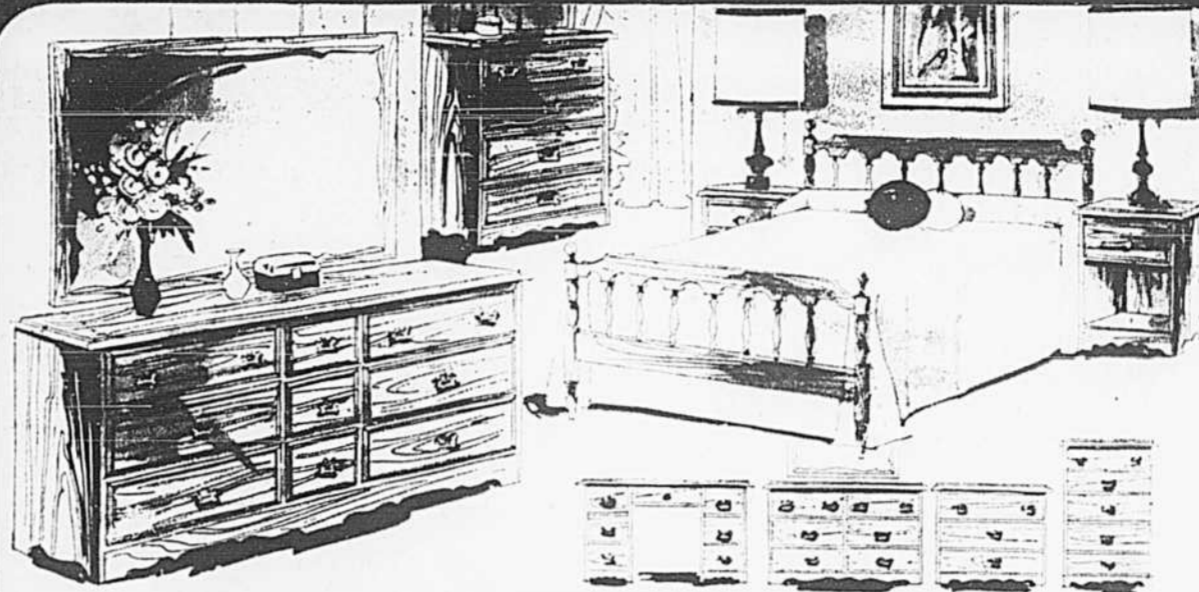
Jeux de 11 panneaux de protection pour le pavillon de 12 pi et 2 po de diamètre **\$61<sup>95</sup>**



48, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval  
Tél.: **384-0590**

**SEUL FAUCHER**

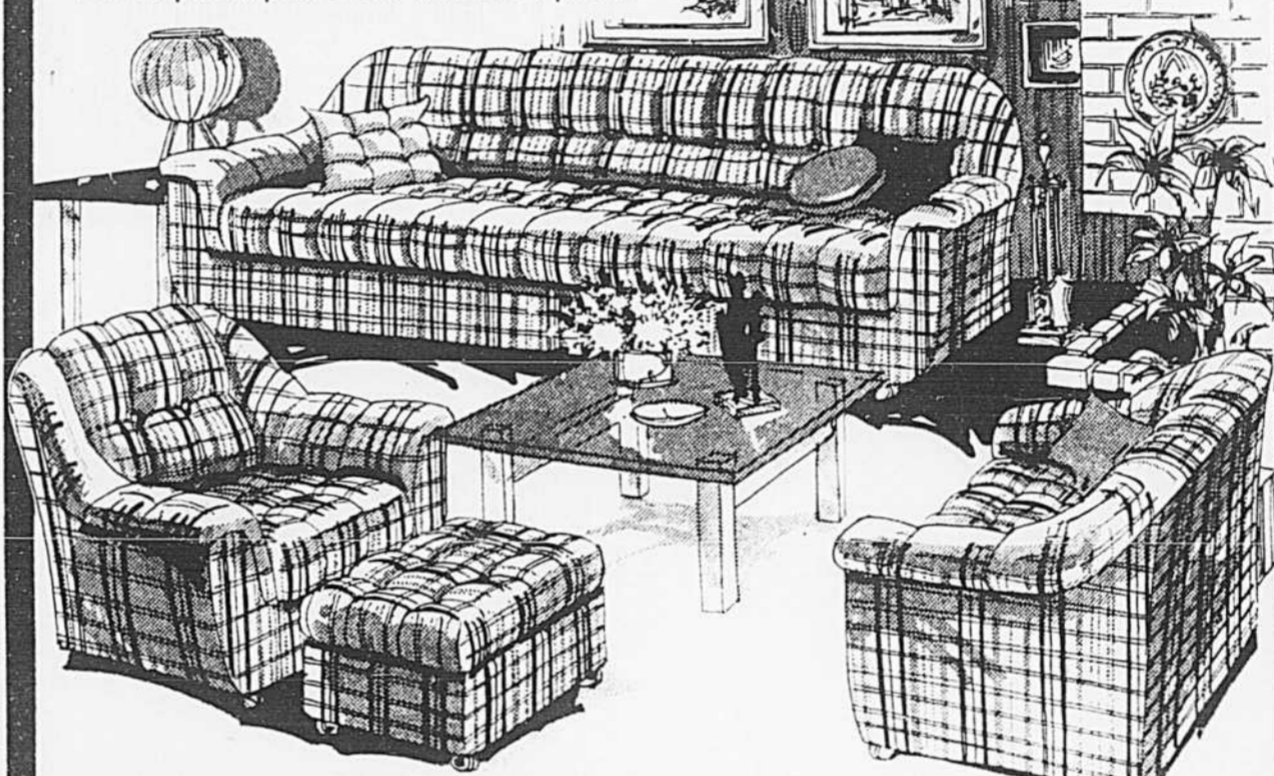
peut vous offrir des articles d'une telle qualité à des prix aussi bas. Bon premier dans le choix de ses nouveaux modèles, Faucher est aussi le premier à vous offrir des aubaines inespérées. En matière de meubles, Faucher représente toujours l'avant-garde. Venez vous en rendre compte.



**MEUBLES DE CHAMBRE DE STYLE COLONIAL  
À ACHETER SÉPARÉMENT**

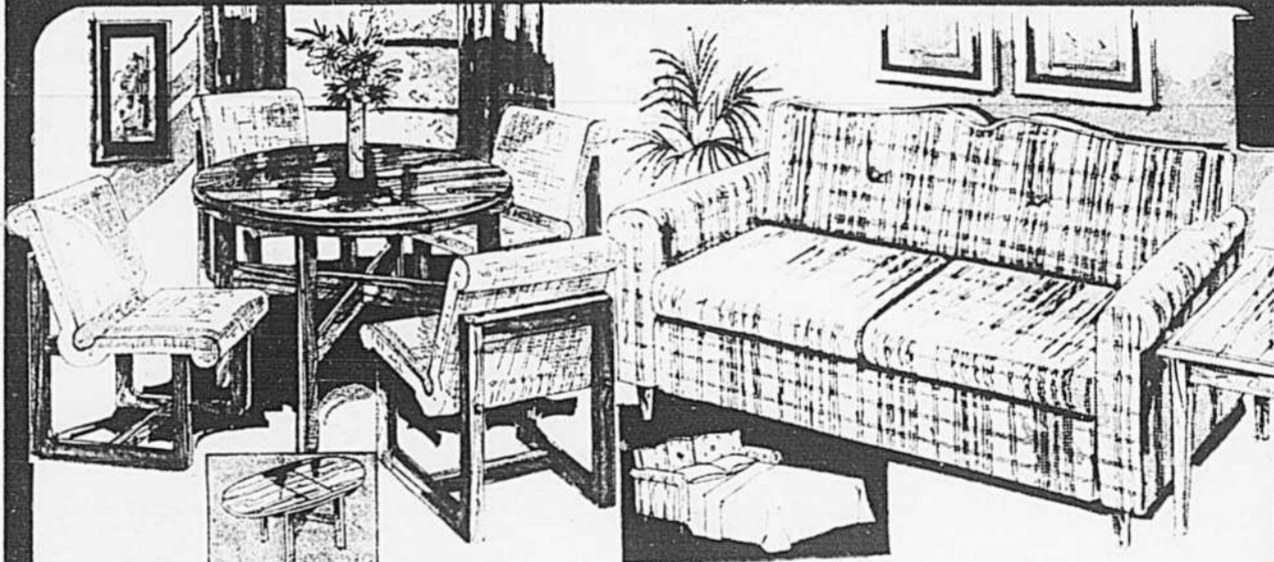
- |  |   |   |  |  |  |
|--|---|---|--|--|--|
| Commode basse 5 tiroirs <b>\$109<sup>95</sup></b>        | Table de chevet <b>\$44<sup>95</sup></b>          | Bureau d'écolier, simple <b>\$72<sup>95</sup></b> | Commode haute 4 tiroirs <b>\$92<sup>95</sup></b>         | Commode double mode à 5 tiroirs <b>\$92<sup>95</sup></b>         | Commode haute à 5 tiroirs <b>\$74<sup>95</sup></b> |
| Miroir pour commode à 5 tiroirs <b>\$39<sup>95</sup></b> | Bureau d'écolier, double <b>\$92<sup>95</sup></b> | Commode haute 4 tiroirs <b>\$69<sup>95</sup></b>  | Miroir pour commode à 5 tiroirs <b>\$34<sup>95</sup></b> | Tête de lit et pied à poteaux tournants <b>\$64<sup>95</sup></b> |  |
| Commode à 3 tiroirs <b>\$64<sup>95</sup></b>             | Tête de lit seulement <b>\$49<sup>95</sup></b>    |   |  |  |  |

**Mobilier de salle de séjour de style  
contemporain pour décor moderne 4 pièces**



Ce mobilier comprend un vaste canapé, une causeuse, un fauteuil et un tabouret assortis. Tous quatre sont capitonnés et munis de hauts dossiers, montés sur roulettes Shepherd et disposent d'une base "air foam" munie de ressorts "no-sag" ne s'affaissant pas. Ils sont en outre recouverts de tissu "Herculon" d'entretien facile et qui ne s'effiloche pas.

Une aubaine extraordinaire:  
**\$399** les 4 pièces



**MOBILIER DE SALLE À MANGER**

de style contemporain pour décor moderne. 5 pièces

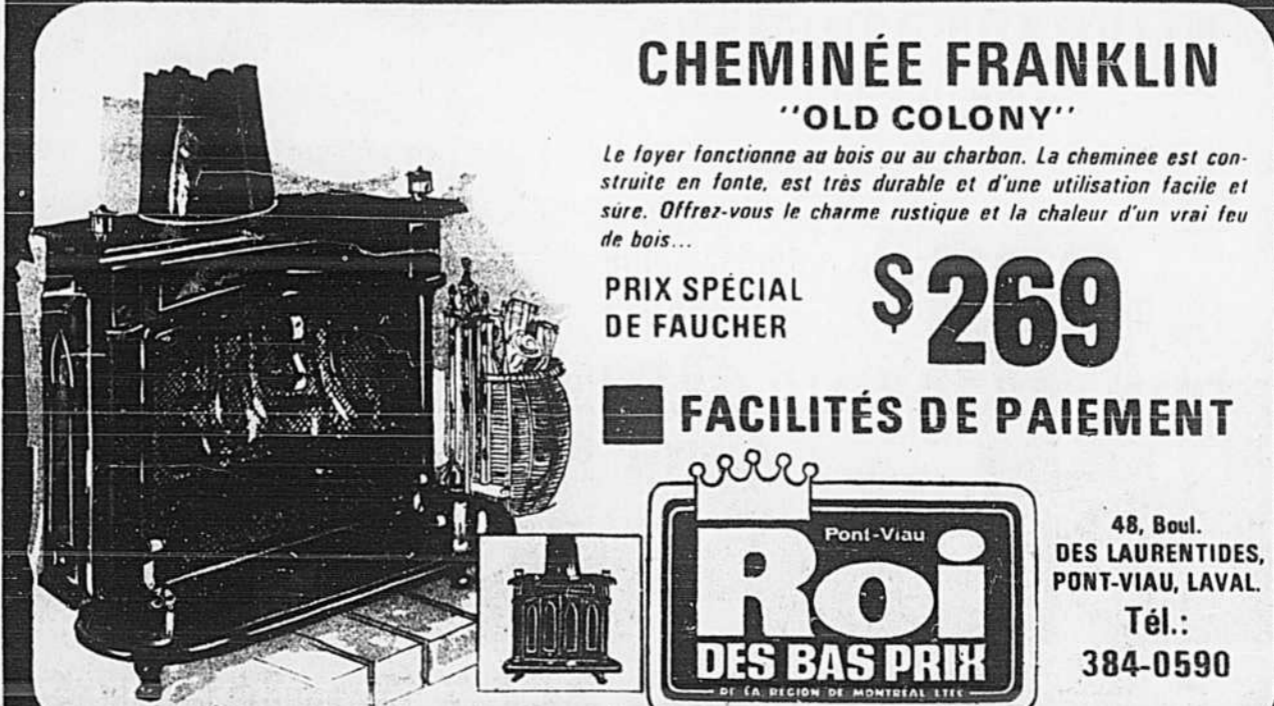
Le table ronde de 42 po de diamètre s'ouvre à 60 po grâce à une rallonge escamotable. Le plateau est fini arborite similibois, à l'épreuve des brûlures, rayagures, etc. Le piètement solide et décoratif comporte quatre pieds, entrecroisés en orme massif. Le mobilier se compose de quatre chaises élégamment galbées, à haut dossier. Coussins et dossiers sont rembourrés de mousse, recouverts de tissu et montés sur un châssis très solide en bois massif.

**PRIX SPECIAL DE FAUCHER \$439<sup>95</sup>**

**ÉLÉGANTE CAUSEUSE FORMANT LIT**

L'article idéal pour petit dortoir ou chambre d'invité. Se transforme en un tourtemain confortable lit doté d'un matelas en caoutchouc mousse de 5" po d'épaisseur. Le tout est recouvert d'Herculon, un tissu très résistant. Venez le voir pour constater comme il est pratique et attrayant!

**PRIX TRES SPECIAL \$164<sup>95</sup>**



**CHEMINÉE FRANKLIN "OLD COLONY"**

Le foyer fonctionne au bois ou au charbon. La cheminée est construite en fonte, est très durable et d'une utilisation facile et sûre. Offrez-vous le charme rustique et la chaleur d'un vrai feu de bois...

**PRIX SPECIAL DE FAUCHER \$269**

**FACILITÉS DE PAIEMENT**



48, Boul. DES LAURENTIDES, PONT-VAIU, LAVAL.  
Tél.: **384-0590**

**Desjardins ne peut accuser Bourassa**

QUEBEC (PC) — Le juge en chef Albert Dumontier, de la Cour des sessions de la paix, à Québec, a rejeté, mardi, la dénonciation déposée par l'ancien directeur de la FTQ-Construction, André Desjardins qui accusait le Premier ministre Robert Bourassa d'avoir divulgué l'existence de son casier judiciaire.

À la suite de la pré-enquête tenue à huis clos le 29 mai dernier, le juge Dumontier en est arrivé à la conclusion que M. Desjardins n'avait pas de motifs raisonnables pour obtenir qu'un accusateur soit portée contre le Premier ministre.

L'ex-directeur de la FTQ-Construction soutenait que M. Bourassa avait enfreint les articles 6 et 10 de la Loi sur le casier judiciaire, le 9 mai dernier, en révélant à des journalistes qu'il avait bénéficié d'un pardon en 1973.

**Restrictions**

Selon le juge Dumontier, les seules personnes susceptibles de violer ces dispositions de la loi sont celles qui ont la garde des dossiers ou qui y ont accès, soit les employés du Commissaire de la gendarmerie royale, d'un ministère ou d'un organisme du gouvernement du Canada, ce qui n'est pas le cas du Premier ministre du Québec.

Dans sa décision de 14 pages, le juge affirme en outre que la Loi sur le casier judiciaire ne fait défense à personne d'affirmer qu'un tel a obtenu son pardon.

"Cette loi est de droit public. Tout citoyen peut donc en réclamer l'application. C'est précisément ce qu'a fait M. Bourassa lors de la conférence de presse du 9 mai", dit-il.

"Si le pardon implique qu'il y a eu antérieurement condamnation, ajoute le magistrat, M. Bourassa en affirmant que la révocation du pardon accordé à M. Desjardins était le seul moyen de lui rendre applicables les dispositions d'un projet de loi déposé récemment devant l'Assemblée nationale, reconnaissait implicitement qu'il n'existait à ce moment aucune condamnation contre lui".

Il souligne enfin que le Premier ministre n'a pas divulgué ou révélé le casier judiciaire de M. Desjardins, ni décrit ou commenté la ou les condamnations prononcées contre lui avant l'obtention du pardon qui a eu pour effet de les annuler.

**Tarif postal Mackasey nuance ses propos**

OTTAWA (d'après CP) — Le ministre des Postes, M. Bryce Mackasey, qui est rentré dimanche d'une tournée européenne, a été interrogé des son retour aux Communes, lundi, sur les rapports de presse voulant qu'il ait annoncé à Paris que les tarifs postaux seraient augmentés de 33 1/2 p.c. d'ici un an.

De sa déclaration, faite en réponse à une question du député conservateur Steve Paproski, on peut dégager les points suivants:

- Le tarif d'affranchissement d'une lettre régulière, qui est maintenant de huit cents, sera augmenté de deux ou trois cents, mais pas avant que le service postal n'ait atteint un plus grand degré d'efficacité;

- On peut dire que deux ou trois cents équivalent à une hausse de 33 1/2 p.c., mais le ministre lui-même n'a jamais utilisé de pourcentage dans sa déclaration parisienne;

- Il est peu probable que les tarifs soient augmentés avant le mois de novembre, et le ministre oeuvrera entre temps en vue d'une amélioration du service.

Par ailleurs, en réponse à une question de l'ancien Premier ministre John Diefenbaker, qui voulait savoir si le ministère des Postes tolérerait la pratique "illégal" de frapper les lettres d'une estampille invitant au boycottage du code postal, M. Mackasey a déclaré que le gouvernement légifèrerait, si nécessaire, afin d'obliger le public à utiliser le code postal.

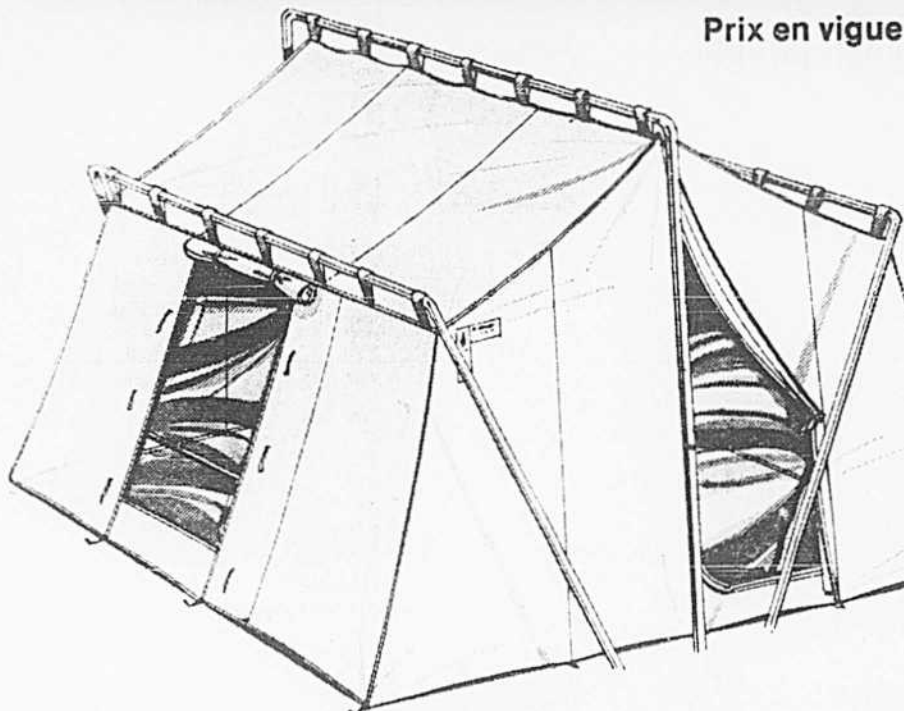
Le ministre a reconnu que le code postal représentait une certaine insécurité pour les employés menacés par l'automatisation et il a ajouté que les autorités espéraient encore pouvoir amener le public à utiliser le code postal sans recourir à des mesures coercitives.

# Camp-o-thon

## de BEAUCOUP

6 jours de super aubaines

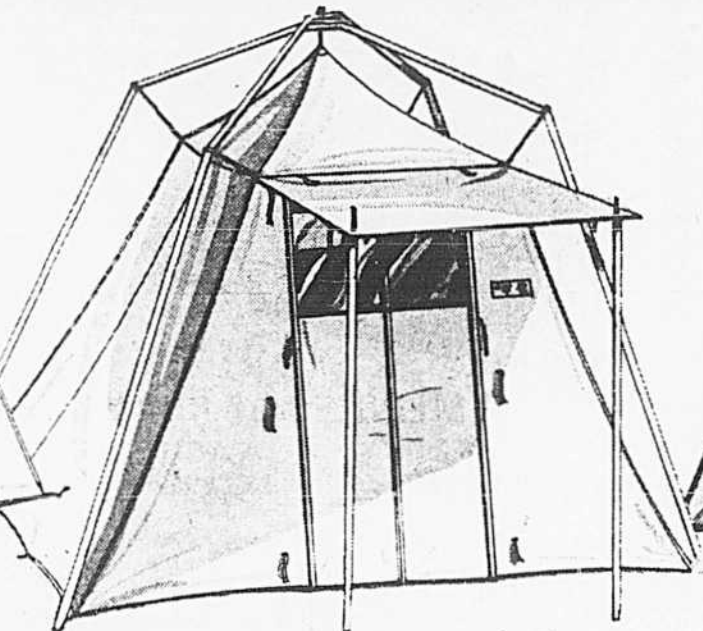
Prix en vigueur du mercredi 18 juin au lundi 23 juin. Tant qu'il y en aura!



Tente 'Room Master' de Woods  
Ord. 99.99

Cadre extérieur en métal. Plancher cousu. Fabrication grosse toile réfractaire à l'eau. 2 grandes fenêtres avec rabats-tempête.

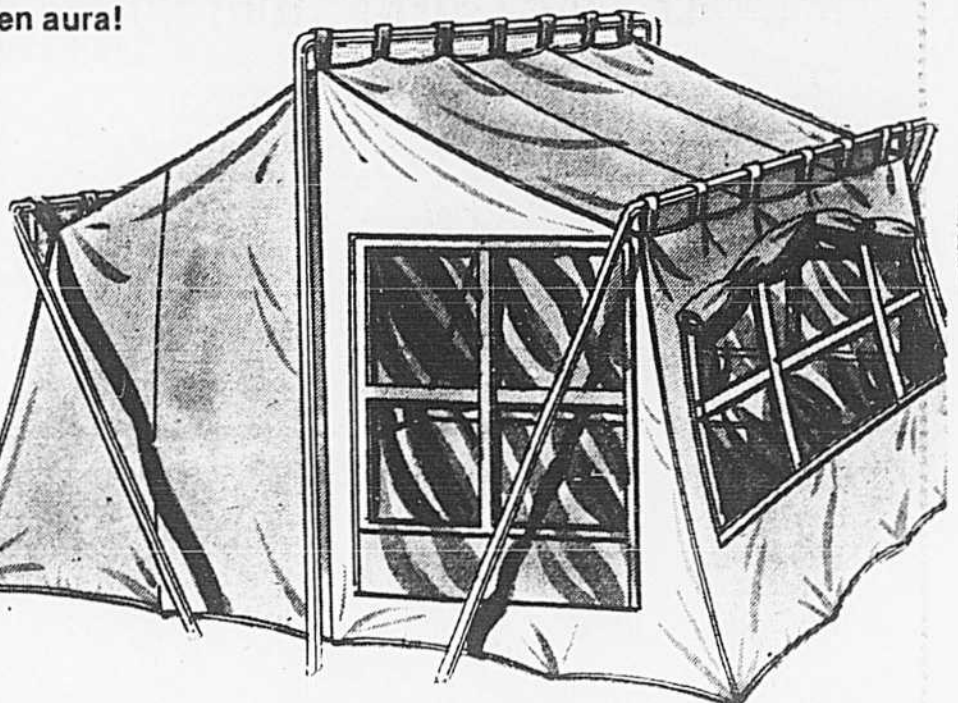
**87<sup>99</sup>**



Tente 'Touriste' de Woods  
Ord. 49.99

Avec baldaquin de 6', plancher cousu, rabats-tempête aux fenêtres. Porte hollandaise à glissière. Pour 4 personnes.

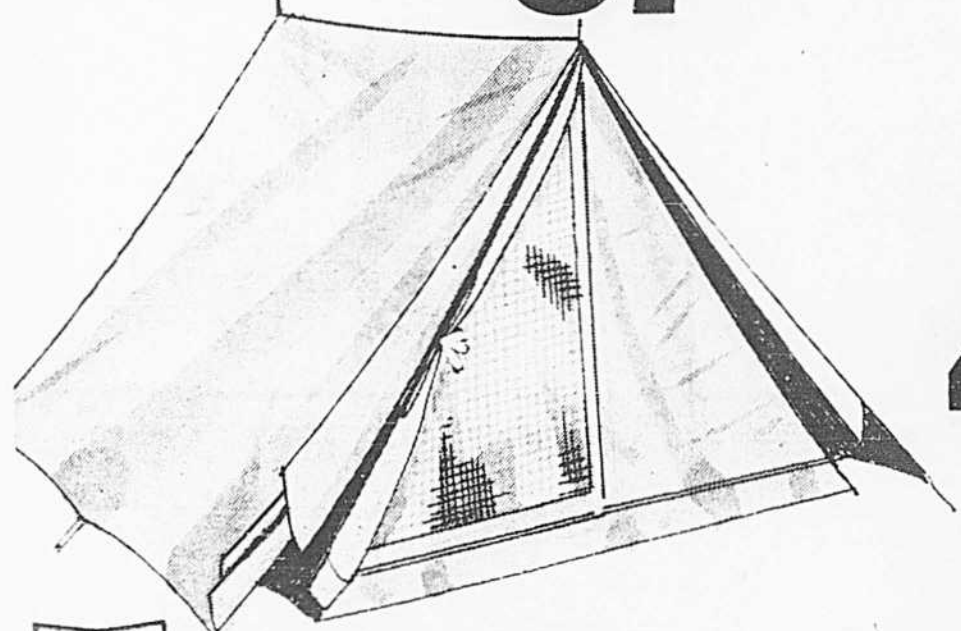
**44<sup>99</sup>**



Tente 'Riverside' de Woods

Cette tente peut être divisée en deux par un rideau-cloison. Comprend une grande fenêtre panoramique avec moustiquaire et rabat 'view-flex'. S'ouvre sur le mur latéral par une glissière.

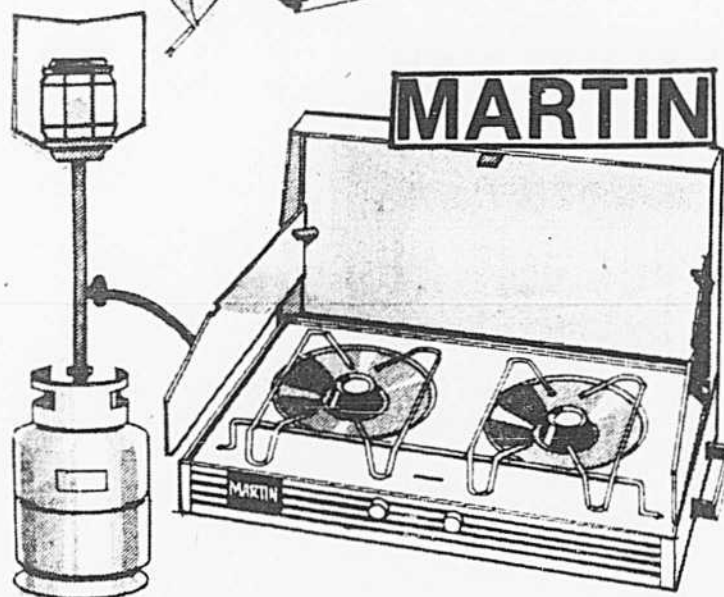
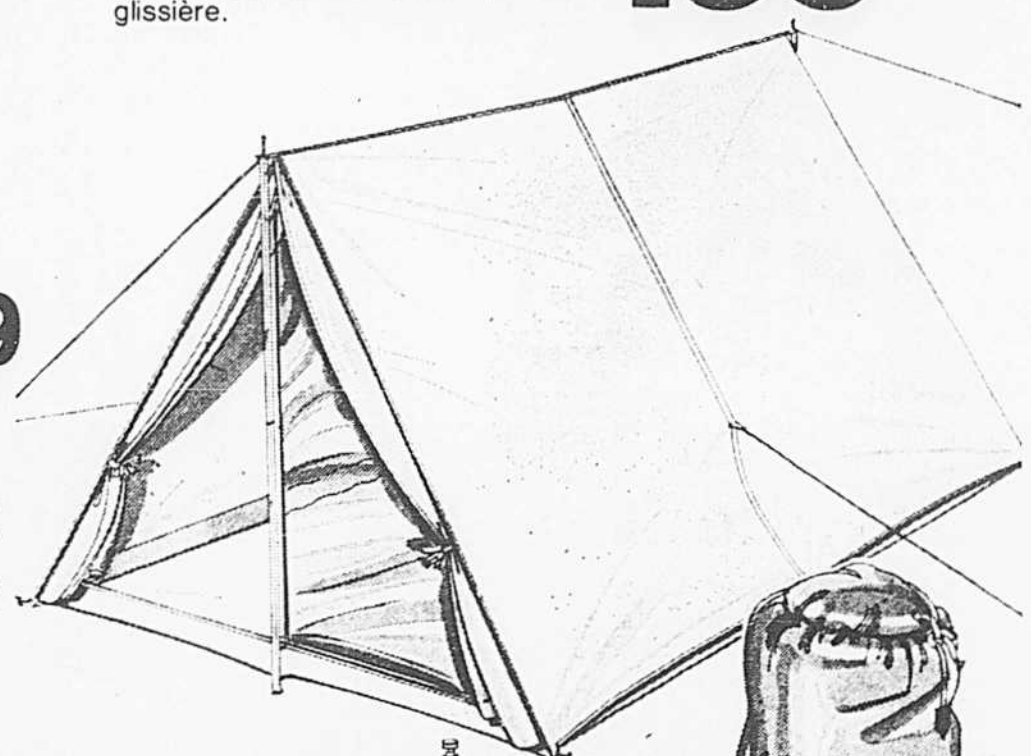
**139<sup>99</sup>**



Tente en nylon pour 2 personnes

A. Toiture double **46<sup>99</sup>**  
B. Toiture simple **19<sup>99</sup>**

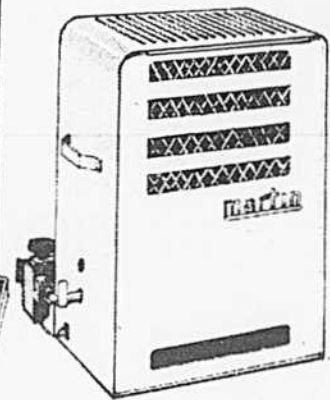
A. Tissu de nylon léger pour rangement d'encombrement restreint. Mâts en aluminium. Poids 5 1/2 lb. Hors-tout: 7'8" x 4'4" x 4".  
B. Peut se porter sur le dos. Mâts en aluminium, pieux en plastique, cordes. Moustiquaire à glissière devant. Porte abat-tante devant. Hors-tout 5' x 7'.



Ensemble au propane Martin

Réchaud 2-brûleurs à haute pression. Lanterne de 100 Watt. Adaptateur, tuyau. Cylindre 10-lb.

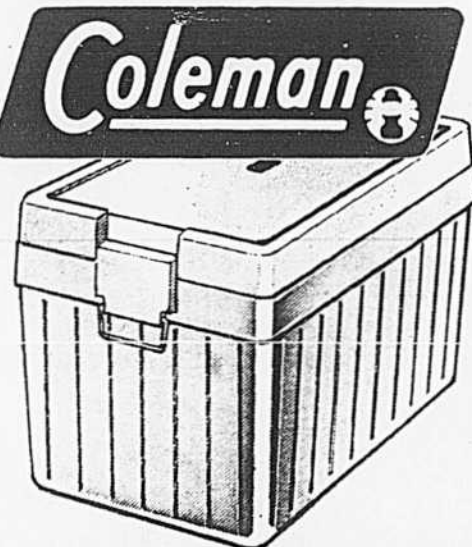
**69<sup>99</sup>**



Chauffeurette au propane

Marque Martin. Basse pression. 10,500 B.T.U. Interrupteur de sécurité. Boyau de rallonge 4 pi. Régulateur d'intensité. Sceau CGA.

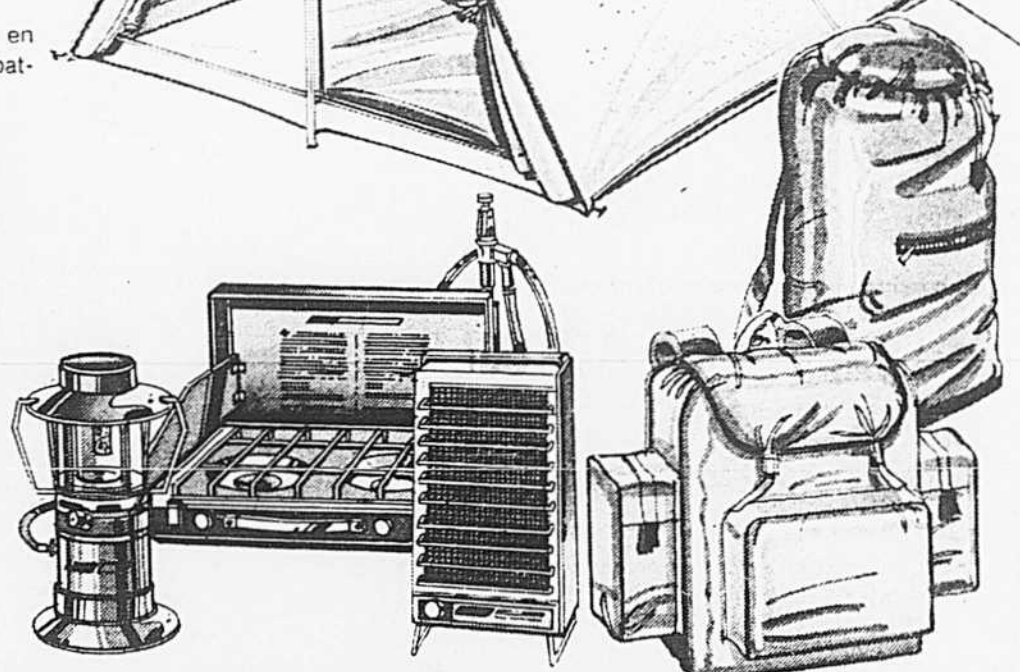
**45<sup>99</sup>**



Glacière 'Dura Bond' de Coleman

Coffret, intérieur et extérieur en polyéthylène, isolant en mousse d'uréthane, plateau, bouchon-vidangeur. Contenance 42 pintes.

**19<sup>99</sup>**



3 accessoires de Coleman

Comprend le réchaud de luxe, la chauffeurette catalytique 5000 B.T.U., boyaux de rallonge 10' et 5' avec adaptateur, lanterne avec adaptateur.

**119<sup>99</sup>**

Havre-sac tout usage en nylon

Courroies réglables, grand sac de rangement plus pochettes à glissière. Hors-tout 17" x 24".

**2<sup>59</sup>**

Havre-sac Oxford en nylon

Réfractaire à l'eau. Dessous en vinyle à l'épreuve de l'eau. Renforcé aux différents points de tension. Grand rabat avec fermoir-boucle.

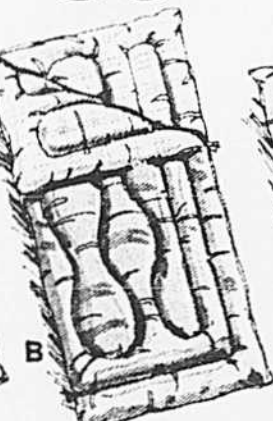
**7<sup>99</sup>**



A. Sac 'Woods' Arctic Brand Ranger

Extérieur 100% nylon, doublure 100% coton. Bourre 90% de plume d'oie broyée et 10% duvet.

**19<sup>99</sup>**



B. Sac de couchage 'Stingray I'

Extérieur 100% denim de coton avec doublure Fortrel® polyester et coton. Bourre 100% polyester—1 lb. Hors-tout 25" x 73".

**16<sup>99</sup>**



C. Sac de couchage 'Rebel'

Extérieur et doublure 100% nylon. Bourre polyester 2-lb Dacron II. Zip tout autour. 25" x 75".

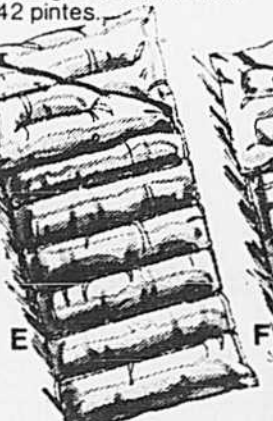
**14<sup>99</sup>**



D. Sac de couchage 'Holiday Vacance'

Extérieur en nylon, doublure en finette de coton. Bourre Fortrel® ou Kodol® polyester. Zip tout autour. Hors-tout 34" x 75".

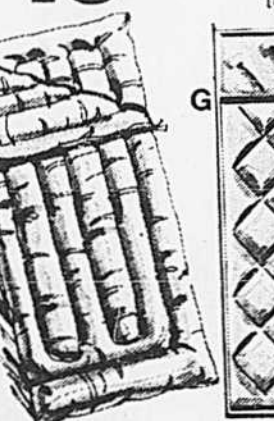
**12<sup>99</sup>**



E. Sac de couchage facile à porter

Extérieur et intérieur en nylon réfractaire à l'eau. Bourre 100% polyester 2-lb. Zip tout autour.

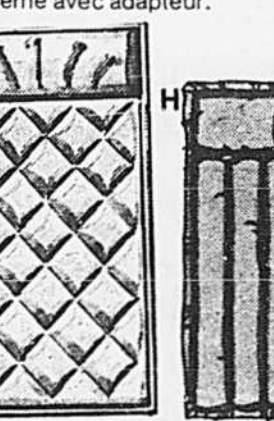
**9<sup>99</sup>**



F. Sac de couchage 'Mountaineer'

Extérieur 100% coton, doublure de ton uni ou en coton imprimé. Bourre 4 lb. en fibre synthétique. Zip tout autour. 34" x 70".

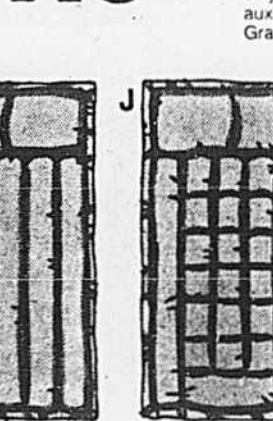
**8<sup>99</sup>**



G. Matelas 'Holiday-Vacance'

Extérieur pur coton imperméable. Intérieur caoutchouté. Construction à double boudin. Avec tour emboltant d'environ quatre pouces.

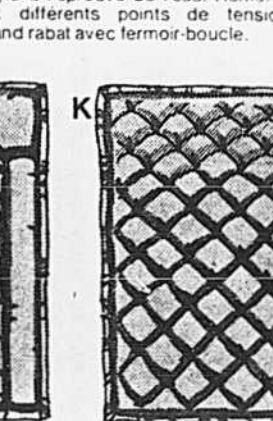
**12<sup>99</sup>**



J. Matelas 'Touriste'

Extérieur 100% coton imperméable. Intérieur caoutchouté. Construction à boudin en I.

**8<sup>99</sup>**



K. Matelas 'Companion'

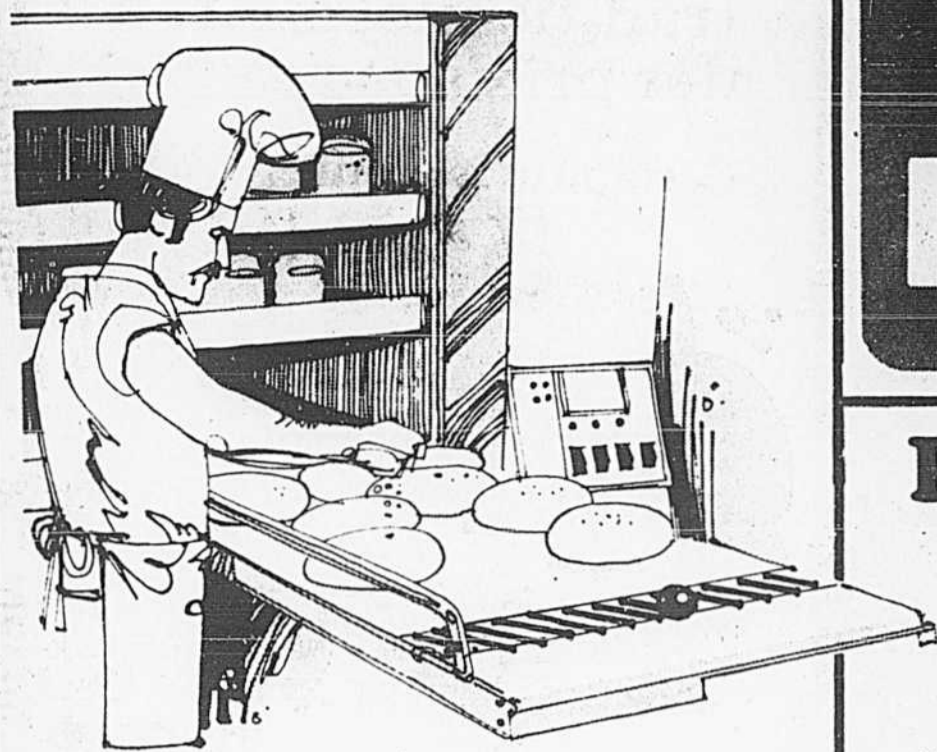
100% coton imperméable, intérieur caoutchouté. Construction en I à double boudin.

**19<sup>99</sup>**

# BEAUCOUP

Le Carrefour Laval, 3065 Boulevard Le Carrefour, Laval

**Pain parisien  
cuit sur les lieux**



**Une exclusivité au magasin Beaucoup...**  
La cuisson continue de vrais pains français.  
Venez voir notre boulanger à l'oeuvre!

# Qui pense budget pense à BEAUCOUP

**Poulet congelé**

Canada catégorie "A"

5 à 7 lb

**68<sup>c</sup>**  
lb

**Cerises bing  
de la Californie**

Canada no. 1

12 rangées

**66<sup>c</sup>**

**Petits gâteaux  
Stuart**

la boîte **69<sup>c</sup>**

**Salami roulé  
Her Pak**

1 lb **99<sup>c</sup>**

**Fraises  
de l'Ontario**

Canada no. 1

la pinte **78<sup>c</sup>**

**Garden  
Cocktail**

Jus de légumes E.D. Smith

Pot de  
28 onces

**39<sup>c</sup>**

**Café  
instantané**

Chase & Sanborn

Pot de  
10 onces

**\$1<sup>85</sup>**

**Lancia  
Spaghettini**

Spaghetti, coudres, linguine

Boîte de  
1 livre

**29<sup>c</sup>**

**Kik Cola**

Caisse de 24 canettes  
de 10 onces

**\$3<sup>25</sup>**

**Essuie-tout  
Facelle Royale**

Couleurs variées.

Paquet de  
2 rouleaux

**75<sup>c</sup>**

**Craquelins  
ronds Steinberg**

Boîte de  
8 onces

**45<sup>c</sup>**

**Jus d'orange  
Orchard King**

Naturel congelé

Boîte de  
12 1/2 onces

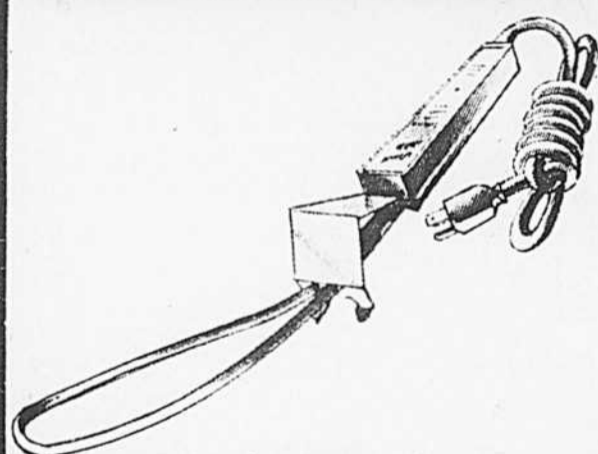
**39<sup>c</sup>**

**Poulet entier  
Cordon Bleu**

Boîte  
de 3 1/4 lb

**\$1<sup>48</sup>**

Certains articles ci-dessous sont en quantités limitées

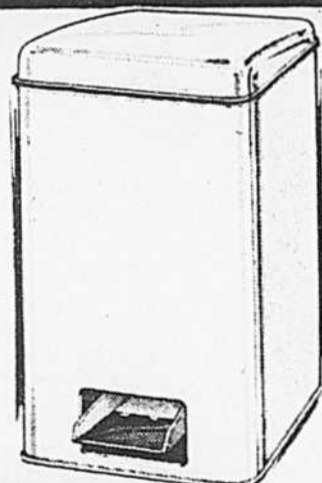


**Briquet à charbon**

Briquet électrique allume le charbon très facilement. Elimine la fumée et les odeurs.

**3<sup>69</sup>**  
chacun

Barbecue



**Poubelle à pédale**

Avec robuste seau en plastique à l'intérieur. Choix de blanc, avocat ou ton or.

Ord. 8.97  
**5<sup>99</sup>**  
chacune

Articles ménagers



**Corsages de tricot de coton**

Jolis corsages de tricot de coton imprimé. Divers motifs dans les couleurs saisonnières. Des vêtements de coton faciles d'entretien et frais. P.M.G.

Prix d'achat spécial  
**1<sup>99</sup>**  
chacun



**Pyjamas de bébés**

Pyjamas en acrylique pour bébés. Economisez plus d'un dollar sur ce vêtement chaud. Jaune-rose-bleu. P.M.G.

Ord. 5.97  
**4<sup>88</sup>**

Vêtements de bébés

**Briquettes de charbon**

Briquettes de charbon de bonne qualité en sac de 20 livres.

**2<sup>39</sup>**  
le sac de  
20 livres

Barbecue

**Shorts à bas prix!**

Short à pli piqué devant, motifs pied-de-poule. En 50% nylon et 50% polyester.

**6<sup>99</sup>**  
chacun

Vêtements dames

**Couverture de finette Polar**

Chaud couverture qui protégera comme il faut. 70 sur 90 pouces.

**2<sup>97</sup>**  
chacune

Vêtements de bébés

**Liquide à B.B.Q. Esso**

Pour bien commencer votre barbecue, utilisez le liquide à barbecue Esso. Votre barbecue sera prêt plus vite.

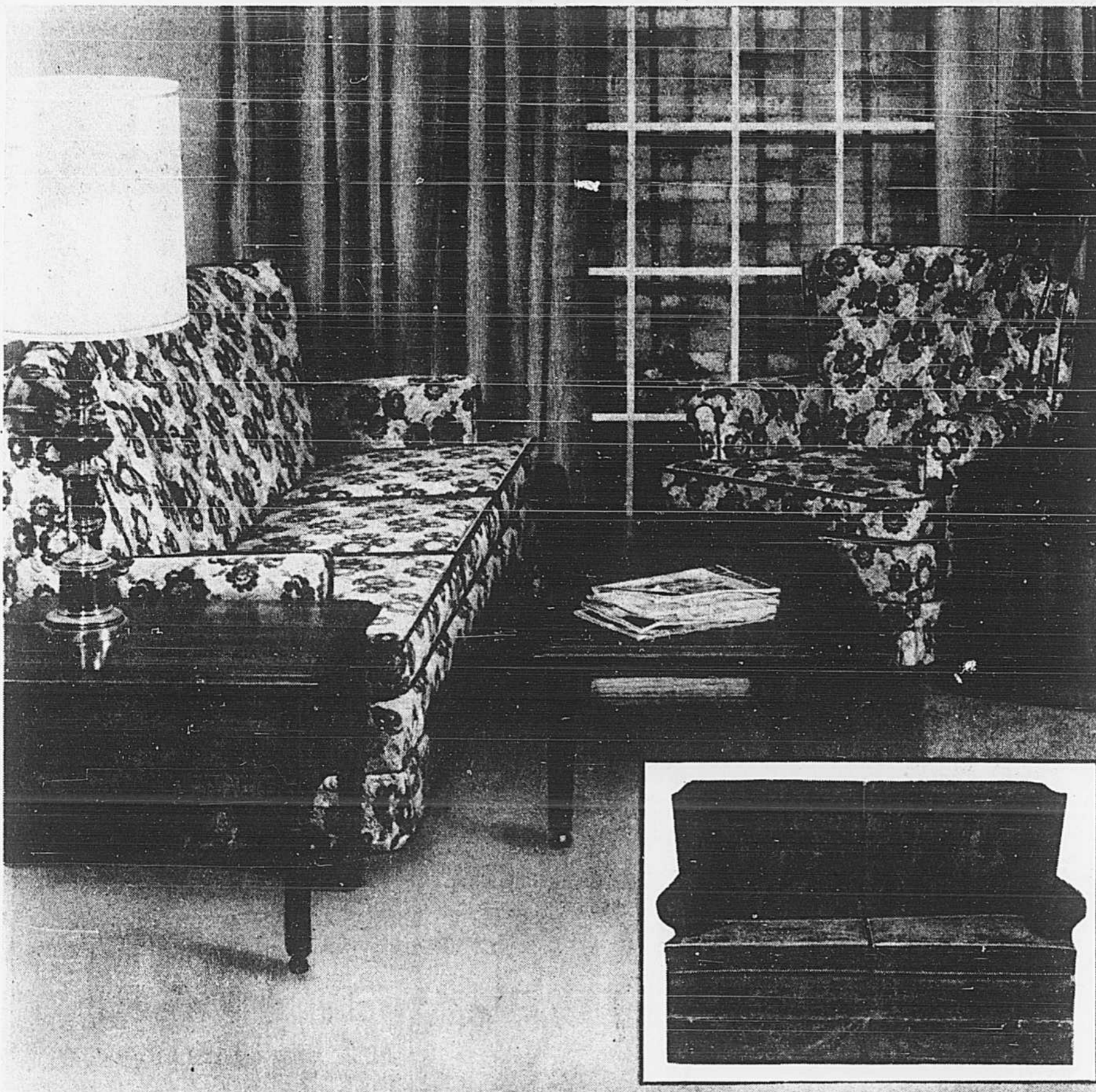
Récipient de 32 onces  
**49<sup>c</sup>**  
chacun

Barbecue

Prix en vigueur jusqu'à mardi prochain. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands.

# BEAUCOUP

Le Carrefour Laval, 3065 Boulevard Le Carrefour, Laval



## Mobilier de style traditionnel offert à des prix spéciaux!

### Canapé et fauteuil

Prix Eaton **599<sup>99</sup>** les 2-pièces

Profitez de cette offre spéciale pour vous meubler sans qu'il ne vous en coûte trop. Cet élégant ensemble est fabriqué de montures en bois franc séché au four; les coins sont bloqués et collés, puis renforcés d'un double goujonnage pour leur donner plus de solidité. Le modèle que nous vous proposons ici est recouvert de velours agrémenté d'un motif floral vert ou brun. Une bordure contrastante complète l'effet d'élégance. Modèle orné d'une cantonnrière. Support de coussins recouvert.

### Causeuse assortie

Cette causeuse complète bien l'ensemble décrit ci-haut. Recouverte en velours de rayonne uni pour s'harmoniser aux deux pièces finies dans les tons de brun ou de vert.

Prix Eaton **299<sup>99</sup>** ch.

### Eléments de décoration à prix spéciaux!

La touche finale. Ces tables en bois massif au riche fini bois de pacanier sont l'accent-mode qu'il vous faut pour créer une ambiance de confort. Chaque table est rehaussée de ferrures en laiton.

Prix Eaton  
**129<sup>99</sup>** ch  
**229<sup>99</sup>** ch  
**129<sup>99</sup>** ch  
**169<sup>99</sup>** ch

Table basse, environ 50" long.  
 Table-ardoire basse  
 (non représenté) environ 60" long.

Table de bout

Table à tiroirs

Eaton Centre-ville (septième étage), Anjou, Pointe-Claire, Cavendish et Laval. Egalement à ou par Sherbrooke au Carrefour de l'Estrie et Ottawa, Bayshore. Rayon 270.

Achat en personne seulement

## Un duo efficace signé CGE offert à prix spéciaux!

### Machine à laver CGE avec mini-cuve

Prix Eaton **359<sup>99</sup>** blanc

Cette machine à laver est un aide-ménager exceptionnel: elle nettoie les grosses brassées comme les petites en un tournemain. Grâce à la mini-cuve, vous pourrez laver vos tissus les plus délicats sans risquer de les endommager ou faire de petites brassées. Modèle doté de 5 cycles: normal, délicat, superlavage (cycle plus long), trempage et «sans repassage». Il comprend 2 vitesses de lavage/rotation et 3 combinaisons de lavage/rinçage. Autre caractéristique: grande cuve d'une capacité de 18 lb. Réglage continu du niveau d'eau. Equilibrage automatique de la brassée. Pieds autoniveleurs. Commutateur de sûreté au couvercle. Modèle W534KW, en blanc. Environ 26" L x 25" P x 43 1/2" H. Quantité limitée.

Ton or: 10.00 en sus



Prime: 20 lb de détergent «All» à l'achat de cette machine à laver.

### Sèche-linge CGE à 4 cycles

Prix Eaton **219<sup>99</sup>** blanc

Réglez le cadran selon le type de tissu, pressez le bouton et l'appareil se charge de tout! Modèle doté de 3 degrés de chaleur. Cycle automatique pour le soin des tissus sans repassage: assèche les tissus synthétiques au degré de chaleur approprié et aide à éliminer les faux plis. Cycle de ventilation sans chaleur. Bouton de mise en marche de sûreté. Ventilation assurée de 4 façons. Modèle D534KW, en blanc. Environ 43 1/2" H x 27" L x 25" P. 220 volts requis. Installation non comprise. Quantité limitée.

Ton or: 10.00 en sus

Eaton Centre-ville (cinquième étage) et à ou par tous les magasins Eaton. Egalement à ou par Sherbrooke au Carrefour de l'Estrie et Ottawa, Bayshore. Rayon 257.

Venez ou téléphonez 842-9211

Utilisez votre carte-comptable Eaton

Une collecte de sang commanditée par Frontier Town, vendredi le 20 juin. Aux deux centres permanents de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke de 13h à 21h et au 2180 ouest, boul. Dorchester de 9h à 21h. Chaque personne qui donnera de son sang recevra un laissez-passer familial pour Xrontier Town valable n'importe quand au cours de la saison estivale 1975.

MONTREAL  
677, rue Ste-Catherine ouest

POINTE-CLAIRE  
Centre commercial  
Fairview

ANJOU  
Les Galeries  
d'Anjou

MAIL CAVENDISH  
Boul. Cavendish,  
quartier Côte St-Luc.

CARREFOUR LAVAL  
Sortie 7 de l'autoroute, Laval.

MAGASIN-ENTREPÔT  
4505 Hickmore

LANGELIER  
(Centre d'aubaines)  
Centre commercial  
Langelier

LASALLE  
(Centre d'aubaines)  
Centre commercial  
Pont-Mercier

HEURES D'OUVERTURE EATON  
Lundi, mardi, mercredi de 9 h 30 à 18 h 00  
Jeudi, vendredi de 9 h 30 à 21 h 00  
Samedi de 9 h 00 à 17 h 00

LA CARTE COMPTABLE EATON:  
Une façon moderne de magasiner.  
Le standard téléphonique  
ouvre à 8h30 842-9211

# EATON